

Rapport d'activité 2023



L'assemblée générale d'une association est un moment privilégié qui permet « un arrêt sur images » de l'année écoulée et l'occasion de faire le point sur les thématiques importantes et les orientations à définir.

2023 a été une année riche, différents projets ont vu le jour, l'équipe du siège s'est renforcée, les antennes, toujours aussi investies et dynamiques ont mis en place de nombreux projets collectifs en direction des familles et des salariés.

Une attention particulière a été portée aux salariés par la mise en place d'une permanence sociale sur le service PAPH, des relations étroites avec la prévoyance et action logement afin de répondre à des préoccupations individuelles.

Les préoccupations et les réalités qui sont les nôtres aujourd'hui illustrent la phrase mise en exergue dans le rapport de 2022, à savoir :

L'ÊTRE HUMAIN EST UN ÊTRE DE RELATIONS ...

Nous constatons, en interne comme dans les relations partenariales, qu'il est parfois difficile de se comprendre et de s'accepter dans nos différences qui sont pourtant source d'enrichissement personnel et collectif. Il suffit de regarder la situation internationale pour voir jusqu'où peut mener le rejet de l'autre, de ses idées et de ses projets de vie. Nous ne pouvons pas vivre en vase clos et chacun à sa place peut contribuer à l'avancée – à petits pas – d'un climat d'ouverture et de respect qui contribue à construire la paix entre les personnes, les pays et les nations.

La lecture des rapports d'activité de nos antennes en Ile de France met en exergue la richesse et les difficultés des relations qu'elles soient d'ordre familial, professionnel ou de proximité de voisinage. Un nombre croissant de problématiques sociales trouve son origine dans la complexité des relations, dans le rejet de la différence d'idées et d'opinions culturelle, sociale ou politique.

Le travailleur social, qui intervient au domicile des familles et des personnes âgées, se trouve bien souvent au cœur de ces différents conflits ou incompréhensions réciproques. C'est un travail qui demande écoute et bienveillance pour désamorcer les conflits afin de poser les bases d'un vrai dialogue entre parents et enfants, voisins, école et services sociaux. **Il est important de redire combien les intervenants à domicile contribuent au maintien et à la réparation du lien social.** Ils doivent sans cesse mobiliser à la fois leur savoir-faire et leur savoir-être, conjuguer l'empathie et la distance professionnelle pour inscrire leurs interventions dans le respect des personnes et de leur cadre de vie.

Dans un monde qui va vite, trop vite ? nous risquons d'oublier le temps long de la construction de l'être humain et de la nature.

Les événements de juillet 2023 ont montré la jeunesse des auteurs d'acte de délinquance, vols. Ces événements mettent en exergue l'importance accrue de travailler auprès des parents et surtout auprès des mères isolées sur l'autorité parentale qui aide l'enfant à se construire dans le respect de l'autre et du bien d'autrui. Ces événements rappellent aussi l'importance de la place de l'aide à domicile aux familles dans un contexte anxigène pour un grand nombre confronté à des difficultés matérielles et d'isolement.

L'année 2023 s'est achevée avec la concrétisation de notre projet de rapprochement avec le service de soins d'ATHIS MONS, qui se réalisera au 1^{er} janvier 2024.

Orientations 2024-2026

Ces orientations sont :

- La décision du Conseil d'administration de changer de fédération. En fonction de nos différentes activités et publics, nous allons adhérer à la FNAAP/CSF pour le service FAMILLE et à l'UNA pour le service PA/PH. Ces adhésions ont été effectives au 1^{er} janvier 2024,
- De créer le Service Autonomie Aide et Soins afin de réunir sous une même entité le service d'aide à domicile et de soins (suite à la fusion avec le SSIA),
- D'augmenter l'activité CAF afin d'atteindre nos objectifs conventionnels et intégrer le nouveau motif d'intervention qui est l'épuisement parental,
- De développer l'activité dans des départements fragiles notamment sur le 77 et le 91 et poursuivre le développement du 75, 78, 92, 94 et 95.
- Préparer les évaluations externes HAS en proposant à tous les services de s'impliquer à la démarche d'auto-évaluation,
- Favoriser toutes les actions en direction de l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés : changement du régime collectif de protection sociale complémentaire, permanence sociale, groupe de travail QVCT.
- Améliorer l'efficacité de nos outils de gestion afin de réduire la charge de travail des administratifs : mise en place de DOMATEL...

Sommaire

AFAD IDF RAPPORT GLOBAL

- 7** Bilan des activités Familles/PAPH
- 11** Ressources Humaines
- 35** Qualité

SECTEUR FAMILLE

- 39** Département de Paris (75)
- 59** Département de Seine-et-Marne (77)
- 75** Département des Yvelines (78)
- 89** Département de l'Essonne (91)
- 109** Département des Hauts-de-Seine (92)
- 127** Département de Seine-Saint-Denis (93)
- 153** Département du Val-de-Marne (94)
- 171** Département du Val D'Oise (95)

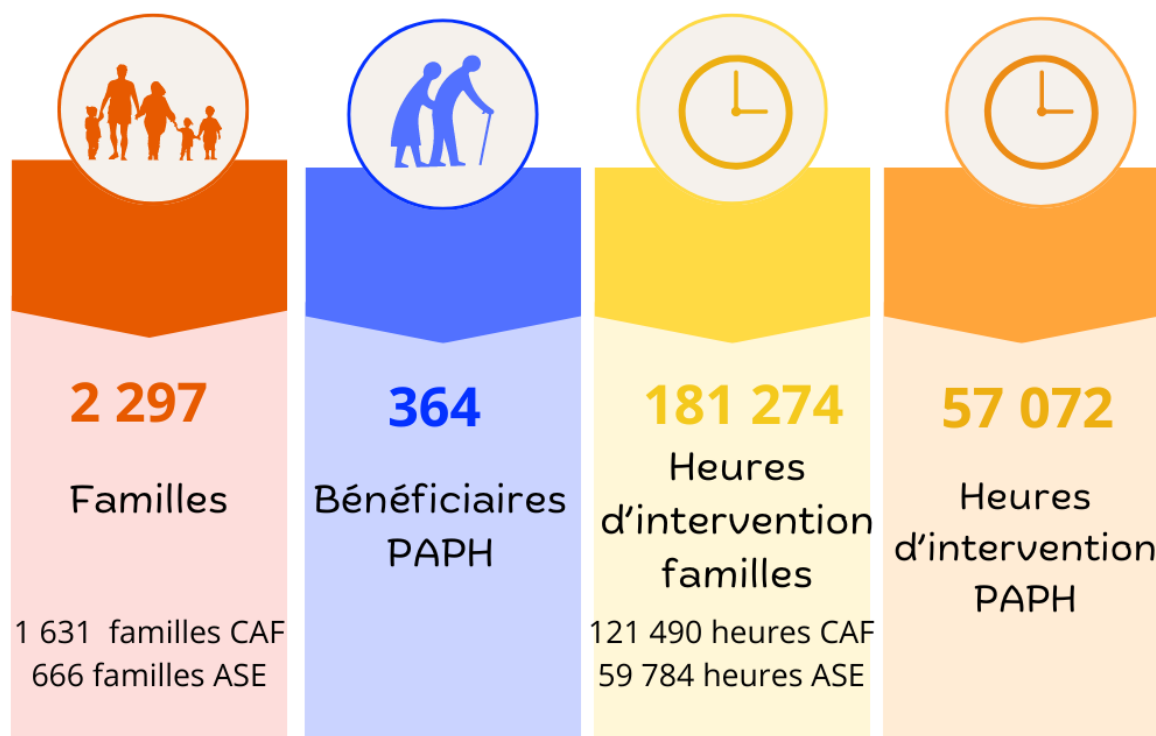
189 SECTEUR PAPH

Rapport d'activité 2023

Rapport général



Chiffres de l'année 2023



Notre activité 2023 est globalement similaire à 2022 sur le secteur familles et en baisse sur le secteur PAPH. Celle-ci peine à couvrir nos charges structurelles dont la progression est liée à l'inflation et aux augmentations des frais de progression.

Nous poursuivons notre action en prévention et soutien à la parentalité, dans le cadre de la CAF, qui est l'activité la plus représentée. Une vigilance, tout de même, nous rencontrons des difficultés à atteindre nos objectifs, faute d'orientations, nous devons régulièrement mener des actions de prospection pour nous faire connaître. Nous sommes de plus en plus sollicités en ASE dans le cadre de la protection de l'enfance.

Le nombre de familles accompagnées a augmenté (1 962 familles en 2022 et 2 297 familles en 2023) cela implique que nous sommes intervenus moins longtemps. Souvent pour des raisons financières (reste à charge en CAF) et des prises en charge ASE plus courtes.

Sur le service PAPH, l'activité n'a pas atteint celle de 2019, faute d'évaluateur APA, même si à la fin de l'année le problème soit résolu. Comme chaque année, nous avons couvert un large territoire, en intervenant sur toutes les communes de l'île de France. Notre action est en proximité directe avec les usagers qu'ils soient en milieu rural ou urbain.

Rétrospective 2023

Janvier

- Participation au schéma départemental de l'ASE 93
- Lancement du projet d'accompagnement des bénéficiaires 93
- Poursuite de la QVCT animée par la médecine du travail auprès des salariés de l'association
- Changement de la prévoyance

Février

- Réactualisation du projet de service
- Mécénat d'entreprise constitution de groupes de travail sur la communication externe, la valorisation des missions, des territoires d'intervention...

Avril

- Mise en place des journées d'intégration des nouveaux salariés
- Participation aux réunions de travail avec l'observatoire de la Protection de l'Enfance (77)

Mars

- Elaboration de la charte sur le télétravail et le droit à la déconnexion
- Mise en place de la nouvelle version du site Internet
- Organisation de la 1ère journée nationale des Aides à Domicile (PAPH)

Juin

- Elections des membres du CSE le 19 juin 2023
- Participation au schéma départemental de l'ASE 78
- Préparation à l'évaluation HAS avec le SSIAD (PAPH)

Juillet

- Mise en place du logiciel qualité AGEVAL

Décembre

- Rencontre avec le bailleur social Toit et Joie afin d'établir un partenariat auprès des locataires isolés (projet Vesta)
- Arrêt du dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA (91)

Novembre

- Déménagement des locaux de l'antenne de Domont

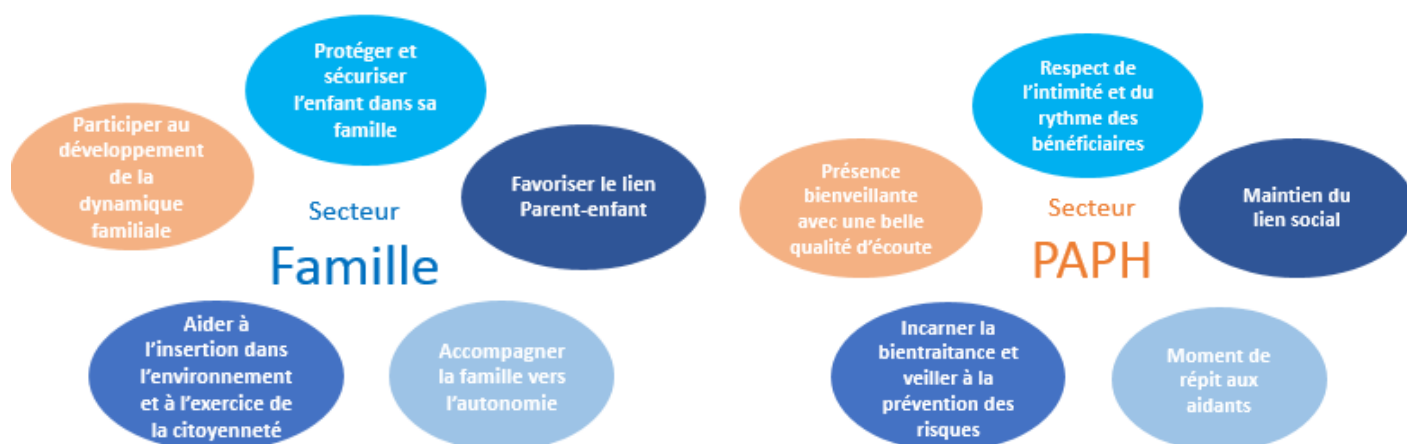
Rapport d'activité général

L'association intervient à l'échelle de la région Ile-de-France, à travers des antennes situées sur Paris (75), Domont (95), La Courneuve (93), Melun (77), Juvisy-Sur-Orge/Etampes/Athis-Mons (91) et Versailles (78). Le siège social de l'association est situé au 135 rue de Mont Cenis à Paris.

L'association **Aide Familiale à Domicile (AFAD IDF)** accompagne au quotidien des personnes âgées, handicapées dans le cadre de l'aide à domicile et des familles dans le cadre du soutien à la parentalité.



Nos missions :



Activité globale

	Heures réalisées 2023	Heures réalisées 2022	Evolution 2022-2023
TISF	113 369,08	109 371	3,60%
AD/AVS	71 055,30	70 839,25	0,30%
PAPH prestataire	55 943	57 071,75	-1,36%
TOTAL	240 367,38	237 282	2%
PAPH mandataire	399	356	12%
TOTAL	481 133,76	474 920	4%

Par rapport à 2022, notre activité a augmenté de **4%**.

Cette augmentation n'est pas suffisante, car elle ne correspond pas à l'activité prévisionnelle déclarée aux financeurs et à notre organisation structurelle.

Sur le PAPH, nous notons une baisse sur le service prestataire de 1,36%, compte tenu de la diminution des demandes APA, faute d'évaluateur du conseil départemental.

Les bénéficiaires

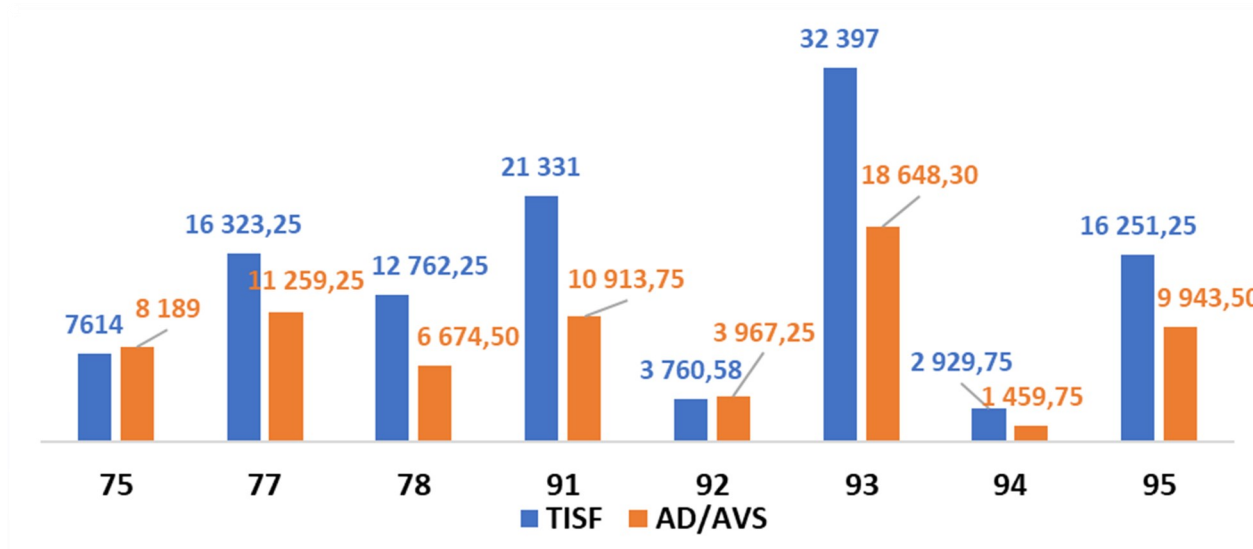
	2023	2022	Evolution 2022-2023
Secteur Famille	2 297	1 962	17%
Secteur PAPH	364	389	-6%
TOTAL	2 661	2 351	13%

Le nombre de familles accompagnées est en augmentation de **13%**. Les familles ont donc bénéficié d'un suivi plus court.

Sur le PAPH, le nombre de personnes prises en charge est aussi en augmentation de **6%**.

L'activité : Secteur Famille

Répartition du nombre d'heures TISF et AD/AVS par département



Le département de la Seine-Saint-Denis, est fortement représenté, suivi de l'Essonne. Les départements du 77 et 95 sont équivalents. Cela traduit, comparé à 2022, une forte augmentation de l'activité du 95 et une baisse significative sur le 77. La répartition de l'activité TISF - AD/AVS reste stable entre les antennes.

Heures réalisées par financeurs

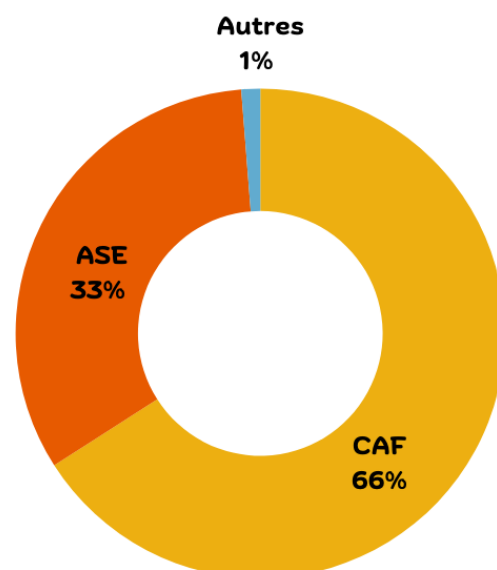
L'activité globale est portée majoritairement par les dispositifs de la CAF et de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les 1% autres sont des actions spécifiques qui répondent à des besoins de familles et de territoires.

66 % de l'activité globale relève des interventions au titre de la CAF (contre 51 % en 2022).

Cette activité est en augmentation, ce qui correspond à notre volonté : favoriser l'activité CAF qui est notre mission de prévention et le cœur de métier.

Nous sommes tout de même vigilants, l'activité CAF peut diminuer compte tenu du reste à charge parfois difficile



Les interventions dans le cadre de la CAF

Notre action est organisée à partir de la circulaire CNAF qui établit des motifs d'intervention, des durées et un nombre d'heures auprès des bénéficiaires. Notre action reste temporaire, il s'agit de travailler à partir d'objectifs courts et réalistes, permettant de trouver des solutions durables qui répondent à des difficultés clairement identifiées.

L'accompagnement à domicile est un dispositif CAF développé en partenariat par la branche famille, pour répondre aux objectifs prioritaires suivants :

- La conciliation de la vie familiale, professionnelle et sociale
- Le soutien à la parentalité est en direction de l'ensemble des familles

Nous intervenons au sein des familles pour les accompagner et les soutenir dans leurs fonctions parentales. Le professionnel TISF intervient dans la réalisation d'actes partagés de la vie quotidienne sur un temps long (3h30 à 4h00 d'intervention), la transmission de savoirs par la pédagogie, la valorisation de compétences parentales et des aptitudes des enfants.

Le TISF peut garder seul les enfants afin de permettre aux parents d'effectuer des démarches, de s'occuper plus particulièrement d'un enfant ou de pouvoir se reposer afin de prévenir l'épuisement parental.

Rôle et missions des TISF

Leur rôle est de réaliser en suppléance les actes de la vie quotidienne, transmettre des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des familles afin de garantir une sécurité et un cadre de vie structuré aux enfants. Il s'agit par des actions concrètes de soutenir le parent dans sa fonction (soin, sécurité, rythme de vie, sorties, apprentissage des limites...).

Rôle et missions des AD/AVS/AVF

Leur rôle est d'assurer une intervention personnalisée de la famille par un soutien aux tâches matérielles du quotidien.

- Aider dans les activités de la vie ordinaire : l'entretien courant du logement, la préparation de repas équilibrés.
- Contribuer à l'aménagement de l'habitat dans un but de confort et de sécurité, à la gestion des documents et aux démarches administratives.

LA CAF et ses enjeux

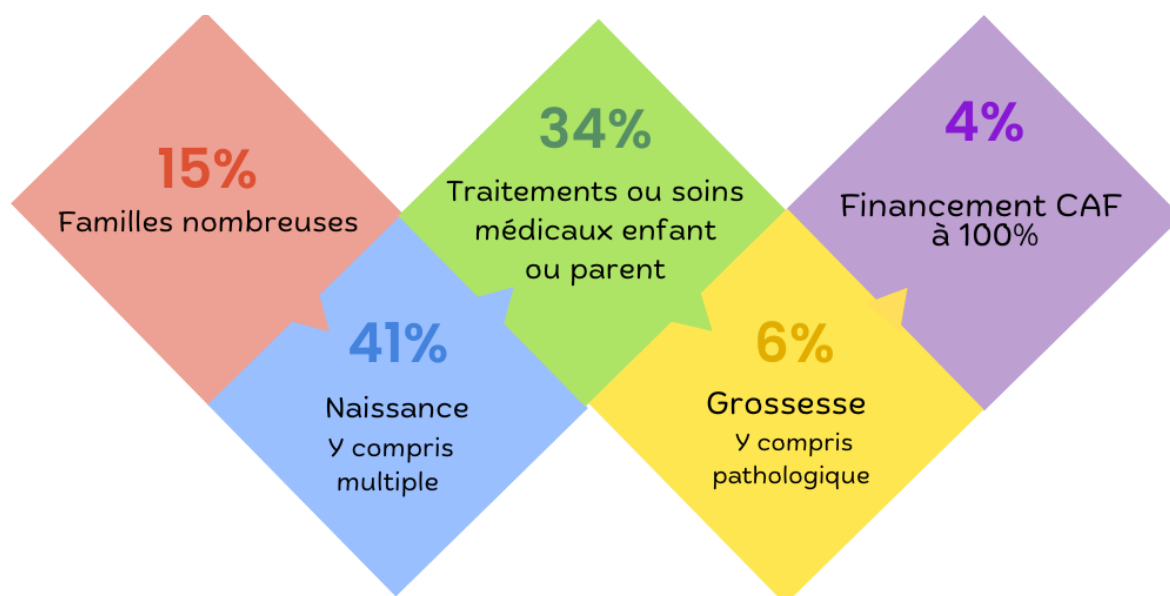
Sur l'année 2023, il a été important de poursuivre le travail de prospection. Cela a consisté à rencontrer de nombreux partenaires afin de présenter nos missions. En effet, nous savons que les besoins existent, mais nous manquons de visibilité.

Nous nous sommes mobilisés sur le logiciel adonis, qui consiste à renseigner notre activité (familles, nombres d'heures) et attendons la mise en place du transfert des données par notre logiciel métier afin d'éviter la double saisie.

Les équipes ont été formées sur le handicap afin de mieux répondre au motif d'intervention : répit parental.

Nous avons mis en place le projet individualisé pour les bénéficiaires de la

L'activité CAF



Les critères CNAF sont les suivants :

- **Périnatalité / arrivée d'un enfant** : grossesse, naissance, adoption,
- **Dynamique familiale** : recomposition familiale, état de santé d'un enfant ou d'un parent, déménagement/emménagement, moments clés de la vie scolaire : école maternelle, primaire, collège,
- **Inclusion** : insertion socio-professionnelle d'un mono-parent, inclusion dans son environnement d'un enfant porteur de handicap,
- **Rupture familiale** : Séparation, Décès, incarcération

La **naissance**, reste le critère le plus représentatif des interventions de l'AFAD IDF au titre du dispositif de la CAF.

Ce qui inscrit notre action dans le cadre de la prévention précoce et du soutien à la fonction parentale dès les premiers mois de la vie d'un enfant.

Le fait générateur « maladie d'un parent ou d'un enfant » représente **34%** de nos interventions. Ce motif prend en compte l'handicap de l'enfant. Il est en augmentation.

Les interventions dans le cadre de l'ASE

Les missions de l'AFAD IDF consistent à :

- Accompagner l'enfant et sa famille,
- Travailler avec les parents à partir de leurs compétences et de leurs difficultés,
- Contribuer à l'identification des situations à risques pour l'enfant,
- Favoriser l'insertion sociale et l'intégration des familles.

Les TISF interviennent également très souvent en appui des dispositifs de Protection de l'Enfance :

- Suite à des inquiétudes du service de l'aide sociale à l'enfance,
- En complément d'autres mesures AEMO ou AED,
- En retour à domicile d'un enfant après un placement,
- En visites parentales en présence d'un tiers.

Les modes d'intervention de l'AFAD IDF s'articulent autour :

- Des activités de la vie quotidienne, afin d'assurer un cadre de vie adapté aux enfants, ainsi qu'un rythme de vie structuré.
- Des activités éducatives et du soutien à la parentalité : préparation de l'arrivée du nourrisson, apprentissage de l'hygiène et des soins au nourrisson, éducation alimentaire, activités d'éveil et socialisation de l'enfant, apprentissage de la gestion du budget courant, organisation suite à une rupture familiale, etc.,
- Des activités sociales et relationnelles : accompagnement dans les démarches administratives, accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle des parents, intégration des familles dans

La réalité des familles accompagnées au titre de l'ASE

Nous apportons une réponse individualisée, adaptée aux fragilités et spécificités de l'enfant et de ses parents.

Notre rôle est alors de préserver le lien intra-familial, de favoriser l'intégration de la famille dans la vie sociale, d'accompagner à la parentalité les familles avec un membre en situation de handicap, de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et de permettre à chacun de trouver sa place.

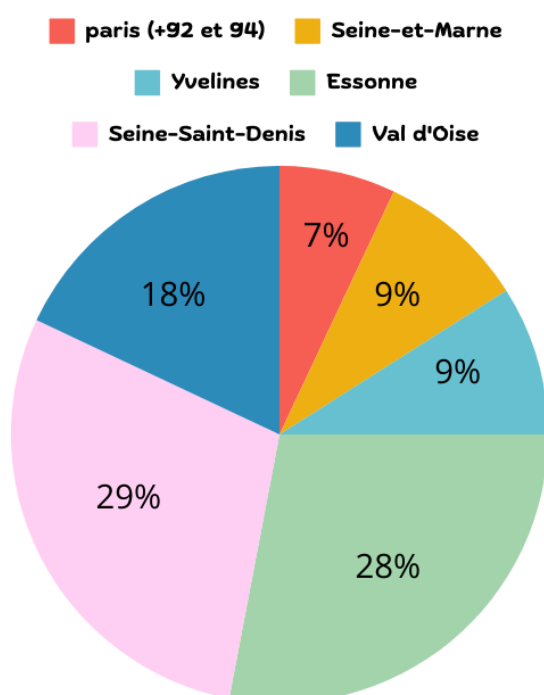
Nous travaillons en partenariat, afin d'orienter les familles vers les partenaires adaptés, participons aux réunions de synthèse afin de comprendre le fonctionnement de la famille dans sa globalité et de coordonner nos interventions.

L'activité de l'Aide Sociale à l'Enfance

Evolution de l'activité entre 2021 et 2023

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	59 384	666
Activité 2022	56 696	720
Activité 2021	60 737	644
Evolution 2021-2023	-2%	-3%

Répartition des familles ASE



L'activité ASE est en augmentation par rapport à 2022, sans atteindre le niveau de 2021.

Nous remarquons une baisse des orientations ASE sur le 77, plus particulièrement sur le sud du département. Les départements de l'Essonne et de la Seine-Saint-Denis ont une activité importante, avec une tendance qui se confirme.

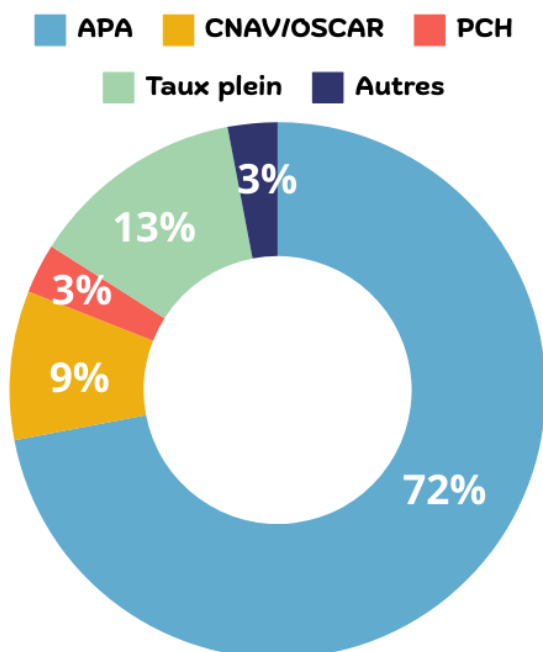
L'activité : Secteur PAPH

	Service Prestataire	Service Mandataire	TOTAL
Heures réalisées 2023	55 943	399	56 342
Heures réalisés 2022	56 715,75	356	57 071,75
Heures réalisées 2021	60 108,75	5 126	65 234,75
Evolution 2022-2023	-7%	12%	-1%
Evolution 2021-2023	-7%	-92%	-14%

La baisse de l'activité PAPH prestataire est de **1%**, malgré toute notre mobilisation pour augmenter l'activité. Cela est du notamment au manque d'évaluateur de l'APA pendant de 2 ans et à l'impact de la crise sanitaire.

L'activité du service mandataire est en hausse, mais correspond à très peu d'heures.

Heures réalisées par financeurs



L'activité principale, comme les années précédentes, reste celle du Département, au titre de L'APA. Elle représente, en 2023 **72%** de notre activité (en 2022, **66%**). Le nombre de nouveaux dossiers est en hausse depuis que nous avons des évaluateurs qui établissent les plans d'aide.

Le taux plein et la CNAV sont la deuxième activité la plus importante du service.

Les bénéficiaires

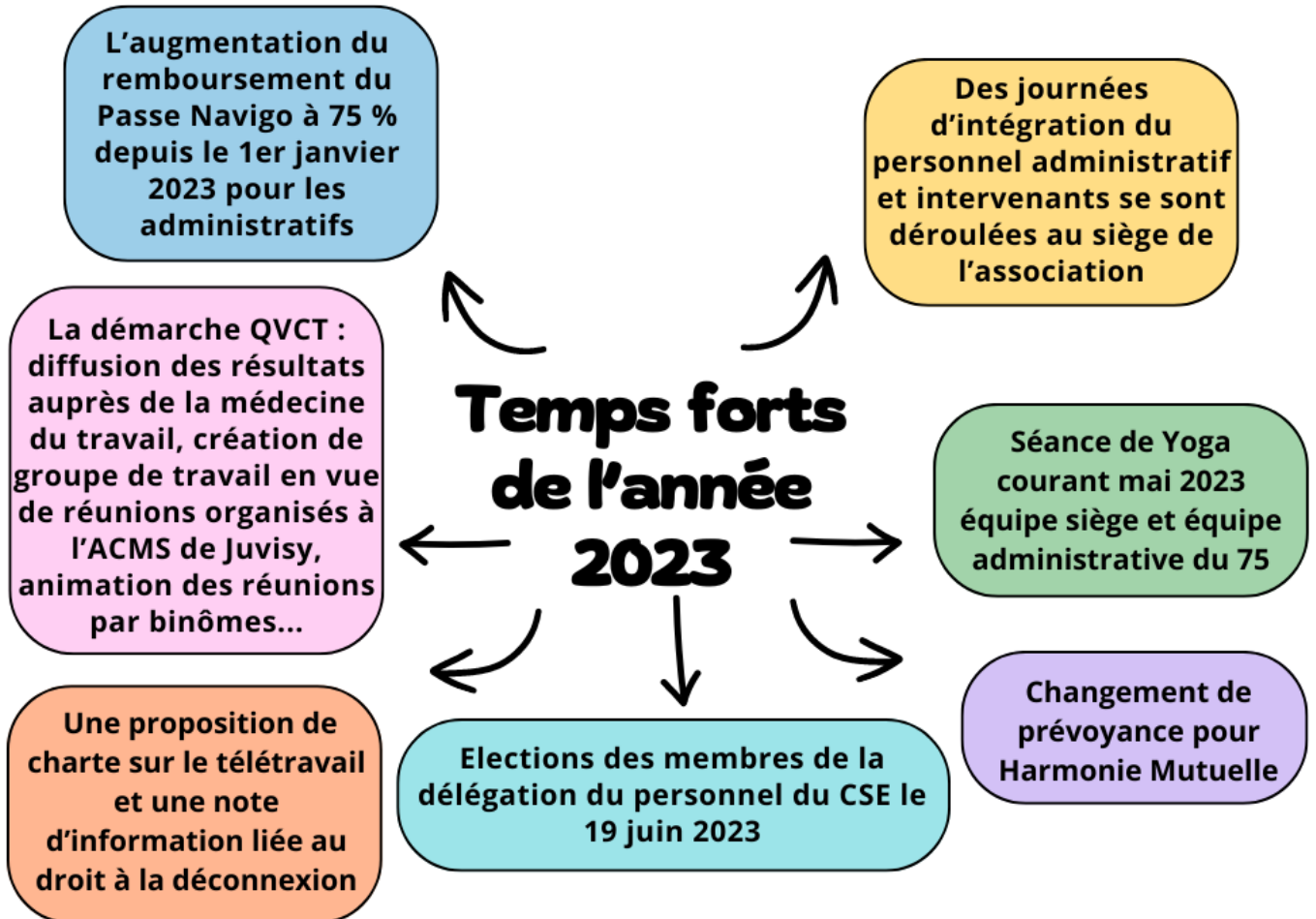
	Athis-Mons		Juvisy sur Orge		Paray Vieille Poste		TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Bénéficiaires	187	180	110	101	92	83	389	364
Nouveaux bénéficiaires	55	40	19	14	16	11	90	65

Le nombre de bénéficiaires est en légère baisse sur l'ensemble des communes. Athis-Mons reste la commune où nous intervenons le plus.

Rapport d'activité 2023

Ressources Humaines





Dépouillement du 2ème tour des élections du CSE le 19 juin 2023

Données RH

L'ensemble des données traitées ici sont arrêtées au 31/12/2023. Les données sur le PAPH ne sont basées que sur les activités prestataires et non mandataires.

Au 31/12/2023, l'AFAD IDF compte **299** salariés, soit **233** salariés pour le secteur FAMILLE (75, 77, 78, 91, 93, 95 et Siège) représentant presque **80%** du total des salariés, et **66** salariés pour le secteur PAPH, représentant les 20% du total des salariés.

Répartition des postes au 31/12/2023									
	75	77	78	91	93	95	Siège	PAPH	Total
Agent à domicile	13	10	4	3	10	9		19	68
Employé à domicile		2	1	2	1			26	32
Auxiliaire de Vie Sociale	6	2	2	8	4	3		16	41
TISF/Faisant fonction TISF	22	16	13	26	19	29			115
Assistant technique		1		1	1				3
Chargé de diagnostic			1						1
Responsable de secteur	4	2	1	2	3	2		3	17
Responsable d'Entité Départementale	1	1	1	1	1	1		1	7
Administratifs (Assistanat de direction, comptabilité, facturation, paie, RH)			1				11	1	13
Direction générale							2		2
Total par antenne	46	34	24	43	39	34	13	66	299
Total général	299								

Les Agents à domicile et les Employés à domicile représentent ensemble **23%** du total de nos salariés.

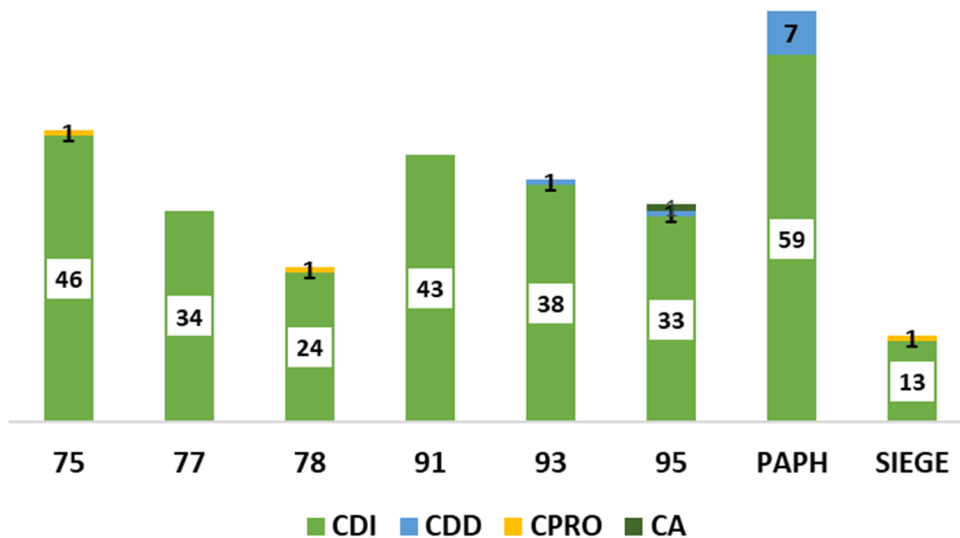
Les Auxiliaires de vie sociale représentent **14%**.

Les TISF représentent à eux seuls **27%**, les FFTISF **11%**.

Les administratifs des antennes (Assistant technique, Chargé de diagnostic, Responsable de secteur et Responsable d'Entité Départementale), **8%**.

Les fonctions dites « support » comme l'assistanat de direction, la comptabilité, la paie, la facturation, les ressources humaines, représentent **5%** de nos effectifs.

• Répartition des effectifs par type de contrat

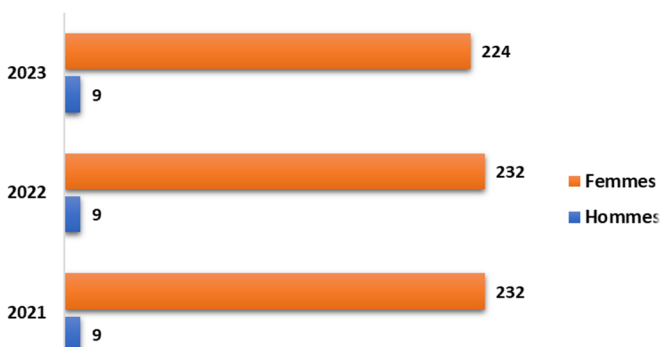


La proportion de postes en CDD est minime puisqu'elle ne représente que 3% de nos contrats, soit **97%** de CDI. Les contrats d'alternance sont au nombre de 4 sur la fin d'année 2023, soit 3 contrats de professionnalisation et 1 contrat d'apprentissage.

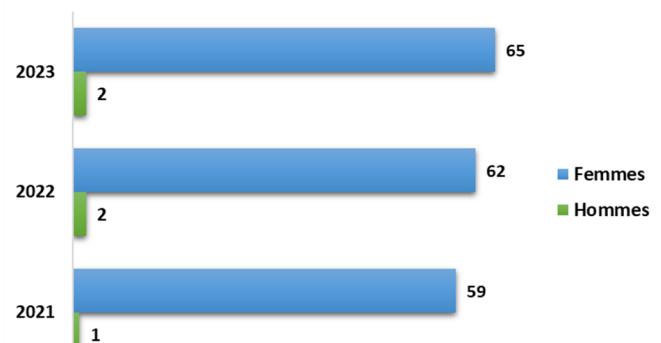
Les motifs de recours aux CDD sont l'accroissement temporaire d'activité, ou le remplacement de salarié absent, pour des besoins ponctuels. L'AFAD IDF privilégie les contrats à durée indéterminée afin d'apporter une stabilité aussi bien à l'association qu'à ses salariés.

On privilégie les temps complets, les temps partiels sont majoritairement à la demande des salariés.

• Evolution des effectifs par sexe

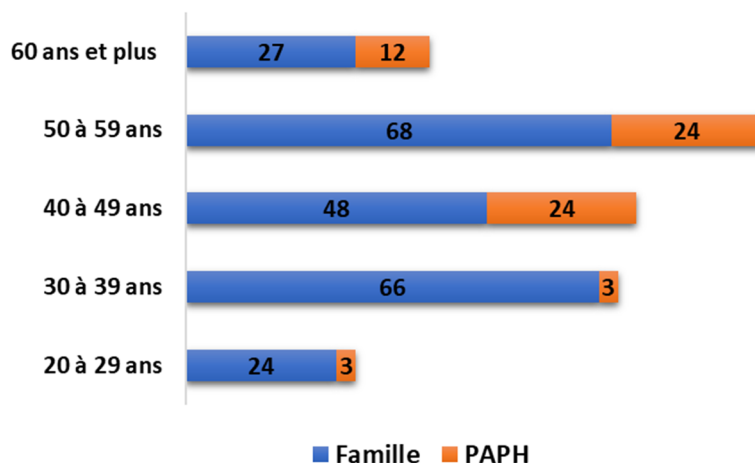


L'effectif côté FAMILLE s'est stabilisé **(+0,4%)** entre 2022 et 2023 passant de 232 à 233 salariés. La proportion d'hommes est quant à elle restée stable. Les hommes représentent donc 3.9% de nos effectifs FAMILLE.



Coté PAPH, l'effectif a augmenté de **3,1%** entre 2022 et 2023, passant de 64 à 66 salariés. La proportion d'hommes reste stable depuis 2018 avec 2 hommes.

• Pyramide des âges



La pyramide des âges **FAMILLE** amène les constats suivants :

- La moyenne d'âge des salariés est de **45 ans** (44 ans en 2022).
- Les + de 50 ans représentent **41%** de l'effectif (38% en 2022), dont **29%** âgés entre 50 et 59 ans et 12% âgés de 60 ans et plus. Cela représente donc au total 95 de nos salariés sur 233 comptabilisés.
- Les 30 à 49 ans représentent **49%** de l'effectif total FAMILLE, soit 114 salariés.
- Les 20 à 29 ans représentent **10%** de l'effectif total FAMILLE, soit 24 salariés.

Côté **PAPH**, les constats sont :

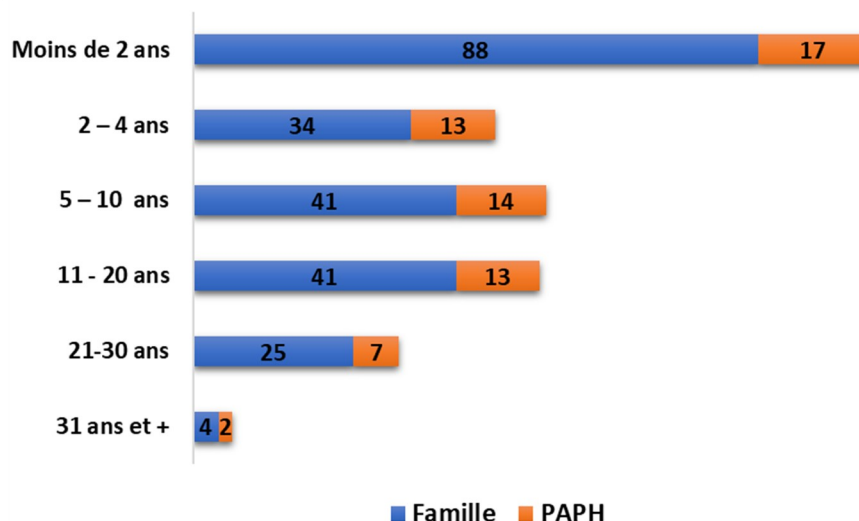
- La moyenne d'âge des salariés est de **50 ans** (50 ans en 2022).
- Les + de 50 ans représentent **54%** de l'effectif (56% en 2022), dont 36% âgés entre 50 et 59 ans et **18%** âgé de 60 ans et plus. Cela représente donc au total 36 de nos salariés sur 66 comptabilisés.
- Les 30 à 49 ans représentent **41%** de l'effectif PAPH, soit 27 salariés.
- Les 20 à 29 ans représentent que **4%** de l'effectif total PAPH (2% en 2022), soit 3 salariés.

Les salariés de l'AFAD IDF sont des « Séniors », soit de plus de 50 ans. Ils représentent au total **131** salariés sur nos **299** au total.

Avec une moyenne d'âge globale de **48 ans** pour l'association, la question du remplacement de ces salariés qui partiront dans quelques années ou très prochainement en retraite se pose de plus en plus, et cela s'accompagne également de la question de la transmission de leurs connaissances métiers et de leur expertise vers les nouveaux salariés.

A cela, l'AFAD IDF propose des contrats de cumul « emploi-retraite » qui permettent à un salarié retraité de l'AFAD IDF de reprendre son activité salariée tout en continuant à percevoir une pension de retraite.

• Pyramide de l'ancienneté



La pyramide de l'ancienneté coté FAMILLE fait apparaître que :

- Plus de la moitié des salariés, soit **53%** d'entre eux ont moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, soit 139 salariés sur 233, avec **15%** entre 2 et 4 ans et **38%** ayant moins de 2 ans d'ancienneté.
- **30%** des salariés ont plus de 11 ans d'ancienneté dans l'Association, soit 70 salariés sur 241.
- **12%** des salariés ont plus de 21 ans d'ancienneté, soit 29 personnes, dont 1% à plus de 31 ans d'ancienneté, soit 4 personnes.

La pyramide de l'ancienneté coté PAPH fait quant à elle apparaître que :

- **46%** des salariés ont ici moins de 5 ans d'ancienneté dans l'association, soit 30 salariés sur 66, avec **20%** entre 2 et 5 ans et **26%** ayant moins de 2 ans d'ancienneté.
- Près de **33%** des salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté dans l'Association, soit 22 salariés sur 64.
- 13% également des salariés ont plus de 20 ans d'ancienneté, soit 10 personnes, dont 3% à plus de 30 ans d'ancienneté, soit 2 personnes.

Les salariés de l'AFAD IDF sont donc majoritairement des salariés avec une **ancienneté inférieure à 5 ans**. Ils représentent près de **47%** de nos effectifs totaux. A noter tout de même que 11% de nos salariés au total ont une ancienneté supérieure à 20 ans dans l'Association, ce qui représente 38 salariés.

- Evolution des absences

	2021	2022	2023	Evolution	Evolution
Nombres d'heures d'absences injustifiées					
Famille	384,34	229,28	281,50	-27%	23%
PAPH	204,30	149,12	242	18%	62%
Nombres de jours d'arrêt pour cause de maladie					
Famille	9 763	9 155,50	8 294,50	-15%	-10%
PAPH	1 455	1 733,50	2 047	40%	18%
Nombres de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet					
Famille	2 511	2 471	2 885,50	15%	17%
PAPH	576	891	909	58%	2%

Concernant les absences injustifiées secteur **FAMILLE** :

- Les **jours d'absence injustifiées** ont augmenté de **23%** entre 2022 et 2023. Elles étaient en baisse entre 2021 et 2023, de 27%.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** a lui diminué de **10%** entre 2022 et 2023, contre 15% entre 2021 et 2023.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause d'accidents de travail/trajet** a augmenté de **17%** entre 2022 et 2023 après également une baisse entre 2021 et 2023 de 15%.

Les absences secteur **PAPH** sont décomposées comme :

- Les **jours d'absence injustifiées** ont augmenté de **62%** entre 2022 et 2023, soit une hausse globale de 18% entre 2021 et 2023.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause de maladie** a augmenté de **18%** entre 2022 et 2023, sachant qu'il avait baissé entre 2021 et 2023.
- Le **nombre de jours d'arrêt pour cause d'accident de travail/trajet** a augmenté de **2%** entre 2022 et 2023 et 58% entre 2021 et 2023.

Les risques professionnels liés au secteur de l'aide à domicile tiennent à la diversité des situations de travail chez les bénéficiaires. Les salariés du secteur de l'aide à domicile sont exposés à de nombreux risques professionnels, occasionnant des accidents du travail, liés principalement à la manutention manuelle (53 %) et aux chutes (35 %). La majorité de ces accidents concerne les salariés de 40 à 59 ans et 96 % d'entre eux touchent des femmes (source : AMELI).

- Embauches/sorties/départs FAMILLE**

	Embauches FAMILLE				Evolution 2022-2023
	2022		2023		
	CDD	CDI	CDD	CDI	
*CADRE	2	1	0	2	-33%
*ADMIN/SUPPORT	6	6	1	7	-33%
TISF/FF TISF	4	24	2	22	-14%
AD/ED/AVS	5	22	7	1	-70%
TOTAL	70		42		-40%

*CADRE = Direction générale, Directeur Administratif et Financier, Responsable d'Entité Départementale, Responsable RH

*ADMIN/SUPPORT = Responsable de secteur, Assistant technique, Assistant RH, Gestionnaire facturation

Motifs de départ FAMILLE	2022	2023
Démission	2	25
Départ volontaire en retraite	1	3
Fin de contrat CDD	8	16
Fin de période d'essai à l'initiative de l'AFAD IDF	1	6
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	2	1
Licenciement pour causes réelles et sérieuses	2	1
Licenciement pour faute grave	1	1
Licenciement pour inaptitude	3	9
Rupture conventionnelle	0	5
TOTAL	19	67

- **Embauches/sorties/départs PAPH**

	Embauches PAPH				Evolution 2022-2023
	2022		2023		
	CDD	CDI	CDD	CDI	
AD/ED/AVS	9	10	3	1	-79%
TOTAL	19		4		-79%

Motifs de départ PAPH	2022	2023
Démission	2	8
Départ volontaire en retraite	1	0
Fin de contrat CDD	8	9
Fin de période d'essai à l'initiative de l'AFAD IDF	2	0
Fin de période d'essai à l'initiative du salarié	2	0
Licenciement pour faute grave	1	1
Licenciement pour inaptitude	3	1
TOTAL	19	29

La balance des entrées et sorties de cette année 2023 font que les effectifs de l'association sont restés stables entre 2022 et 2023 (de 305 à 299 salariés).

Les embauches pratiquées sont réparties principalement sur les intervenants à domicile et les postes administratifs hors cadre, majoritairement en CDI, en accord avec la politique de recrutement de l'AFAD IDF.

Les recrutements en CDD ont permis de faire face aux fluctuations de l'activité de l'association, de remplacer les salariés absents, comme par exemple pour le PAPH qui a recours aux CDD afin de pallier aux absences liées aux congés.

Pour ce qui est des motifs de départ, il ressort que les démissions, ont globalement augmenté entre 2022 et 2023.

A partir de septembre 2023, un questionnaire a été envoyé par mail à 23 salariés sortants, 9 y ont répondu. Sur ces 9 réponses, la plupart ont quitté l'AFAD IDF car ils ont eu d'autres opportunités et des départs à la retraite.

- **Effectif en ETP**

Effectif total intervenant FAMILLE par secteur en ETP au 31/12/2023 (hors personnel « hors activité »)			
	AD/ED/AVS	TISF/FF TISF	Total
75	16,60	20,50	37,10
<i>Objectif ETP 2023 75</i>	<i>14,10</i>	<i>22,10</i>	<i>36,20</i>
77	11,48	15,70	27,18
<i>Objectif ETP 2023 77</i>	<i>11,10</i>	<i>17,77</i>	<i>28,80</i>
78	6,26	12,97	19,23
<i>Objectif ETP 2023 78</i>	<i>7,56</i>	<i>12,18</i>	<i>19,74</i>
91	12,51	24,99	37,50
<i>Objectif ETP 2023 91</i>	<i>12,51</i>	<i>22,19</i>	<i>34,70</i>
93	14,60	17,69	32,29
<i>Objectif ETP 2023 93</i>	<i>12,80</i>	<i>21,89</i>	<i>34,69</i>
95	8,56	17,40	25,96
<i>Objectif ETP 2023 95</i>	<i>8,76</i>	<i>19,20</i>	<i>27,96</i>
Total	70,01	109,25	179,26
<i>Objectifs en ETP</i>	<i>66,83</i>	<i>115,33</i>	<i>182,16</i>

Le tableau suivant met donc en lumière les écarts secteur FAMILLE, entre ce qu'a budgétisé l'association sur l'année 2023, et les postes réellement occupés, en ETP, au 31/12/2023.

Les chiffres indiqués ne concernent que les salariés en poste, auxquels ont été soustraits les salariés « hors activité », absents de leurs postes de travail pour cause de maladie, accidents de travail, congés parentaux, etc.

Il apparait donc que notre association a dépassé ses objectifs en personnel, particulièrement sur les postes de TISF diplômés, et ceci quelle que soit l'antenne. Au 31/12/2023, il manquait donc à l'association 3,18 ETP en poste pour les AD/ED/AVS.

• Formation

Nom ou Collectif	Nombre de personnes	Fonction occupée	Obligatoire	Intitulé de la formation
Collectif	20	TISF	Non	Ecrits professionnels – 3 sessions
Collectif	12	TISF	Non	Trouble du comportement chez l'enfant autiste
Collectif	10	TISF/AVS/AD	Non	Intervenir auprès des familles dont un enfant est en situation d'Handicap
Collectif	2	AD	Oui	VAE AES
			Oui	Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de Niveau 2
Collectif	25	AD/AVS/TISF	Oui	Sensibilisation à la bientraitance
Collectif	12	PAPH	Non	Agir en bientraitance et Améliorer la qualité des soins
Collectif	10	RED DG DGA RH DAF	Non	Mieux communiquer pour mieux coopérer et manager les équipes avec efficacité
Collectif	12	AD/AVS	Non	Confiance en soi
Collectif	16	TISF	Non	Cycle professionnalisation des faisant en fonction TISF
Collectif	20	Tout public	Oui	Tutorat & accompagnement
RH	1	RRH	Non	Avenant 43 à la CCBAD
ASST. SIEGE	1	AQ	Non	Les clés de la communication
Collectif	6	TISF	Non	Accompagnement des familles avec enfants porteurs de TED
Collectif	6	TISF	Non	Visite en présence d'un tiers
Collectif	5	RS	Non	Gestion du stress
Collectif	2	DG/DAF	Non	Module 2 - RH
Collectif	5	TISF / 75	Non	Les fondamentaux des professionnels de la petite enfance
Collectif	12	TISF	Non	La gestion des conflits – 2 sessions
Collectif	10	AD	Oui	Gestes et postures
Collectif	2	PAYE	Non	Modulation du temps de travail

L'année 2023 a été marquée par la diversité des formations proposées. L'ensemble des métiers de l'Association a pu suivre une formation. Les salariés ont également suivi des formations hors plan de développement des compétences.

Concernant le PAPH, il y a eu les formations suivantes :

- Séance de sensibilisation aux aménagements et aux techniques du CLIC
- Séance une sensibilisation à la prévention des risques professionnels.

Concernant le secteur famille, il y a eu la formation suivante :

- Conférence débat sur « Les liens familiaux à l'épreuve des violences conjugales ».

• QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail)

Afin de mettre en place une politique de **Qualité de Vie** et des **Conditions de Travail**, l'AFAD IDF a mis en place un comité de pilotage paritaire et pluridisciplinaire composé de :

- ◆ la Directrice Générale
- ◆ la responsable RH
- ◆ la responsable qualité
- ◆ les élus du CSE
- ◆ les membres de l'équipe administrative
- ◆ les intervenants à domicile



Le comité de pilotage a été formé à la prévention des RPS et à la Qualité de Vie au Travail par un binôme psychologue et ergonome de l'ACMS (service de santé au travail) :

Les rôles et missions du comité de pilotage ont été les suivants :

- Elaboration d'un questionnaire et un guide d'entretien pour recueillir le point de vue des équipes
- Rencontre avec les équipes à partir du guide d'animation pour repérer les difficultés et les propositions d'amélioration (questionnaire et animations de réunions auprès des équipes de chaque département)
- Elaboration d'un plan d'action à partir des propositions des équipes de terrain
- Suivi du plan d'action et s'assurer de l'efficacité des actions (avec réadaptation si besoin)
- Uniformisation de la politique managériale
- Management et communication
- Prises en charge des situations « lourdes »
- Amélioration des conditions de travail et conciliation perso pro (temps de pause, temps déjeuner, temps de trajet...).
- Prévention et prise en charge du risque traumatique

L'objectif de ce comité est de prévoir un plan d'action et de le mettre en œuvre.

• PAPERIPACT

LE PAPERIPACT

(Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)



Après la réalisation des DUERP, un **Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPERIPACT)** a été mis en place et a été validé en CSE.

Les objectifs principaux ont été les risques infectieux, l'environnement du travail à domicile, l'organisation du travail.



Rapport d'activité 2023

Service qualité



Bilan des objectifs 2023

DÉMARCHE QUALITÉ

- Planifier les évaluations des antennes référentiel qualité HAS ✓
- Mise en place d'un COFIL Qualité trimestriel **report 2024**
- Point semestriel avec chaque antenne dans le suivi de leur Plan d'action Qualité **report 2024**
- Point trimestriel Qualité avec les antennes 78-95
- Mise à jour Projet de service famille et PAPH ✓
- Mise en place du logiciel qualité AGEVAL ✓

PRÉVENTION DES RISQUES

- DUERP antennes et siège ✓
- Instituer un point annuel sécurité des antennes ✓
- Suites de l'enquête QVCT 2022 ✓
- Enregistrement et suivi des événements Indésirables ✓
- Enregistrement et suivi des appels de l'astreinte ✓

LA GARANTIE DES DROITS DES BÉNÉFICAIRES

- Diffuser le règlement de fonctionnement famille et PAPH ✓
- Organiser une campagne d'adhésion des usagers ✓

RESSOURCES HUMAINES

- Mise à jour de la procédure de gestion RH **en cours**
- Mise en place de la BDES Base de données éco et sociales ✓
- Mise à jour des fiches de poste **en cours**
- Finaliser la mise à jour de la procédure de recrutement et intégration au PAPH ✓
- Planifier formation tutorat TISF ✓
- Mode opératoire accueil et suivi des stagiaires ✓

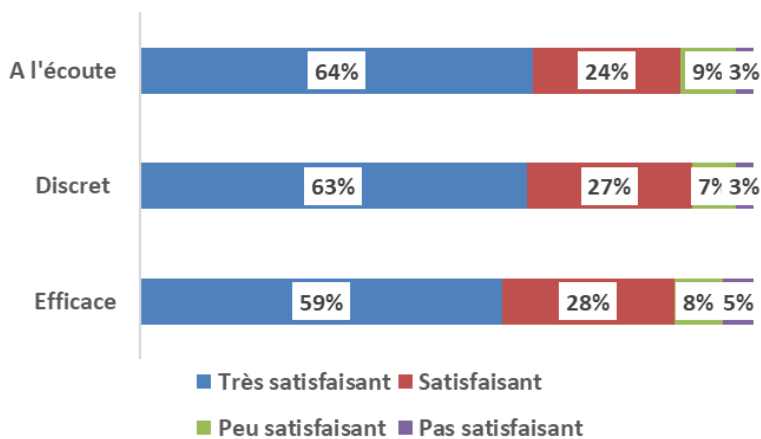
ACCOMPAGNEMENT ET COORDINATION DES INTERVENTIONS

- Finaliser la mise à jour CALIGO ✓
- Suivre le transfert des données logiciels APOLOGIC / ADONIS au niveau de la CNAF ✓
- Optimiser les pratiques et la communication siège / antennes **en cours**
- Finalisation des Modes opératoires ✓
- Maintien des réunions mensuelles siège et antennes ✓
- Suites de l'accompagnement V.FRAISSE ✓

Résultats de l'enquête de satisfaction 2023

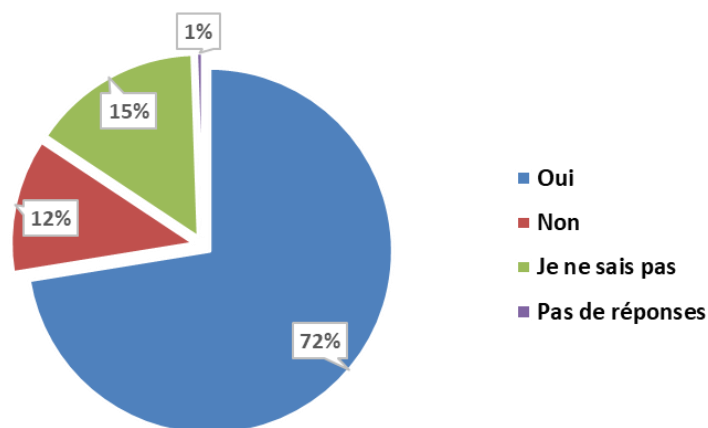
Bénéficiaires au titre de la CAF

Professionalisme des intervenants à domicile :



Environ **88%** des bénéficiaires sont satisfaits du professionnalisme des intervenants à domicile.

Satisfaction des bénéficiaires :

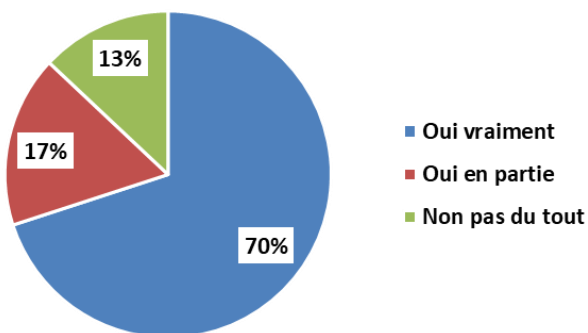


72% des bénéficiaires recommandent l'AFAD IDF à leur entourage.

Bénéficiaires au titre de la Protection de l'Enfance

87% des enfants se sont sentis en sécurité pendant l'intervention

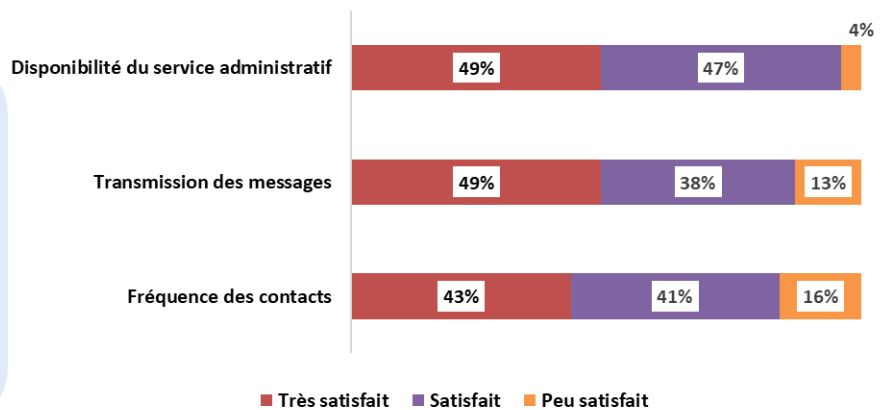
Equilibre familial



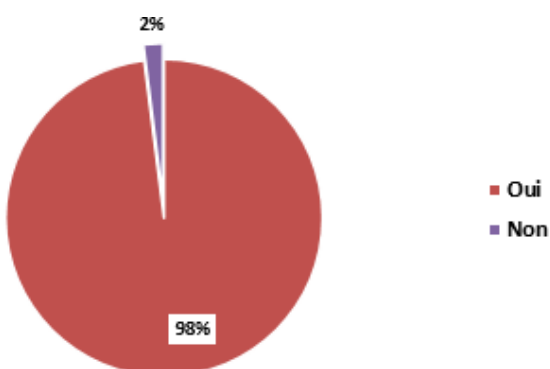
88% des bénéficiaires jugent les interventions des professionnels bénéfiques à leur équilibre familial

Personnes âgées/

96% des bénéficiaires sont satisfaits de la disponibilité du service administratif



80% sont satisfaits de la gestion des remplacements pendant les périodes de congés



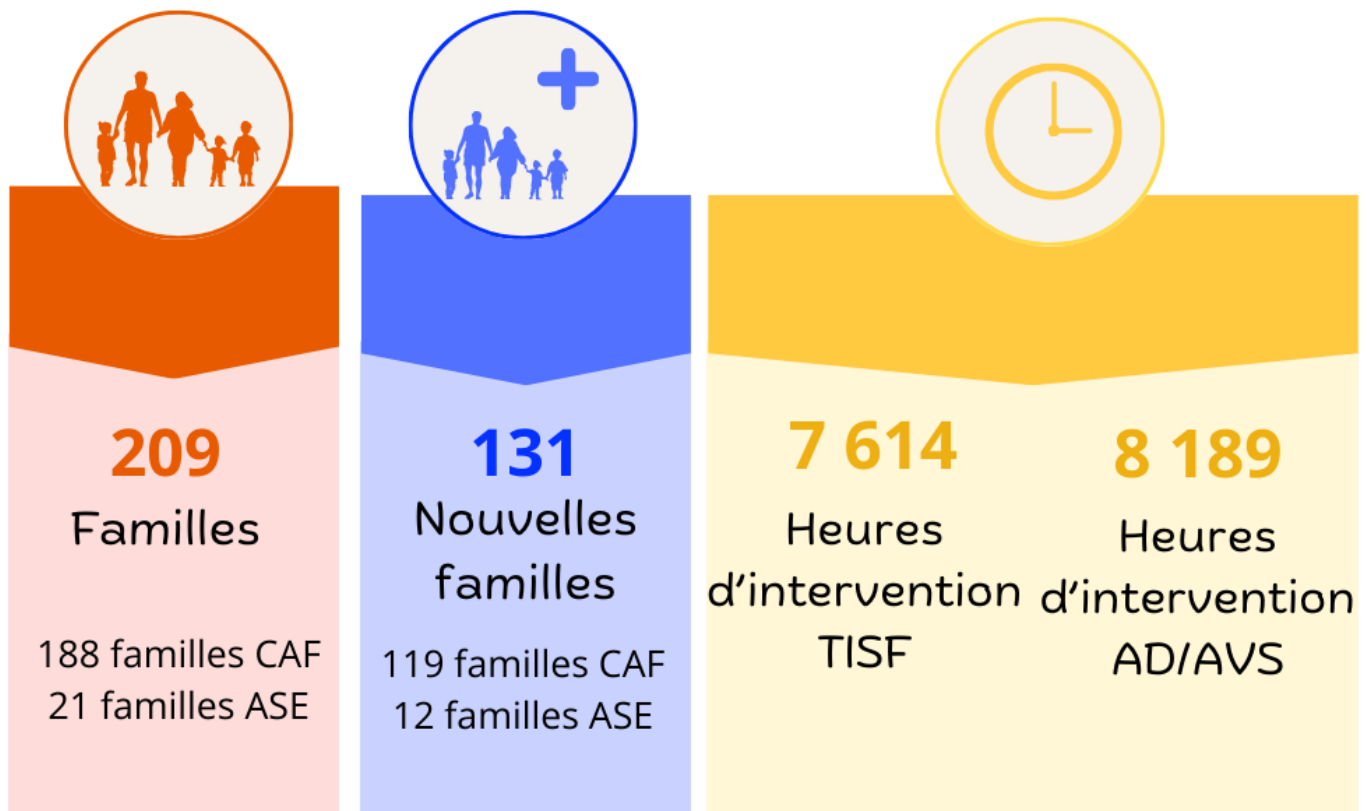
98% recommandent l'AFAD IDF à leur entourage

Rapport d'activité 2023

Département de Paris



Chiffres de l'année 2023



Avec un nombre de familles accompagnées en hausse en 2023, dont les nouvelles assez conséquemment, notre activité parisienne demeure globalement stable avec une faible augmentation de volume, un peu plus prononcée pour les AD/ADVF.

Présentation

L'antenne de Paris de l'AFAD IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire, qui comprend : la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

Elle est composée d'un responsable d'antenne, adjoint d'une équipe administrative comptant trois responsables de secteur : deux en charge des TISF et une autre des AD/ADVF. Elles coordonnent et organisent l'action d'une équipe de professionnels de terrain, dont 23 TISF et 17 AD/ADVF.

De leur place, toutes et tous œuvrent pour l'objectif commun, d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

Actualité de l'antenne

Après s'être réorganisée en 2022, l'équipe administrative de l'antenne a été profondément renouvelée en 2023, avec l'arrivée de trois nouvelles Responsables de Secteur entre janvier et octobre, en remplacement de deux parties dans le cadre d'une évolution de carrière et d'une dans celui d'un départ en retraite.

L'organisation mise en place l'année précédente perdure et se décline toujours avec une Responsable de Secteur distincte, en référence de chacune des trois équipes de terrain, réparties comme suit :

- ◇ TISF secteur Ouest (départements 75/ 92)
- ◇ TISF secteur Est (départements 75/93/94)
- ◇ AD/ADVF, avec en son sein également deux zones géographiques distinctes Est/Ouest

Elle demeure lisible et cohérente, avec des interlocutrices bien définies et identifiées. Ainsi, elle permet de la fluidité dans les échanges avec les familles, les partenaires et, des transmissions claires et simplifiées entre Responsables de Secteur et intervenants (TISF et AD/ADVF).

Cette organisation, alliée à une nouvelle dynamique facilitée par l'arrivée de nouvelles RS, a contribué en 2023 au maintien global de notre activité, qui s'était développée plutôt positivement pour notre antenne dans la période post COVID-19 ; ce dernier éprouvant pourtant durement notre secteur.

Nos missions d'accompagnement des familles ont donc pu pleinement se poursuivre, en visant à la fois : une optimisation de la gestion des suivis administratifs de notre antenne et la poursuite de

Rétrospective 2023

Janvier

- Rencontre partenariale avec la « Maison de liens familiaux » de Paris
- Arrivée d'une nouvelle RS en charge des TISF / équipe Ouest

Mars

Rencontre partenariale avec l'équipe des responsables de la PMI de Paris

Juin

Après-midi banalisé pour une rencontre d'« échange des pratiques » entre les professionnelles de la Maison des liens familiaux et les équipes des TISF + l'équipe administrative de l'antenne

Mai

Mise à jour du DUERP avec les représentants de chaque corps de métier de l'antenne

Avril

Arrivée d'une nouvelle RS en charge des TISF / équipe Est



Juillet

- Rencontre partenariale avec l'équipe du Service Educatif Petite Enfance de Paris de l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale).
- Rencontre partenariale avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas », avec le RED et deux TISF de l'antenne, suite à notre projet engagé avec le SEAPPE de la Ville de Paris en 2022

Octobre

- Arrivée d'une nouvelle RS en charge des AD
- Rencontre partenariale avec « Toit et joie », bailleur social

Décembre

- Première réunion d'élaboration du projet Vesta avec le bailleur social de la Poste « Toit et joie »
- Parcours de formation de 4h à destination des TISF : Petite Enfance « Les essentiels de la relation avec l'enfant », grâce à un financement spécial des services PMI de la Ville de Paris

Novembre

- Rencontre avec le service qualité de la FNAAFP/CSF (adhésion au 1er janvier 2024), dans le cadre de la préparation à l'évaluation HAS
- Contact pour l'engagement d'un travail partenarial avec la Responsable secteur nord du SAMELY (Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes)
- Elaboration de nouvelles plaquettes d'informations et d'affiches destinées à cibler les partenaires directs de la périnatalité et de la parentalité de notre antenne grâce à financement exceptionnel des services PMI de la Ville de Paris

Zoom sur la rencontre avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas »

- Le 7 juillet, une rencontre partenariale s'est tenue avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas », à laquelle ont participé le Responsable de l'antenne et deux TISF de l'équipe Est.
- Ce moment faisait suite à notre partenariat engagé en 2022 avec le SEAPPE 75, dans le but d'aider et soutenir de jeunes mères fragilisées au moment de leur sortie de centre parental. Ce temps d'échange, de partage et de présentation de nos missions à l'ensemble des acteurs en présence, a permis l'instauration de partenariats réguliers pour accompagner ces jeunes parents.

Zoom sur les financements exceptionnels communication et formation liés à notre activité PMI 75

Malgré un nombre d'heures encore relativement modeste en 2023 - Cf. tableau activité, nous accompagnons de plus en plus de familles Parisiennes dans ce cadre. En effet, les heures d'activité PMI sont fortement minorées par leur mode de calcul, strictement lié au seul financement PMI (les nombreuses PEC en co-financement CAF n'apparaissant pas). Ainsi, grâce à une action partenariale engagée avec les services de la PMI de la Ville de Paris, nous avons pu mettre en place un protocole de suivi, qui se déroule comme suit :

- Réception du devis d'opportunité transmis par la PMI prescriptrice de l'accompagnement TISF
- Devis envoyé par notre antenne au service de PMI central
- Envoi de l'accord à l'antenne pour 40h d'intervention, renouvelable 2 fois maximum (soit 120h possibles au total)
- A l'issue de chaque PEC de 40h, un CR d'intervention évaluant l'évolution des objectifs initiaux est réalisé par les TISF intervenant auprès de la famille, et transmis au service de PMI concerné, dont découle le renouvellement ou non de l'accompagnement.

Par ailleurs, grâce à cet important partenariat, notre antenne a pu bénéficier de deux financements spéciaux alloués à notre association, destinés pour l'un à la communication et pour l'autre, à la formation :

⇒ **COMMUNICATION** : avec celui-ci, nous avons pu élaborer et diffuser une plaquette d'information et des affiches, destinées à cibler plus particulièrement nos interventions centrées sur la périnatalité et la parentalité sur le territoire Parisien.

FORMATION : ce dernier nous a permis de financer une formation spécifique en relation avec la petite enfance – en plus de celles liées à notre plan de formation annuel – dont ont pu bénéficier 5 TISF de l'antenne intervenant en PMI 75. Il s'agissait d'un module de 4h, où ont été abordés : « Les essentiels de la relation avec l'enfant ».



Rapport d'activité 75

Notre antenne a organisé au cours de l'année 2023, diverses sorties et activités ludiques, éducatives et/ou sportives, à destination des familles que nous accompagnons.

Activités et sorties 2023

Dates	Sorties
18 janvier	Cinéma
20 février	Aquarium
23 février	Activité culinaire
25 février	Activité pâtisserie
1er mars	Cinéma
15 mars	Parc d'activités ludiques
22 mars	Activité culinaire
27 avril	Parc d'activités ludiques
22 mai	Peinture
27 mai	Parc floral
10 juin	Médiathèque
24 août	Activité culinaire
30 août	Planetarium et parc de la Vilette
28 octobre	Activité pâtisserie
2 novembre	Sorties collective escalade
13 décembre	Sortie collective cinéma

Zoom sur la sortie collective escalade du 2 novembre

Action collective organisée le jeudi 2 novembre 2023 après-midi, cette sortie, initiée par une TISF de l'équipe en 2^{ème} année de formation, a mobilisé 6 professionnels à destination de 5 familles, soient 8 enfants et 3 parents.

Les objectifs de l'action étaient les suivants :

- Regrouper des familles qui souffrent d'isolement
- Favoriser les liens parents / enfants à travers le partage d'une action sportive de loisirs
- Travailler le lien entre le professionnel et le bénéficiaire de manière plus informelle, dans un autre contexte
- Permettre aux enfants la découverte d'une activité sportive originale
- Travailler avec les familles le vivre en société et les normes de sécurité



Déroulé de l'action :

La sortie s'est très bien passée et tous les participants étaient ravis d'avoir pu en bénéficier.

Le rendez-vous était donné directement à la salle d'escalade de Montreuil (93). Un moniteur est venu expliquer le déroulé de l'activité, notamment les règles de sécurité importantes à retenir. Ensuite, tous les participants présents ont été réunis, afin que ces règles soient reprises avec eux et de s'assurer qu'elles avaient bien été comprises. Puis, tout le monde a rejoint un espace adapté à l'âge des enfants, composé de blocs d'escalade et de tapis. Ainsi, toutes et tous ont pu circuler et profiter des équipements assez librement.

Un petit goûter était prévu en fin d'après-midi, pour partager un moment convivial et faire une transition douce vers la fin de l'activité, avant le retour des familles à leur domicile.

Ce moment privilégié partagé, avec et entre les familles autour d'une activité ludique et sportive, a été à la fois facteur de dépassement de soi et aussi et surtout, de développement de lien social. Il aura également permis aux professionnels présents, de bénéficier d'observation de compétences, qui n'auraient pu l'être dans le contexte habituel de leurs interventions au domicile des familles.

Secteur d'intervention

Notre activité est majoritairement centrée sur les arrondissements du nord de Paris. Néanmoins, nous sommes présents sur l'ensemble du territoire Parisien et nous élargissons progressivement nos zones d'intervention, de manière à homogénéiser davantage encore notre présence dans la capitale.

Origine de la demande

L'origine de la demande Parisienne provient principalement des services sociaux et de la CAF.

Ces proportions sont parfaitement représentatives de notre activité d'accompagnement, qui se partage entre : protection de l'enfance et aide, soutien, conseil et prévention auprès des familles.

A noter également une part de demande PMI toujours croissante, qui même modestement, poursuit son développement. Ce que nous souhaitons.

Par ailleurs, il est à souligner que c'est très majoritairement le « bouche à oreilles » et donc l'échange entre les familles elles-mêmes, qui nous apporte le plus de demandes. C'est là un indicateur très positif concernant la perception de nos missions par les bénéficiaires.

L'activité

	TISF CAF	TISF ASE	PMI	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	6 633,25	744,50	236,25	8 189	15 803
Heures réalisées 2022	5 381,25	1 637,75	311,50	7 606,25	14 936,75
Heures réalisées 2021	4 573,75	1 780	144,25	6 115	12 613
Heures réalisées 2020	3 439,75	1 901,25	7	5 353,50	10 701,50
Evolution 2022-2023	72%	-54%	-24%	8%	6%
Evolution 2020-2023	93%	-61%	3275%	53%	48%

Concernant notre activité TISF CAF, nous constatons que les heures réalisées en 2023 sont en forte hausse sur l'année. Cette hausse qui se poursuit de manière conséquente avait été amorcée en 2021, année marquée par la reprise post-épidémique. Cela se fait au détriment des heures ASE qui sont elles en baisse.

Les heures AD/ADVF ont quant à elles continué leur hausse, dépassant les résultats atteints en 2022.

Notre activité PMI 75 a connu en 2023 une petite baisse, après une croissance spectaculaire enregistrée en 2022.

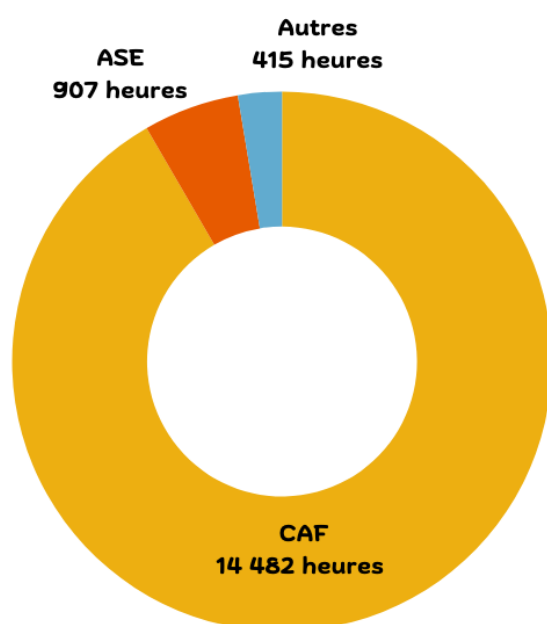
Rapport d'activité 75

Activité de l'antenne de Paris sur le département du 93

	TISF CAF + ASE	TISF ASE	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées par l'antenne du 75	9 370,25	6 560,75	3 859,55	13 229,80
Heures réalisées par l'antenne du 93	32 279,00	23 411,75	18 648,30	50 927,30
% d'heures réalisées par le 75 sur le 93	29%	28%	21%	26%

L'antenne de Paris intervenant sur 4 départements de l'Île-de-France, ce tableau vient souligner la part importante de notre activité en Seine St Denis, qui représente plus d'un quart de l'activité globale qui y est réalisée par notre association (toute activité confondue), que nous effectuons conjointement avec l'antenne de La Courneuve en charge du 93 ; notre territoire d'intervention se bornant aux communes du département limitrophes de Paris.

Répartition des financeurs



La répartition des financeurs est en adéquation avec le secteur d'activité des différentes interventions.

Elle est par conséquent très stable et relativement semblable aux années précédentes. Les interventions TISF sont très majoritairement financées par la CAF, suivie par l'ASE et la PMI, qui représente encore une part faible dans le département Parisien.

Pour les AD/ADVF, la part de financement CAF est quasiment exclusive, puisqu'elle représente 96% ; les 4% restant relevant de l'ASE et des mutuelles.

Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	63	78	46	70	37%	11%
AD/AVS	68	131	55	113	24%	16%
TOTAL	131	209	101	183	30%	14%

Dans un contexte de hausse d'activité continue ces dernières années, le nombre de familles accompagnées progresse donc également forcément de manière assez conséquente en 2023.

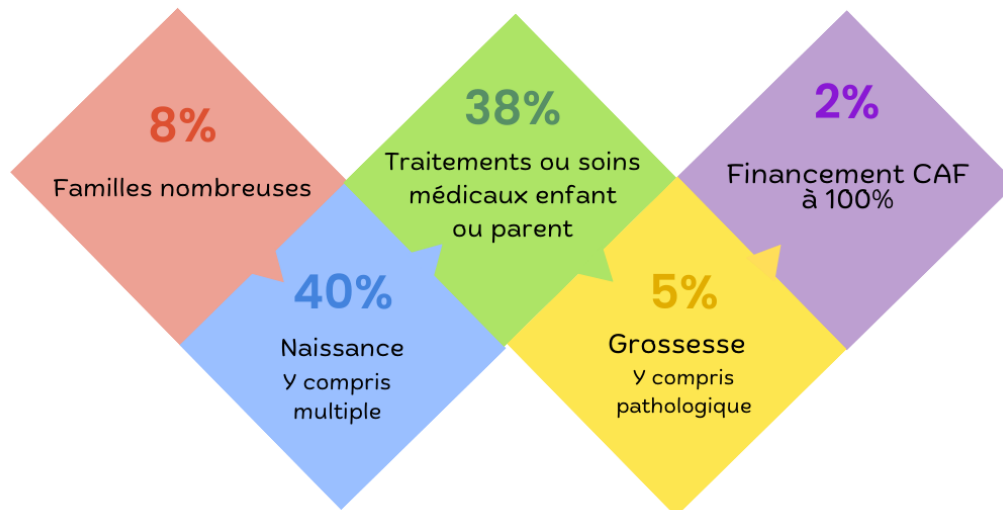
Il est intéressant de noter un renouvellement très important par de nouvelles familles, et particulièrement en TISF. Ce qui vient souligner une certaine dynamique de notre présence sur le territoire concernant cette activité.

Bénéficiaires accompagnés par l'antenne de Paris sur le département de Seine-Saint-Denis

Communes	Bénéficiaires CAF	Bénéficiaires ASE	TOTAL
Bagnolet	22	13	35
Le Pré Saint Gervais	2	1	3
Les Lilas	7	0	7
Montreuil	37	23	60
Romainville	8	11	19
TOTAL	76	48	124

Ce tableau témoigne de notre présence importante dans le 93, avec **124 familles** accompagnées au total, dont **76** en CAF et **48** en ASE, sur le territoire du département limitrophe de celui de la capitale.

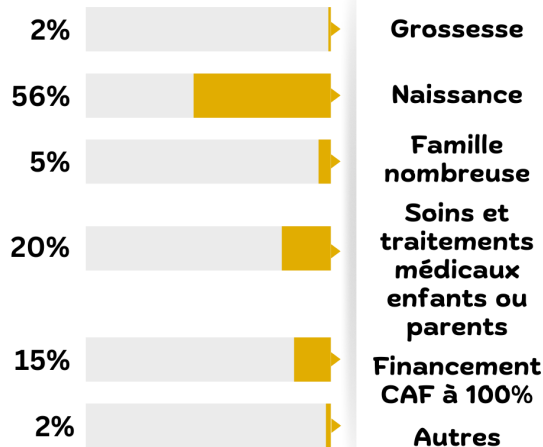
Les motifs d'intervention CAF



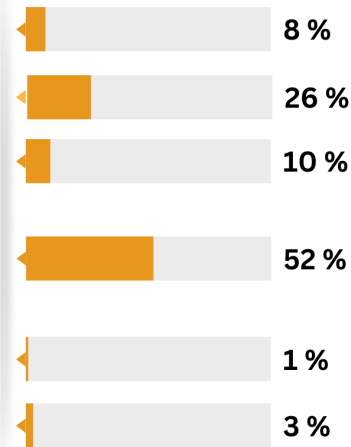
Répartition des heures par motifs d'intervention

Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 56% des interventions des TISF

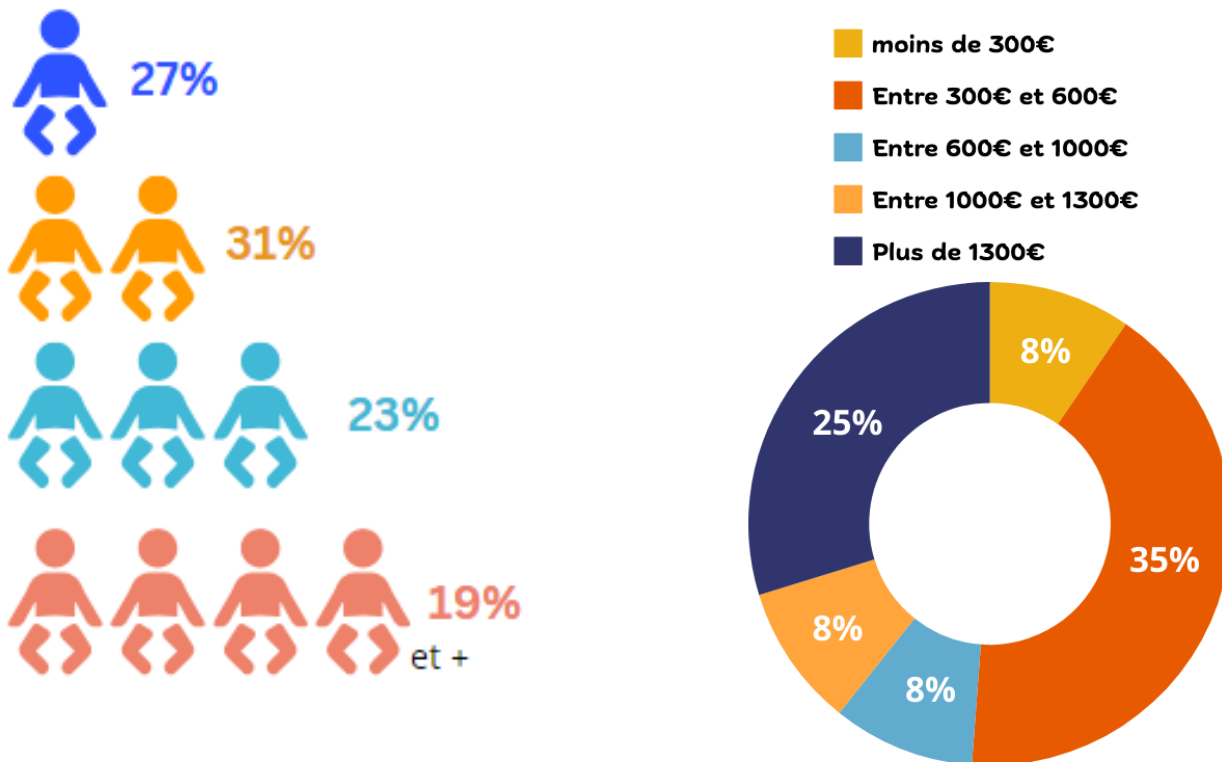


Activité AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, les traitements et soins médicaux représentent 52% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



La plus grande partie de nos interventions sur le territoire de Paris se fait auprès de familles de 1 à 3 enfants, dont les quotients familiaux mensuels, majoritairement situés entre **300 et 600 €**, demeurent plutôt moyens. Mais il est à noter qu'un quart des foyers sont tout de même à **1300 € et plus**.

Sans surprise, il est donc observé de grandes disparités en fonction des zones géographiques concernées dans la capitale. Celles-ci ont tendance à s'accroître légèrement en comparaison des chiffres de 2022, venant souligner ainsi l'accroissement d'une fracture sociale grandissante.

Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	744,50	21
Activité 2022	1 637,75	24
Evolution 2022-2023	-54%	-12%

Avec un volume de **906,75 heures** et **21 familles accompagnées** (composées majoritairement de 1 à 3 enfants et plus marginalement 4), notre activité dans le cadre de la protection de l'enfance est en baisse sur le territoire Parisien, malgré un nombre de familles accompagnées assez stable (21 pour 24 en 2023).

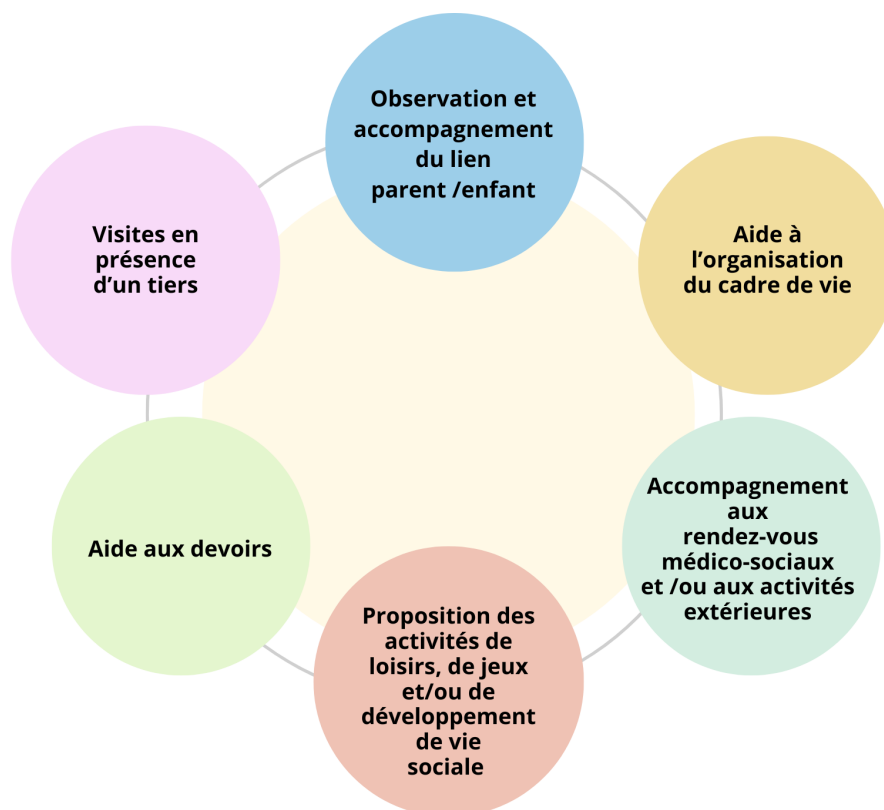
Cependant, nous savons que dans un climat social fragilisé, les besoins en la matière restent importants et nous avons le souhait de poursuivre avec nos partenaires le travail engagé, pour répondre aux demandes de prise en charge des familles en accompagnement ASE.

La répartition des missions ASE et le déroulement de leurs prises en charge :

Nous observons sur Paris, une augmentation des interventions conjointes avec les services d'AEMO et d'AED, mais également des suivis dans les hôtels sociaux du 115. Cette recrudescence de situations de grande précarité étant évidemment à mettre en relation avec l'inflation croissante et la crise socio-économique qu'elle entraîne.

Les prises en charge ont une durée moyenne de 120 heures, à raison d'environ deux demi-journées d'intervention par semaine auprès des familles. Il arrive d'ailleurs que nous éprouvions parfois des difficultés pour le renouvellement de ces prises en charge, qui peuvent conduire à des interruptions de suivi, souvent préjudiciables aux familles.

Les motifs de nos interventions les plus fréquents sont les suivants :



Dès le début de l'accompagnement, nous mettons en place un projet individualisé en lien avec les partenaires. Celui-ci va permettre de déterminer les moyens et les objectifs du suivi dispensé par les TISF. Réalisé avec et pour la famille, il a également pour but primordial, de la placer au cœur et de la rendre actrice de son projet. C'est le binôme de TISF en charge de l'accompagnement, nommé par la responsable de secteur, qui est référent et donc garant de ce projet. Le choix d'un binôme, qui intervient en alternance auprès de la famille, est volontaire. Il permet en effet, de bénéficier d'un regard croisé et d'aider à conserver le recul et donc la bonne posture, inhérente à tout accompagnement d'ordre social.

La prise en charge se réalise ensuite alors en liens étroits et permanents avec les différents partenaires autour de la situation. En fin de prise en charge, un rapport d'évaluation est rédigé par les TISF. Il est évidemment réalisé au regard du projet individuel établi au démarrage de l'accompagnement et préconise les suites à donner à l'accompagnement, en fonction de l'évolution observée. Il est à noter que pour tout ce travail de suivi et de réflexion (rédaction du Projet Individualisé, des notes intermédiaires éventuelles, du rapport d'évaluation, mais aussi les temps d'échanges et de concertations avec les partenaires), du temps que nous appelons « heures administratives » est dédié aux TISF, pour effectuer ce travail indispensable. Il représente environ 10 heures sur un suivi de 4 à 6 mois. Il est évidemment mentionné dans le devis préalable à la prise en charge et validé par le service demandeur.

Actions et partenariats 2023

La mise en place d'actions collectives est un moteur pour notre activité, permettant de la faire connaître et/ou de la mettre en valeur.

Nos équipes peuvent dans ces occasions présenter aux familles et/ou aux partenaires, l'étendue de leurs missions, les différentes possibilités d'accompagnement et/ou simplement dispenser des conseils pour tous les actes liés à la périnatalité et à la parentalité, dont elles sont spécialistes. Ces actions collectives et/ou ces rencontres peuvent par ailleurs être dans le même temps, l'occasion de développer de nouveaux partenariats :

Demi-journée banalisée dans le cadre d'une rencontre d'« échange des pratiques » entre les professionnels de la Maison des liens familiaux et les équipes des TISF, accompagnés de l'équipe administrative de l'antenne



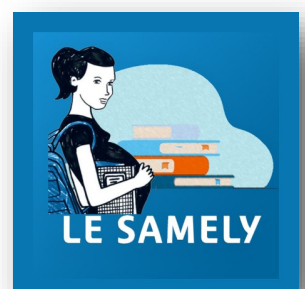
Rencontre avec l'équipe du Service Educatif Petite Enfance de Paris de l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale), ayant abouti à la mise en place d'un partenariat régulier de suivi de situations de familles dans le cadre de l'ASE sur le territoire Parisien

Rencontre partenariale avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas », avec le RED et deux TISF de l'antenne, ayant permis l'instauration de partenariats réguliers pour accompagner de jeunes parents en sortie de centre parental



Rencontre avec « Toit et joie », bailleur social, dans l'objectif de la mise en place d'un projet partenarial à venir en 2024

Contact pour l'engagement d'un travail partenarial avec l'équipe du SAMELY secteur nord (Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes), pour des projets communs à venir en 2024



Zoom sur La journée d'échange des pratiques à la *Maison des liens familiaux*



Le 22 juin 2023 après-midi, l'ensemble des équipes administratives et TISF de l'antenne de Paris, sont allées à la rencontre des équipes de la « Maison des liens familiaux », située dans le XIX^{ème} arrondissement de la capitale.

Le but de cette rencontre avec ces spécialistes de la médiation familiale (composée de professionnels tels que : Psychologues, Educateurs de Jeunes Enfants ou encore Educateurs Spécialisés), avait pour objectif de partager et d'échanger nos pratiques dans le cadre de nos accompagnements respectifs des familles, en lien notamment avec le nouveau motif d'intervention CAF lié à la séparation.

Très appréciée de part et d'autre, cette ½ journée riche de partage d'expériences variées, a également pour objectif de donner le jour à des projets de partenariats communs à venir...

Cf dossier joint « Photos journée du 22 juin Maison des liens familiaux ».

Bilan des objectifs 2023

Poursuivre notre travail de développement et de diversification de notre activité dans la capitale, entamé après la reprise post COVID de 2021

Comme les chiffres l'indiquent, nos suivis de familles Parisiennes dans le cadre de la CAF ont augmenté de manière importante en 2023. Au point d'être désormais très largement majoritaires, au détriment de nos accompagnements liés à la protection de l'enfance. Nous restons cependant bien présents sur tous les secteurs d'activité dans la capitale, même s'il faut tendre à davantage d'équilibre dans l'exercice de nos missions, pour pouvoir répondre aux demandes de tous nos partenaires

Continuer de mener à bien des projets ambitieux et innovants, en vue de développer nos partenariats et d'élargir nos missions d'accompagnement à destination des familles

A travers nos nouveaux liens partenariaux développés et entretenus en 2023 (Cf. partie précédente : « Actions/partenariats 2023 »), nous avons poursuivi cette année le travail d'élargissement de nos missions initié depuis quelques années, pour lesquelles le champ d'action devrait encore s'accroître en 2024

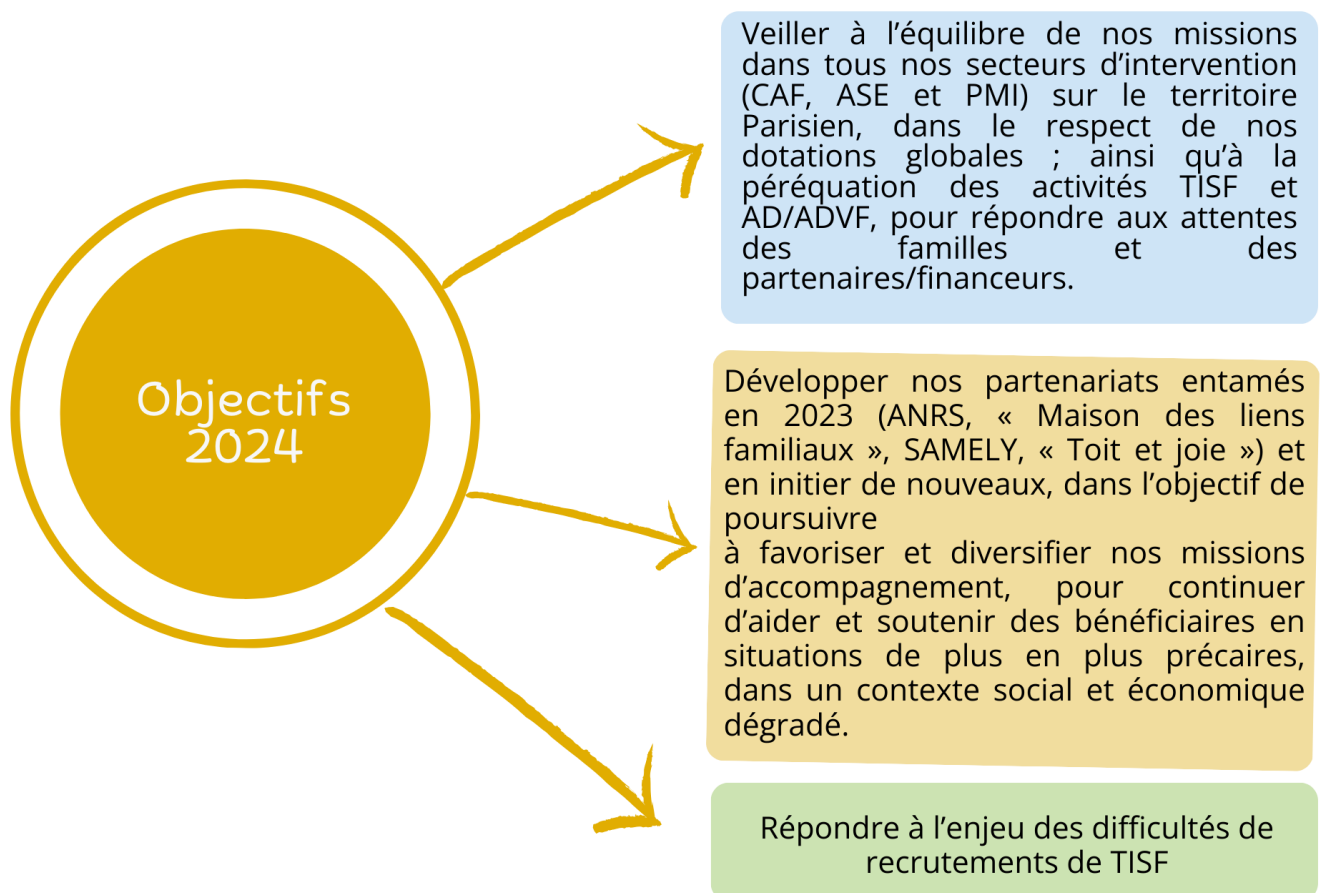
Finaliser la mise en place d'un partenariat d'échange de pratiques, visant l'accompagnement des familles (particulièrement ce qui est en lien avec la séparation et la médiation familiale) avec « La Maison de liens familiaux » de Paris

Suite à notre rencontre d'échange des pratiques de juin 2023, nos liens perdurent avec les professionnels de la Maison des liens familiaux et de nouvelles actions partenariales devraient voir le jour en 2024

Poursuite du développement de notre activité PMI 75

Même si notre activité PMI 75 a connu une petite baisse en 2023, elle a tout de même tendance à se stabiliser, après avoir connu une hausse spectaculaire en 2022

Objectifs 2024



Bilan qualité 2023

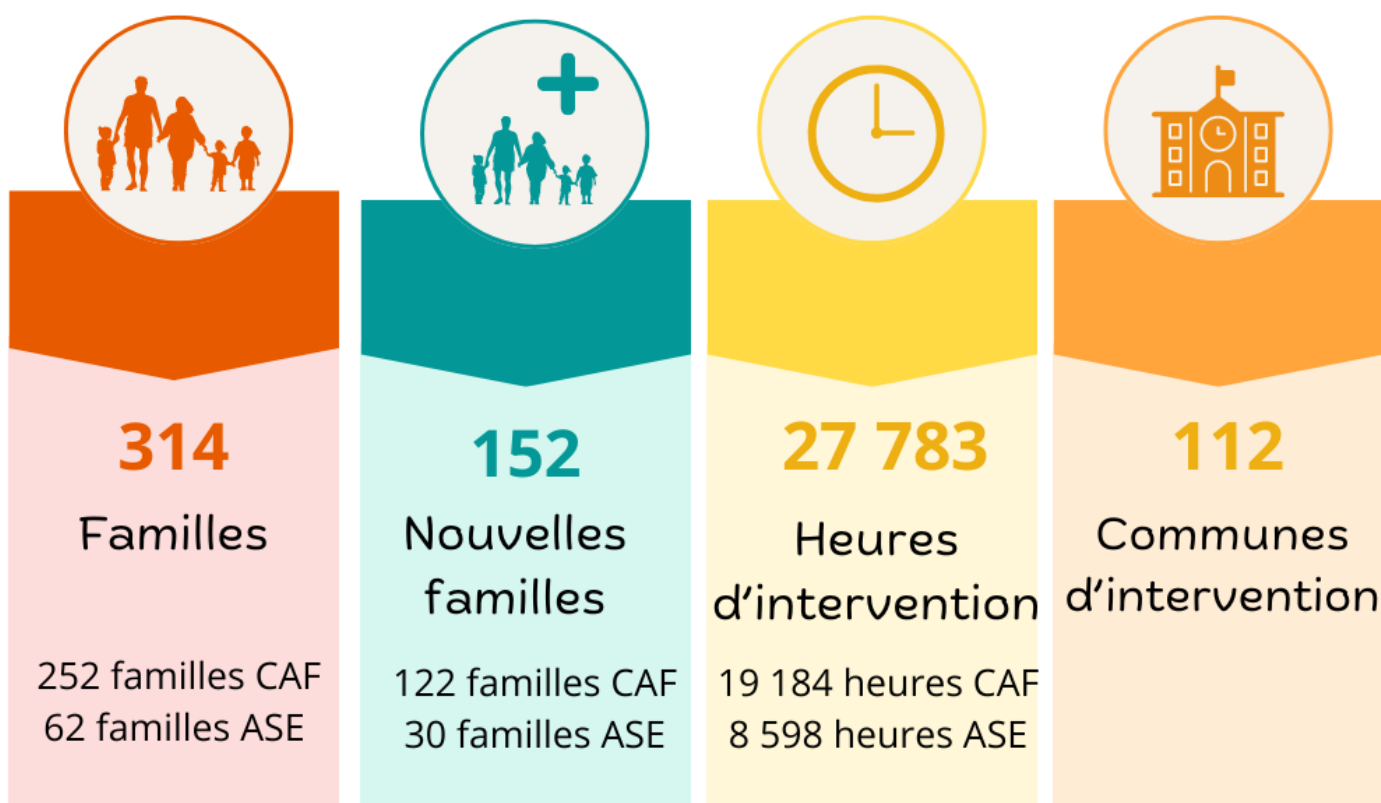
Critères	Objectifs	Actions
Recrutement et intégration des nouveaux salariés	Accompagner le salarié dans son poste	Formaliser systématiquement l'entretien fin de période d'essai
Partenariat	Développer le partenariat sur le territoire	Développer le partenariat sur le 92 et le 94
Satisfaction, plaintes et réclamations	Enregistrer et suivre les réclamations	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations Systématiser l'enregistrement des réclamations Enregistrer systématiquement les contacts entrants/sortants
Gestion des événements indésirables	Enregistrer et traiter les événements indésirables	Sensibiliser et former les professionnels à l'enregistrement des événements indésirables
Bienveillance et éthique	<ul style="list-style-type: none"> Former à la bienveillance Sensibiliser les professionnels à la prévention de la maltraitance Sensibiliser les salariés aux droits et libertés des familles Sensibiliser régulièrement à la bienveillance 	<ul style="list-style-type: none"> Former 100% des intervenants et des administratifs Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées en réunion d'équipe Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles Maintenir un point trimestriel bienveillance Planifier des interventions partenaires sur la bienveillance
Formations	<ul style="list-style-type: none"> Former des professionnels à l'utilisation des outils numériques Optimiser la qualité de l'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> Former 100% des TISF à Word Former les TISF/AD/RS aux recommandation des bonnes pratiques professionnelles Former les TISF/AD/RS aux politiques sociales
Optimiser la qualité de l'accompagnement	Prévention des risques professionnels	Planifier une formation sur les gestes et postures TISF
Audit Accompagnement à la vie quotidienne	Accompagnement à la vie quotidienne	Systématiser les VAD dans les situations CAF
Prise en charge de la demande	Mettre à jour les données CAF sur ADONIS	Mettre à jour les heures facturées sur ADONIS
Accompagnement à la santé, au logement etc	Organiser une journée d'information à destination des professionnels	

Rapport d'activité 2023

Département de Seine-et-Marne



Chiffres de l'année 2023



Rétrospective 2023

Tout au long de l'année

- Points annuels avec les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) : MDS Melun/Val de Seine, MDS Noisiel, MDS Fontainebleau, MDS Chelles, MDS Lagny sur Marne
- Participation aux réunions de travail avec la Direction de la Protection de l'Enfance et des Familles dans le cadre des « visites en présence d'un tiers »
- Participation aux réunions de travail des 4 réseaux locaux **REAAP** (**R**éseau d'**É**coute, d'**A**ppui et d'**A**ccompagnement des **P**arents)
- Participation aux réunions de travail avec l'Observatoire de la Protection de l'Enfance du département

Janvier

Rencontre partenariale avec la CAF Nord et Sud du département

Juin

Journée associative AFAD IDF 77 avec l'intervention d'une assistante familiale

Septembre

Rencontre partenariale avec le **DAC 77 Nord** (**D**ispositif d'**A**ppui à

Septembre
Octobre

Formation dispensée par la **CRIP** (**C**ellule de **R**ecueil des **I**nformations **P**réoccupantes)

Octobre

Rencontre partenariale avec le service social de l'hôpital de Fontainebleau

Novembre

Rencontre partenariale avec le Centre d'hébergement de Vaux le Pénil (EQUALIS) et le SSP (Service Social de Prévention) de Provins (ADSEA 77)

Décembre

Rencontre partenariale avec le **SAMELY** (**S**ervice d'**A**ccompagnement des **M**ères **L**ycéennes)

Zone d'activité

Les secteurs d'interventions où nous sommes le plus intervenus en 2023 se situent dans les grandes villes telles que Meaux, Melun et Chelles mais aussi dans les villes de taille moyenne limitrophes à ces grandes villes. Les zones rurales étant peu ou pas desservies par les transports en commun ne permettent pas aux familles de se rendre facilement vers les établissements qui pourraient nous les orienter.

Origine de la demande

- **54%** des familles nous ont été orientées par les différents service des Maisons Départementales et de Solidarités :
 - ⇒ **SSD** (Service Social Départemental)
 - ⇒ **SAPHA** (Service Sénior, Aînés, Personnes Handicapées et Aidants)
 - ⇒ **SPMI2S** : Service de la Protection Maternelle et Infantile et Santé Sexuelle
 - ⇒ **ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- **28%** des familles nous ont été orientées par les travailleurs sociaux de la CAF
- **9%** par des services de soins
- Les **10%** restants sont des familles qui nous ont été orientées par diverses associations et par le bouche à oreille.

L'activité

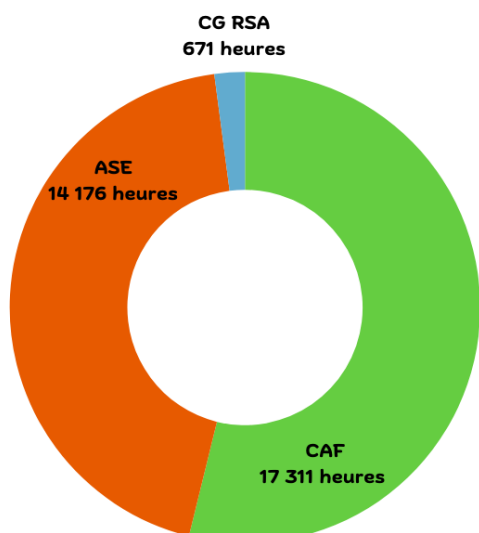
	TISF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	16 323,25	11 259,25	27 582,50
Heures réalisées 2022	18 459,75	10 484	28 943,75
Evolution des heures 2022-2023	-12%	7%	-5%

L'activité globale 2023 a baissé de **5%**.

L'activité TISF a baissé de **12%** tandis que l'activité Aide à Domicile a augmenté de **7%**.

Nous avons enregistré moins de demande de prise en charge des partenaires, ce qui explique la baisse de notre activité. Le contexte économique actuel précarise certaines familles (hausse des prix de l'énergie, baisse du pouvoir d'achat...) qui mettent fin à leur contrat avant terme ou qui ne donnent pas suite aux accompagnements. La baisse d'activité s'explique aussi par le nombre d'arrêts maladies des professionnels et le départ de professionnels non remplacés.

Répartition des financeurs



Le dispositif de la Protection de l'Enfance représente **31%** de l'activité globale TISF.

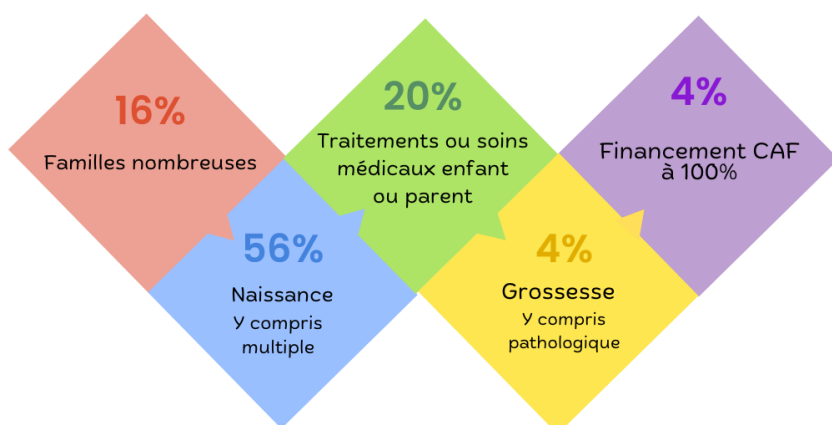
Le dispositif CAF représente **69%** de l'activité globale soit **41%** pour l'activité TISF et **59%** de l'activité Aide à Domicile.

Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	75	146	104	183	-27%	-20%
AD/AVS	77	168	79	160	-3%	5%
TOTAL	152	314	180	343	-15%	-8%

En 2023, nous avons accompagné 314 familles seine-et-marnaises, soit **8%** de moins qu'en 2022.
 Le nombre total des familles qui a bénéficié en 2023 d'un accompagnement TISF a baissé de **20%**.
 Le nombre de familles qui a bénéficié d'un accompagnement Aide à Domicile a augmenté de **5%**.

Les motifs d'intervention CAF



Le critère **naissance** « y compris naissances multiples » représente **56%**, soit une baisse de **2%** par rapport à 2022.

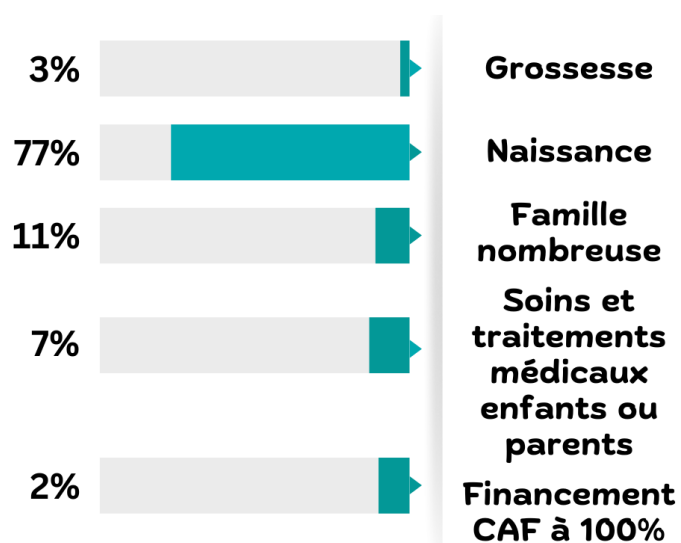
Le critère **maladie** représente **20%**, soit une baisse de **10%** par rapport à 2022.

Le critère **familles nombreuses** représente **16%**, soit une hausse de **4%** par rapport à 2022.

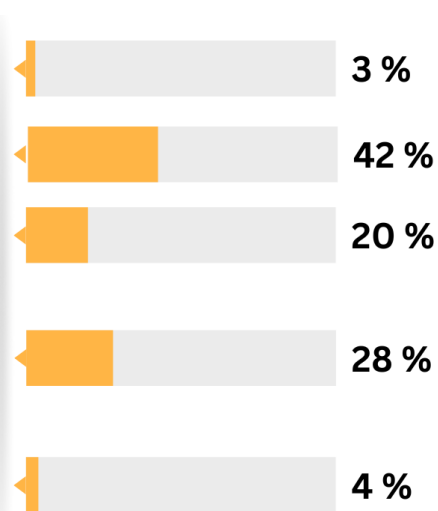
Répartition des heures par motifs d'intervention

Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 77% des interventions des TISF



Activité AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 42% des interventions des AD/AVS

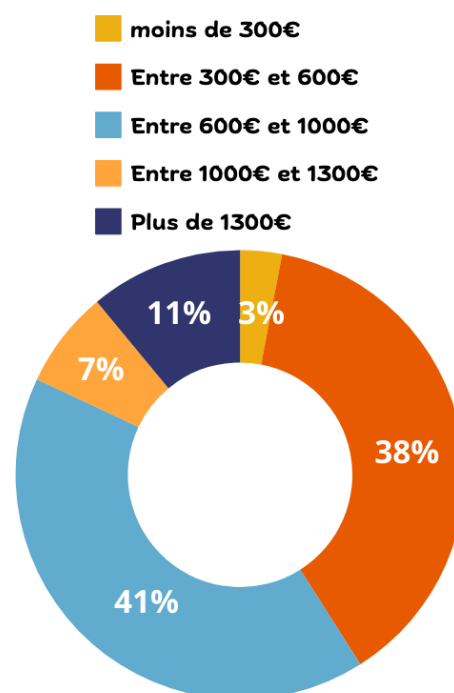
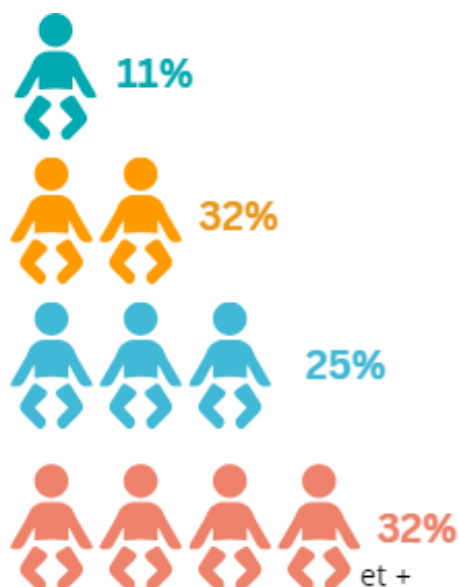
Répartition de l'activité par MDS (Maisons Départementales de Solidarité)

Pour les interventions TISF, les familles domiciliées sur les secteurs des MDS de Noisiel (**15,08%**), Melun Val de Seine (**12,64%**) et Meaux (**11,12%**) ont le plus sollicité nos services.

Concernant les interventions AD, elles ont été les plus nombreuses sur les secteurs des MDS de Melun Val de Seine (**17,34%**), Meaux (**14,86%**), Fontainebleau (**14,23%**) et Sénart (**12,25%**).

	Nombre de familles			Nombre d'heures			
	TISF	AD/AVS		TISF	%	AD	%
MDS de Chelles	7	7	MDS de Chelles	324	4,25%	655,75	5,85%
MDS de Coulommiers	7	9	MDS de Coulommiers	667	8,75%	700	6,25%
MDS de Fontainebleau	6	23	MDS de Fontainebleau	752,5	9,87%	1 593,5	14,23%
MDS de Lagny sur Marne	4	6	MDS de Lagny sur Marne	64	0,83%	207,65	1,85%
MDS de Meaux	10	22	MDS de Meaux	847,5	11,12%	1 654	14,86%
MDS de Melun/Val de Seine	8	29	MDS de Melun/ Val de Seine	964	12,64%	1 941,25	17,34%
MDS de Mitry Mory	5	4	MDS de Mitry Mory	240	3,14%	220,5	1,97%
MDS de Montereau	5	12	MDS de Montereau	648,75	8,51%	774	6,88%
MDS de Nemours	4	10	MDS de Nemours	124	1,62%	671,5	5,99%
MDS de Noisiel	10	12	MDS de Noisiel	1 149,5	15,08%	696,5	6,22%
MDS de Provins	3	1	MDS de Provins	542,5	7,11%	50	0,44%
MDS de Roissy en Brie	6	6	MDS de Roissy en Brie	680,75	7,98%	373,25	3,33%
MDS de Sénart	4	19	MDS de Sénart	196	2,57%	1 371,25	12,25%
MDS de Tournan	5	8	MDS de Tournan	492,25	6,45%	283,5	2,53%
TOTAL	84	168	TOTAL	7 620	40,50%	11 192,75	59,50%

Composition des familles et quotient familial



58% des familles accompagnées via le dispositif CAF ont **entre 2 et 3 enfants**.

34% des familles accompagnées via le dispositif CAF ont **4 enfants ou plus**.

41% des familles ont un quotient familial qui se situe entre 600€ et – de 1000€ et **38%** entre 300€ et – de 600€.

11% des familles ont un quotient familial supérieur à 1300€.

Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	8 598,50	122
Activité 2022	11 166,25	88
Evolution 2022-2023	-23%	39%

Nous sommes sollicités par les services ASE (Aide Sociale à l'Enfance), SAPHA (Séniors Aînés, Personnes Handicapées et Aidants), SPMI2S (Service de la Protection Maternelle et Infantile et Santé Sexuelle) et le SSD (Service Social Départemental) des MDS en raison :

- De difficultés dans la relation parents-enfant,
- De carences identifiées dans la fonction parentale,
- De conditions de vie soumises à une grande précarité pouvant compromettre le développement de l'enfant,
- D'évènements tels que la maladie d'un parent ou d'un enfant,
- D'un accompagnement en complément des mesures AEMO (R) ou AED,
- De l'exercice de droit de visite et d'hébergement en présence d'un tiers.

Les demandes d'accompagnement TISF sont donc émises par les MDS.

La demande d'intervention, signée par la direction et les parents, est adressée au service. Elle fait état de la situation familiale, des difficultés rencontrées, des objectifs ciblés d'intervention avec une proposition de durée et de fréquence d'intervention.

Les intervenants sont introduits dans les situations par le référent social et un projet d'intervention personnalisé est élaboré avec la famille.

Au cours de la prise en charge, les professionnels TISF évaluent et rédigent des rapports professionnels : bilans à mi-parcours et en fin de prise en charge. Ces rapports sont envoyés au service orienteur de la MDS pour faire état de l'évolution de la famille avec les préconisations de l'AFAD IDF.

Les fréquences d'intervention varient selon les besoins de la famille de 1 à 3 interventions par semaine et ce durant 4 heures/intervention, avec la possibilité de mettre en place d'un binôme TISF. Les durées de prise en charge varie entre 3 et 6 mois selon l'évaluation de la MDS en collaboration avec l'AFAD IDF.

Les professionnels TISF assistent aux synthèses, CAEO (Commission d'Aide à l'Evaluation et à l'Orientation) et autres réunions pluridisciplinaires.

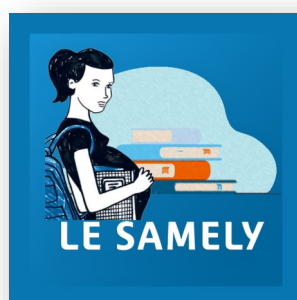
Répartition de l'activité par MDS (Maisons Départementales de Solidarité)

	Familles	Heures	%
MDS de Chelles	9	651,5	7,57%
MDS de Coulommiers	9	1 111,25	12,92%
MDS de Fontainebleau	3	404,75	4,70%
MDS de Lagny sur Marne	4	680	7,90%
MDS de Meaux	14	2 167	25,2%
MDS de Melun/Val de Seine	1	186	2,18%
MDS de Mitry Mory	1	8	0,09%
MDS de Montereau	2	170,75	1,98%
MDS de Nemours	4	601,25	7%
MDS de Noisiel	3	424,75	4,94%
MDS de Provins	8	1 611,25	18,74%
MDS de Roissy en Brie	3	384,5	4,48%
MDS de Sénart	0	0	0
MDS de Tournan	1	197,5	2,30
TOTAL	62	3 041	

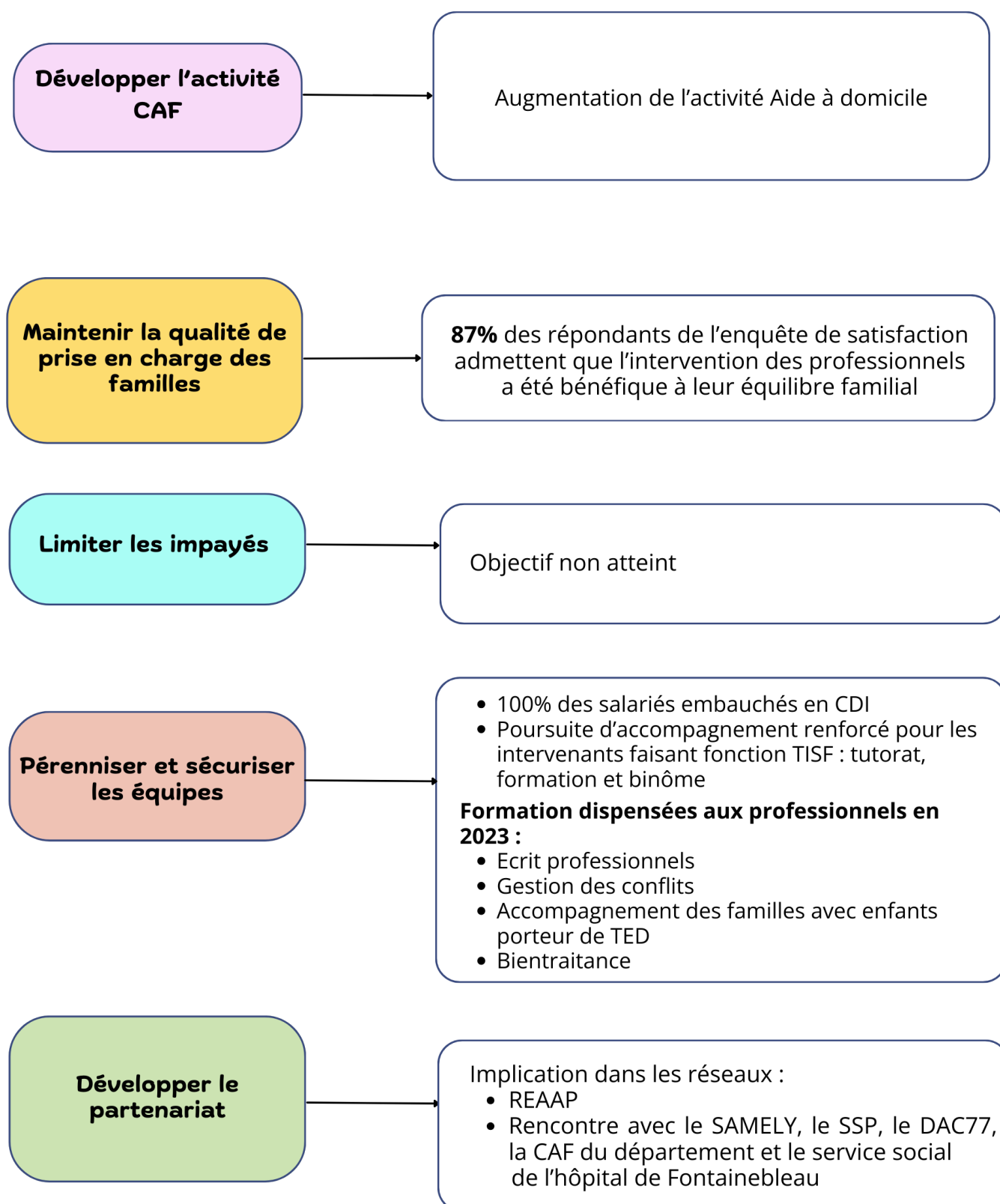
Les MDS de Meaux (**25,2%**), Provins (**18,74%**) et Coulommiers (**12,92%**) ont le plus sollicité notre service tandis que les MDS de Mitry-Mory (**0,09%**) et Sénart (**0%**) nous ont moins sollicité au titre de la protection de l'enfance.

Actions et partenariats 2023

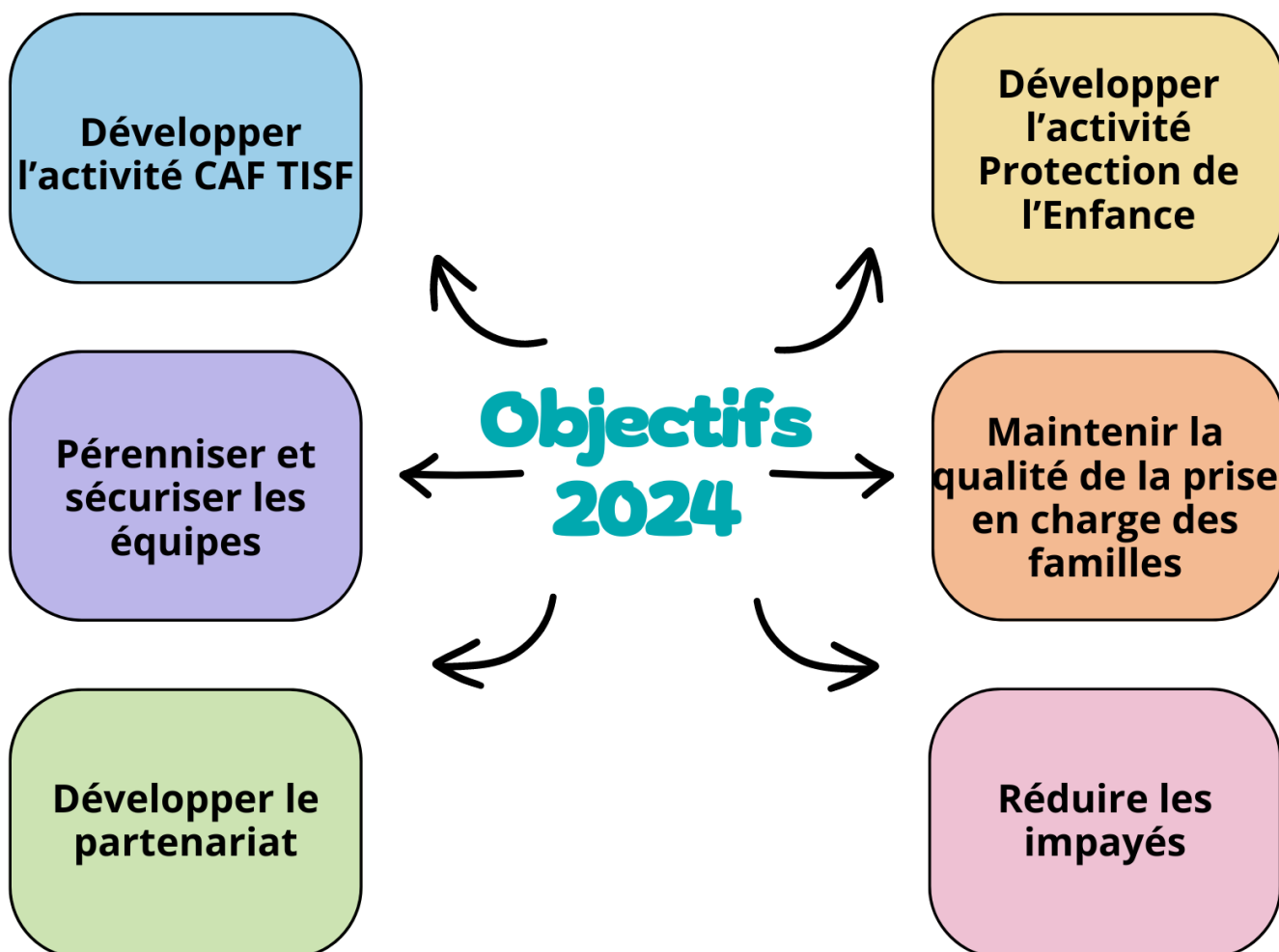
- ◇ L'antenne du 77 accueille des stagiaires TISF tout au long de l'année dans le cadre du partenariat avec l'IRTS Parmentier de Paris et Melun
- ◇ L'AFAD IDF 77 est présente sur les temps de travail proposés par l'Observatoire de la Protection de l'Enfance du département
- ◇ Rencontre avec diverses associations et structures : Centre d'hébergement de Vaux le Pénil (EQUALIS), le SAMELY (Service d'Accompagnement des MÈres Lycéennes), le DAC santé 77 Nord (Dispositif d'Appui à la Coordination), SSP de Provins (Service Social de Prévention), le service social de l'hôpital de Fontainebleau et la CAF
- ◇ Travail en étroite collaboration avec les MDS tout au long de l'année
- ◇ Implication dans les 4 réseaux locaux REAAP (**Réseau** d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement) qui couvrent le département de Seine et Marne.



Bilan des objectifs 2023



Objectifs 2024

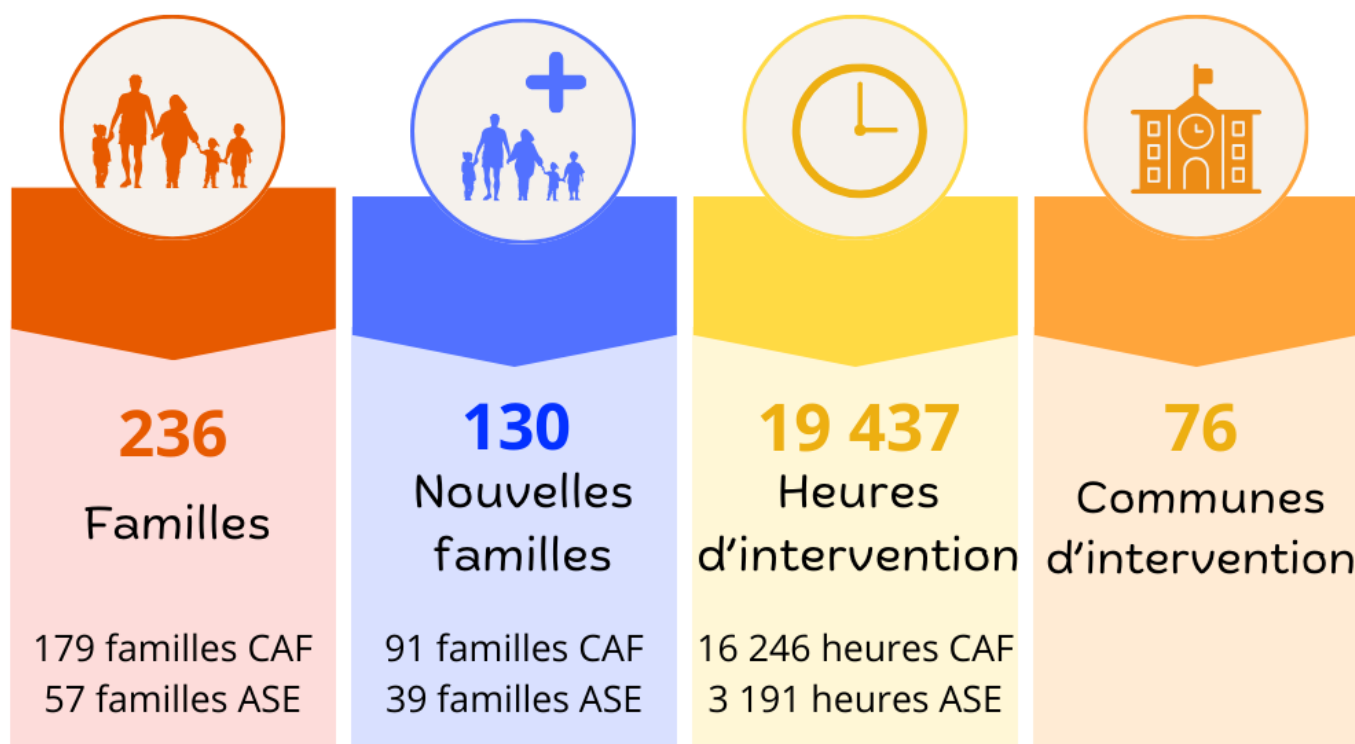


Rapport d'activité 2023

Département des Yvelines



Chiffres de l'année 2023



Nous avons, sur l'année 2023 augmenté l'activité et l'accompagnement de nouvelles familles.

Les situations familiales nous ont amené à intervenir plus fréquemment au domicile.

Comme chaque année, nous couvrons l'ensemble du département, en intervenant sur près de 76 communes, afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Rétrospective 2023

Janvier et février

Relance de l'activité sur le sud du département par la rencontre de l'unité Parent/bébé et le service social du département de Rambouillet

Avril

Rencontre avec le Conseil Départemental pour intervenir auprès des mineurs non accompagnés hébergés à l'hôtel

Juin

Participation à une rencontre sur le schéma départemental à Montesson

Mai

Rencontre avec la CAF de Versailles afin de faire le point sur l'activité.
Sensibilisation de la médecine du travail aux risques liés aux produits ménagers, risques routiers...

Septembre

Réunion de présentation à l'hôpital de Rambouillet (maternité et Colibry)

Novembre

Participation aux journées portes ouvertes organisées par les PMI du département (Saint Cloud et Versailles).
L'antenne accueille le groupe de travail communication externe



Zone d'activité

Nous sommes intervenus sur **76 communes** du département. Les villes de VERSAILLES, GUYANCOURT, POISSY, MANTES LA JOLIE et LES MUREAUX représentent **35%** de notre activité. Sur ce secteur, nous manquons de professionnels pour répondre à toutes les demandes.

Versailles est la commune où nous comptabilisons le moins d'intervenants par rapport aux demandes, contrairement au sud du département où les demandes se font plus rares alors que nous avons des professionnels sur ce secteur.

Origine de la demande

Nous restons stables sur l'origine de la demande. Il s'agit des services sociaux, tels que l'ASE, les associations qui réalisent des mesures de protection de l'enfance. Nous intervenons alors en complément de leur action (**48%** des orientations).

La CAF reste un partenaire important, elle représente **18%**, néanmoins, nous constatons une baisse par rapport à l'année précédente (29%).

Les PMI sont un partenaire important, elles représentent **14%** de nos orientations.

Les proches représentent **7%** des orientations, cela indique que notre travail auprès des familles est perçu comme un vrai soutien qui se fait savoir auprès de l'entourage.

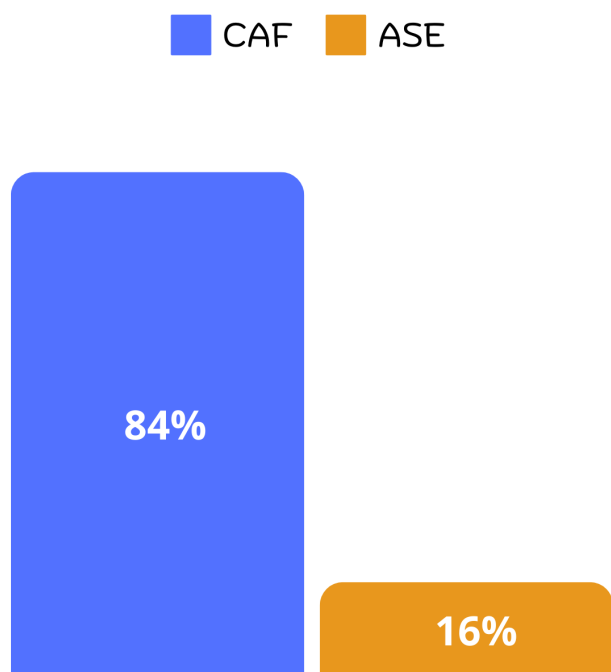
L'activité

	TISF	ADI/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	12 762,25	6 674,50	19 436,75
Heures réalisées 2022	11 673,50	6 025,25	17 698,75
Evolution des heures 2022-2023	9%	10%	10%

L'activité en TISF a augmenté après une forte baisse en 2022. Nous avons recruté et stabilisé l'équipe en place.

Il est à noter que nous avons peu de TISF diplômés qui postulent. Nous avons élargi la constitution des équipes à d'autres diplômes du secteur avec un parcours d'intégration et de formation. Nous privilégions la VAE TISF.

Répartition des financeurs



L'activité CAF reste l'activité majeure, car elle comprend les interventions des TISF et des AD/AVS, soit **16 245** heures. Elle est en nette augmentation par rapport à l'année précédente (**11%**).

L'activité ASE correspond à **16%** de notre activité, elle a légèrement baissé par rapport à l'année 2022 (**3 191** heures contre **3 318 heures** en 2022).

Nous avons quelques heures d'intervention AD/AVS dans le cadre de l'ASE lorsque la famille a besoin d'être particulièrement soutenue dans son quotidien matériel (entretien du logement, du linge...), cela représente **113 heures**.

Les durées de prises en charge dans le cadre de l'ASE sont en moyenne de 3 mois et se réalisent à partir d'un devis validé. Les fins de prises en charge, ainsi que les demandes de renouvellement sont formalisées à partir d'un rapport et d'une réunion de synthèse afin d'établir l'évolution de la situation familiale. Ces différentes étapes sont particulièrement fluides, ce qui nous permet de poursuivre les accompagnements sans interruption.

Les situations des familles sont de plus en plus complexes. Les professionnels font évoluer leurs pratiques, des formations ont été mises en place, ainsi qu'un soutien à l'écriture des rapports. Les professionnels partenaires sont particulièrement présents pour échanger sur les situations et apporter conjointement des solutions.

Nous sommes sollicités par l'ASE dans le cadre des visites en présence d'un tiers, lorsqu'un enfant placé revient au domicile du parent pendant le week-end, vacances scolaires... (soit 11 familles accompagnées). Nous avons accompagné le retour définitif d'un enfant confié à l'ASE auprès de ses parents.

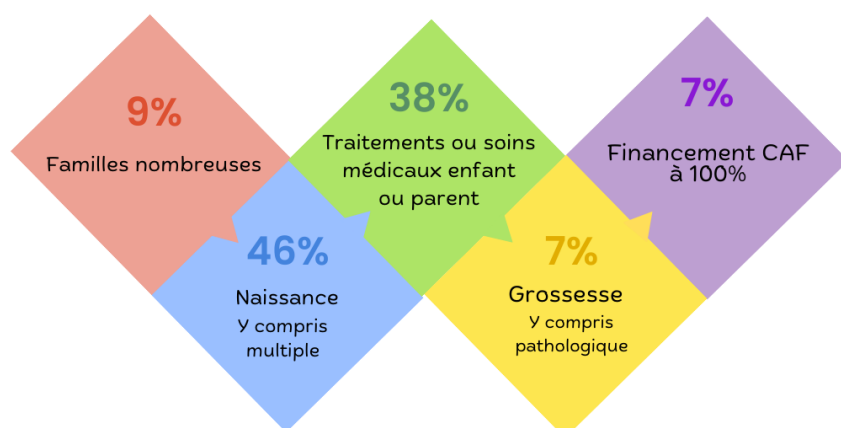
Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	70	141	56	150	25%	-6%
AD/AVS	60	95	56	108	7%	-12%
TOTAL	130	236	112	258	16%	-9%

Le nombre total de familles accompagnées en TISF est en baisse, avec une activité et un nombre de nouvelles familles en hausse. Cela indique que nous sommes intervenus plus fréquemment et correspond à une logique d'intervention.

En général, nous intervenons de façon plus intensive au début de l'accompagnement, en ralentissant la fréquence afin de travailler l'autonomie et la fin de prise en charge. Plusieurs raisons sont à noter, le manque de professionnels pour intervenir sur les nouvelles demandes et la complexité des situations qui demandent d'intervenir sur une longue période.

Les motifs d'intervention CAF



Les heures réalisées par les AD/AVS sont principalement auprès des familles dans le cadre de la naissance et de la maladie. L'entretien du logement, le linge... est essentiel pour le parent.

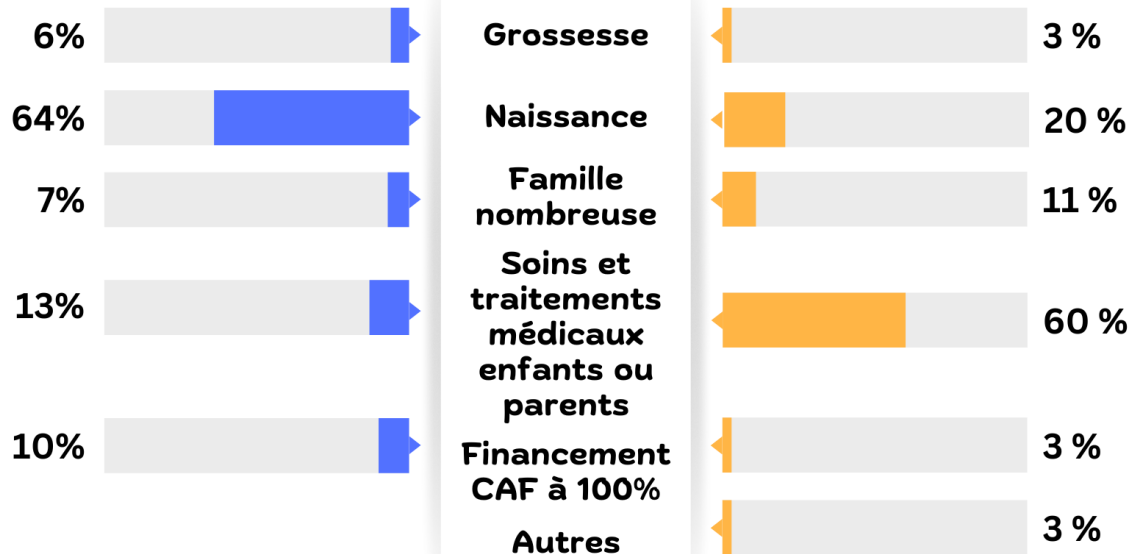
La **naissance** est le motif d'intervention le plus représenté. Cela est cohérent car les PMI nous ont orienté des familles, nous sommes connus de ce partenaire. Puis vient la **maladie d'un enfant ou d'un parent**. Il s'agit de seconder le parent en s'occupant notamment des autres enfants.

Lorsqu'un parent est malade, le TISF apporte une aide en intervenant auprès des enfants, en restant proche du parent afin de s'adapter à ses besoins.

Répartition des heures par motifs d'intervention

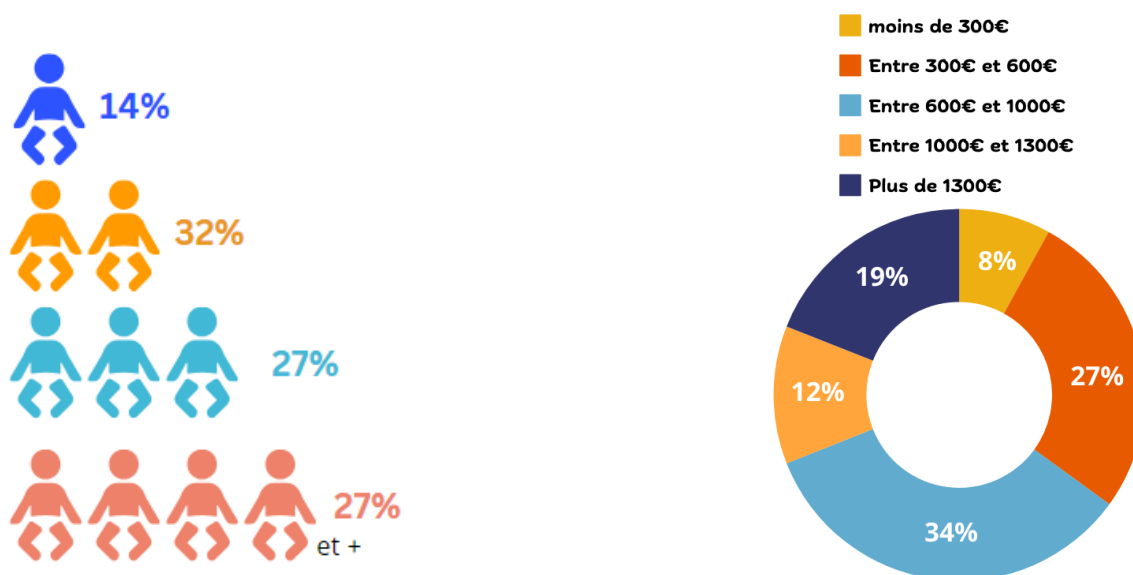
Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 64% des interventions des TISF



Dans le cadre du dispositif CAF, les traitements et soins médicaux représentent 60% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



Les familles que nous accompagnons sont constituées majoritairement de **2 enfants et 3 enfants**. Ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes.

Cela correspond aussi au motif d'intervention naissance. **14%** des familles ont 1 enfant, nous intervenons alors à la naissance du premier enfant.

Les familles ont un quotient familial compris entre **300 euros et 1000 euros**, ce qui est au-dessus de la moyenne régionale. **19 %** dépassent **1300 euros**. Ceci s'explique par la cartographie départementale qui fait ressortir un salaire moyen supérieur à la moyenne.

Il est donc à noter que nous nous adressons à l'ensemble des ménages du département quels que soient leurs ressources et leur niveau social. Ces chiffres restent stables depuis plusieurs années, il semblerait que notre activité soit moins impactée par l'inflation, que sur d'autres départements. Nous estimons que 2 familles par mois refusent, pour des raisons financières. En cas de difficultés de paiement, nous orientons les familles vers nos partenaires pour d'éventuelles aides financières.

Activité Aide Sociale à l'Enfance

Dans le cadre de l'ASE, nous intervenons majoritairement auprès de familles avec 1 enfant, **(33%)** voir 2 enfants **(30%)**.

L'ASE et la PMI nous sollicitent pour une intervention de première naissance suite à des inquiétudes.

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	3 191,00	57
Activité 2022	3 318,25	51
Evolution 2022-2023	- 4%	12 %

La répartition des missions ASE :

En ASE, nous avons plusieurs types d'interventions.

Majoritairement, nous travaillons avec les PMI et le service de l'ASE lorsqu'un soutien parental est nécessaire. Il s'agit alors, à partir d'objectifs d'intervention et en fonction d'un rapport initial qui explique le parcours de la famille, d'intervenir sur une durée de 3 mois, avec une fréquence d'au moins 1 fois par semaine.

Les finalités de nos interventions sont de veiller à l'intérêt et aux besoins des enfants. Cela passe par la mise en place de sorties avec le parent afin d'éviter les écrans, favoriser une curiosité et une ouverture vers l'extérieur. Enfin, de contribuer à un cadre de vie et à un rythme adapté aux enfants.

Nous rencontrons des situations souvent dégradées avec des conflits conjugaux, des violences ou des situations financières qui ne permettent pas de répondre aux besoins vitaux de la famille.

Nous intervenons en complément d'une mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert (**AEMO**). Lorsqu'un TISF intervient dans le cadre d'une mesure judiciaire elle n'a pas de mandat, il vient en renfort de l'équipe AEMO.

Bilan des objectifs 2023

Poursuivre le recrutement, la cohésion d'équipe et le sentiment d'appartenance

Nous avons poursuivi nos démarches de recrutement qui ont abouti à des embauches. Nous avons aussi accueilli des stagiaires. L'équipe se stabilise, nous devons poursuivre le recrutement sur la zone de Versailles, afin de pouvoir répondre aux demandes

Développer nos motifs d'intervention afin de répondre à de nouveaux besoins

Le motif du handicap s'est développé. Il est à noter que les motifs naissance et maladie restent les plus représentés

Augmenter l'activité, notamment en CAF

L'activité a progressé, notamment en CAF. Nous sommes de plus en plus reconnus par les partenaires qui nous sollicitent sur toutes les zones géographiques

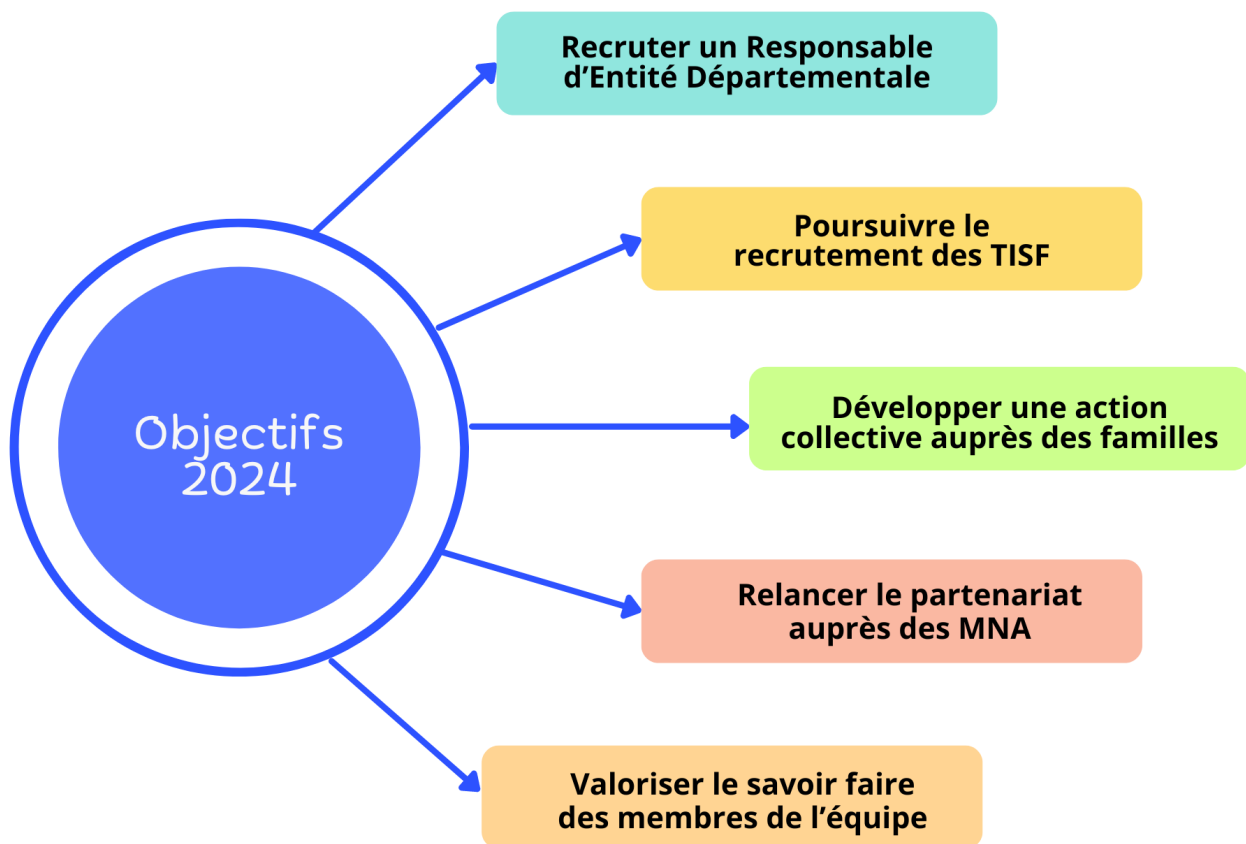
Développer l'activité sur le département du 92

L'activité s'est centrée sur le 78

Finaliser le projet MNA

L'hôtelier n'a pas souhaité que nous intervenions, nous sommes en attente d'une nouvelle orientation

Objectifs 2024



Bilan qualité 2023

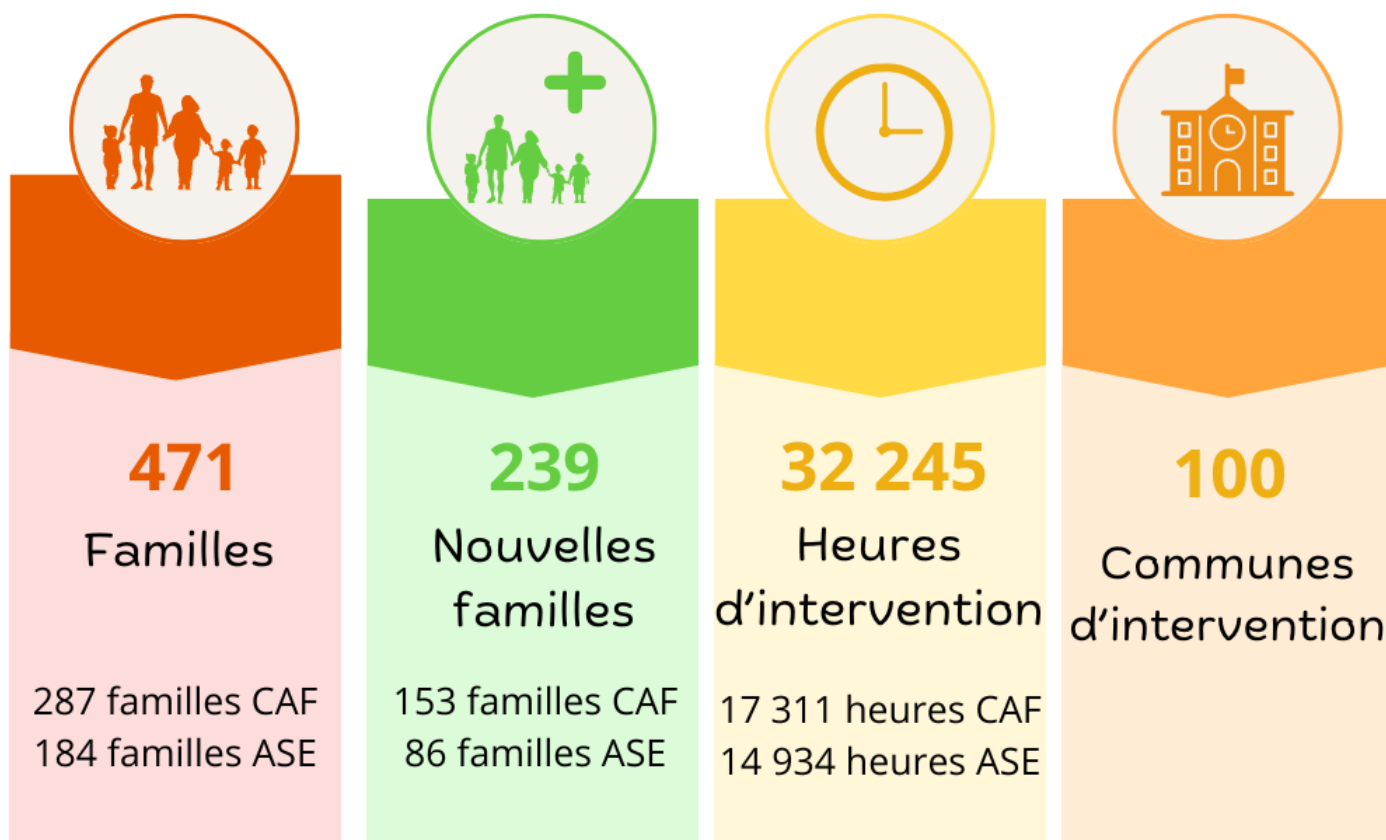
Critères	Objectifs	Actions
Bienveillance et éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la perception bienveillance de la personne accompagnée • Sensibiliser régulièrement les équipes sur la bienveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un questionnaire spécifique • Thématique en réunion d'équipe • thématique en analyse de la pratique
Droits de la personne accompagnée	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la prise en compte des besoins et évaluation dans le cadre de la CAF • Etablir cette thématique régulièrement en réunion d'équipe • Intégrer la formation bienveillance auprès de tous les salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser le PIP CAF • Etablir les évaluations de fin d'intervention • Etablir la liste des salariés non formés au 31/12/2024 • positionner en formation tous les salariés n'ayant pas fait la formation
Politique Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la qualification diplômante des professionnels • Mettre en place le complément DUERP risque psycho-sociaux • Réactualiser les fiches de poste 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner les professionnels FFTISF sur des VAE 31/12/2024 • Positionner des professionnels sur des contrats en alternance
Démarche qualité et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions d'amélioration • Analyser les plaintes et réclamations 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un tableau de bord • Prévoir un temps en copil 1 fois par an

Rapport d'activité 2023

Département de l'Essonne



Chiffres de l'année 2023



Rétrospective 2023

Janvier

Atelier ODPE Conseil Départemental 91
« De l'autorité parentale aux responsabilités parentales Présentation à Fleury-Mérogis

Février

- Séminaire/rencontre PMI Territoire Sud Essonne CD 91 château de Chamarande rencontre puéricultrices, médecins de PMI, CAF sud 91 les travailleurs sociaux
- Participation aux assises à Brétigny-sur-Orge (PMI)
- Rencontre avec l'IRTS Melun/partenariats employeurs et stagiaires en formation TISF
- Rencontre de l'IRTS PARIS Parmentier sur des échanges sur la formation TISF

Mai

Atelier ODDE avec le Conseil Départemental sur l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes articulations et et partenariats, axe de travail en Essonne

Avril

Tenue d'un stand au salon famille soutien à la parentalité à Etampes

Juin

- Participation à une visioconférence insertion RSA et ses dispositifs outil Plateforme DORA.
- Rencontre SPES sur l'accompagnement des personnes dans leur parcours de santé complexe en ESSONNE SUD au COUDRAY MONTCEAUX

Septembre

- Atelier ODPE Conseil Départemental 91 les enfants handicapés
- Participation à une réunion Schéma Départemental de l'Essonne, table ronde nouvelles pauvretés, comment s'adapter pour mieux accompagner, les objectifs...

Décembre

- Rencontre Pôle Emploi de Juvisy sur les partenariats employeurs et ses dispositifs
- Portes ouvertes au Palais des Sports de Corbeil-Essonnes pour les collégiens sur différents métiers, présentation de l'AFAD IDF

Novembre

- Rencontre avec le SAMELY 91 (Service d'Accompagnement des mères lycéennes) à Mandres les Roses public jeunes mères mineures et majeures, placement par OPP.
- Rencontre à l'espace René Helguen à Athis-Mons sur les Cyber violence conjugales

Octobre

- Café partenaires organisé par le SSE Jeunesse Feu Vert à Ris-Orangis « le parcours de l'enfant ».
- Rencontre service maternité et néonatalogie pole mère/enfant CHU Evry/Corbeil
- Rencontre service maternité à la clinique de l'Essonne à Evry
- Rencontre service maternité clinique des Mousseaux à Evry

Zone d'activité

Le département de l'ESSONNE est composé de **194 communes**.

Les communes dans lesquelles les familles ont le plus sollicité nos services sont :

- ETAMPES avec 29 usagers
- CORBEIL ESSONNES avec 26 usagers
- YERRES avec 22 usagers
- ATHIS-MONS avec 17 usagers
- EVRY-COURCOURONNES avec 17 usagers
- VIGNEUX SUR SEINE avec 15 usagers
- BRETIGNY SUR ORGE avec 14 usagers
- RIS-ORANGIS avec 14 usagers.

En comparaison avec 2022 où nous sommes intervenus dans 89 communes, il y a une augmentation en 2023, L'AFAD IDF 91 est intervenu dans 100 communes.

Origine de la demande

- **42%** des familles ont été orientées par d'autres usagers satisfaits de nos services. Le bouche à oreille fonctionne bien.
- **28%** des familles ont été orientées par d'autres services sociaux (PMI , MDS, CCAS, mairies), d'autres associations SAEMF, OLGA SPITZER, La Croix Rouge, le Réseau SPES, d'autres fondations (La vie au grand Air, Jeunesse feu vert...).
- **16%** des familles ont été orientées par les services de soins (hôpitaux, cliniques, ...).

Il persiste toujours une diminution des interventions TISF CAF car beaucoup de demandes n'aboutissent pas étant donné le reste à charge et le contexte d'inflation économique.

L'activité

	TISF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	21 331,00	10 913,75	32 244,75
Heures réalisées 2022	20 146,50	12 066,75	32 213,25
Evolution des heures 2022-2023	6%	-10%	0,09%

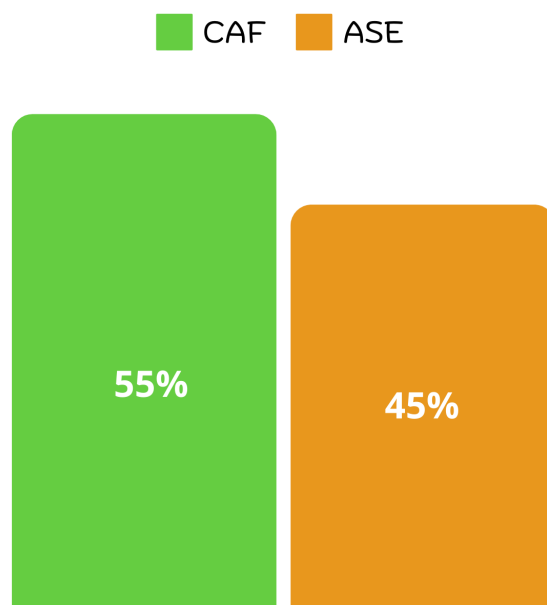
L'activité globale des antennes de Juvisy et d'Etampes s'est stabilisée entre 2022 et 2023.

L'activité TISF est en augmentation de **6%**. Il y a un accroissement de l'activité TISF en fin d'année 2023. Nous informons les familles que nous souhaitons intervenir en préventif et en prestations CAF. Les conséquences sont que certaines familles doivent mettre à jour leur dossier CAF, fournir les éléments pour prétendre aux prestations CAF.

L'activité AD est en baisse de **10%**. La diminution de l'activité AD/ADVF/AVS est liée au fait que le pouvoir d'achat des ménages baisse. Le reste à charge est trop conséquent pour les familles demandeuses et c'est un frein à l'activité. Nous avons constaté que les familles commencent les interventions en AD et au bout d'un mois et demi/deux mois les familles rappellent soit pour arrêter complètement les interventions car c'est un coût financier qu'elles ne peuvent plus assumer, soit elles demandent des interventions tous les quinze jours voir une fois par mois.

L'activité est aussi impactée par des annulations d'interventions du fait des familles et aussi par manque de personnel.

Répartition des financeurs



Le taux d'heures d'interventions TISF a baissé en ASE car :

- Il nous est plus demandé d'intervenir en action éducative : nous avons eu des familles en mesure d'AED et d'AEMO. Le dispositif de la Protection de l'Enfance représente 66%. Nous sommes intervenus auprès de familles confrontées trop souvent à des professionnels avec qui elles sont en difficultés, avec des enfants qui se mettent en danger et les parents mettent en échec toutes les propositions d'éducation, de soins et d'insertion.
- Un nombre de mesures de placement d'enfants où nous avons suivi les enfants en visite accompagnement en présence d'un tiers TISF ont été réalisées à savoir 182 suivis.

Globalement nous sommes plus intervenus en CAF TISF pour 55%, nous constatons une légère augmentation. Nous intervenons en protection de l'enfance pour des interventions TISF et nous avons proposé de poursuivre par des interventions en prestations CAF TISF.

Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	156	306	171	280	-9%	9%
ADIAVS	83	165	100	205	-17%	-19%
TOTAL	239	471	271	485	-12%	-3%

Nous avons pu constater que des parents ne cherchaient pas à remplir leurs dossiers CAF et à percevoir les prestations/ allocations CAF, ni pour le logement, ni pour les aides concernant les enfants.

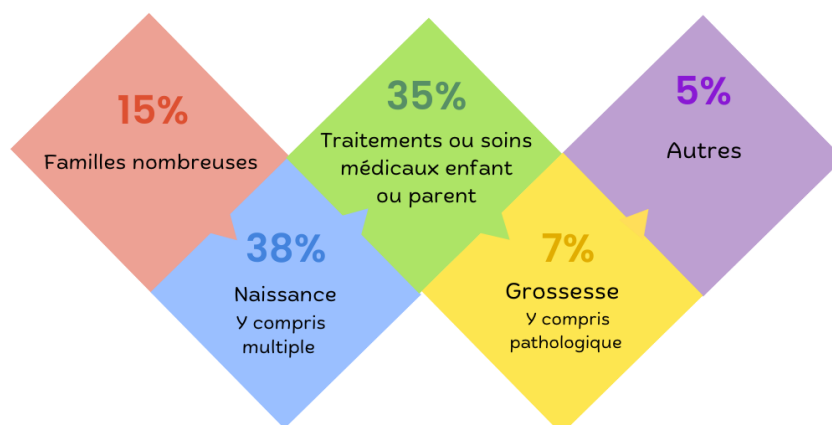
Avec des craintes de dire qu'ils n'arrivent pas à faire les démarches en ligne. Avec des craintes car les parents méconnaissent les dispositifs existants sur leurs droits. C'est compliqué pour les familles qui veulent se renseigner et ne maîtrisent pas bien la langue française.

Des constats sont faits : Les pédiatres, la dotation de ce type de professionnels de santé est très faible en Essonne. Les orthophonistes deviennent aussi rares pour des prises de rendez-vous au bout de 8 mois, d'un an. C'est pourquoi faire les bilans médicaux pour les enfants avec des déficiences deviennent difficiles et long sur la durée. Les cabinets des psychologues pour avoir un espace de paroles pour les mamans et leurs enfants ont de longues liste d'attente.

Les cabinets de psychiatres et pédopsychiatres se font rares en Essonne.

De part nos interventions nous soutenons les familles à faire les démarches pour obtenir et pouvoir faire leurs examens médicaux.

Les motifs d'intervention CAF



Nous constatons **56%** en critère naissance en CAF TISF, **15%** critère maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent en CAF TISF, **27%** en critère naissance en CAF AD et **22%** en critère maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent en CAF AD.

Globalement nous avons **38%** d'interventions CAF Naissance AD et TISF, ce critère est le plus significatif et aussi le plus sollicité par les familles.

Majoritairement en prestations CAF il y a **20%** sous le critère maladie de longue durée en AD et TISF. Il y a moins de nouveau nés en Essonne ; il y a aussi un nombre de nouveau-nés hospitalisés en néonatalogie, de grands prématurés nouveaux nés et les parents ne sont pas orientés, méconnaissent nos missions.

Nous observons des écarts négatifs en grossesse ou nous intervenons moins en TISF. Les femmes enceintes préfèrent un soutien dans les actes de la vie quotidienne par les tâches ménagères et de repassage.

Pour les faits générateurs de la CAF enfant porteur d'un handicap, c'est difficile. Les parents méconnaissent nos possibilités d'interventions à leur domicile ; la capacité d'accueil des enfants déficients :

- avec des troubles du comportement
- avec une notification MDPH reconnue connaissent peu d'évolution et ont peu d'orientation possible et d'affectation dans une structure conforme à leurs attentes.

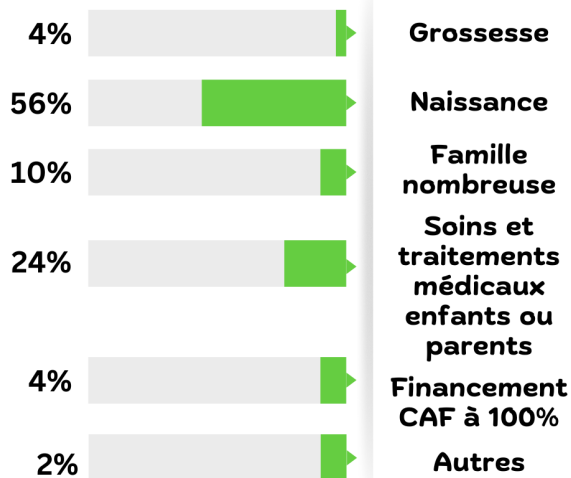
Nous sommes peu sollicités pour soutenir les parents sous le critère enfant porteur d'un handicap. Les enfants ont beaucoup de mal à intégrer un IME, un ITEP, un IEM. Il y a peu de places en CAMSP, en SESSAD, au CMP pour un suivi médico-social. Les solutions sont rares et longues pour atteindre les démarches pour les bénéficiaires des enfants déficients.

Globalement le département de l'Essonne a une population jeune avec des enfants de moins de 6 ans.

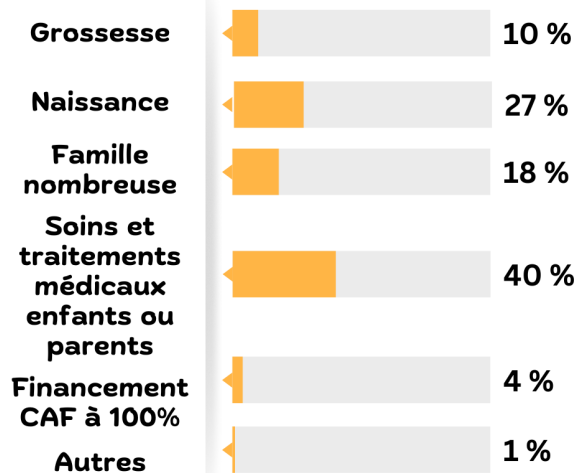
Répartition des heures par motifs d'intervention

Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 56% des interventions des TISF

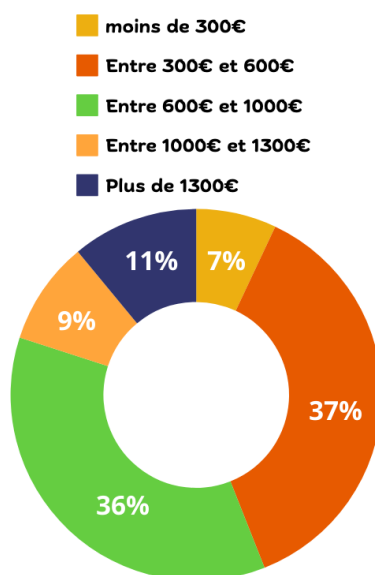
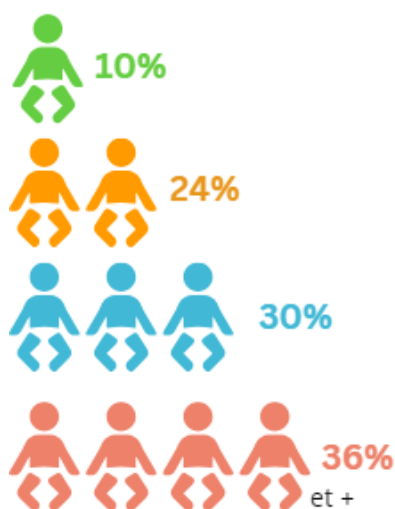


Activité AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, les traitements et soins médicaux représentent 40% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



Il y a une sur-représentation des familles monoparentales avec près d'une famille sur cinq en Ile de France, soit une proportion plus élevée qu'à l'échelle nationale.

La Famille nombreuse comportant trois enfants est en augmentation de **30%**, **85 familles** ont été accompagnées par les intervenants.

Il ne s'agit pas automatiquement d'un facteur de vulnérabilité. Les familles nombreuses et les familles monoparentales peuvent faire face aussi à davantage de difficultés notamment sur le plan économique.

37% des familles accompagnées ont un quotient familial inférieur à 600 euros.

Le taux de pauvreté est plus élevé et présente des facteurs de vulnérabilité. Nous en tenons compte et nous proposons aux familles d'étaler les moyens de paiements.

11% des familles ont un quotient supérieur ou égal à 1300 euros.

Activité Protection de l'Enfance

Nous avons eu **184 prises en charge** de suivis en protection de l'enfance sur l'année 2023. Avec deux familles suivis par deux assistantes de vie sociale (AVS) et 182 suivis avec des intervenantes TISF. Nous avons suivi **27 familles** dans le cadre d'intervention visite en présence d'un tiers TISF.

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	14 175,75	184
Activité 2022	14 420,25	207
Evolution 2022-2023	-2%	-11%

Les TISF sont des travailleurs sociaux qui œuvrent idéalement dans une logique de prévention de situations à risques. A travers leurs missions et leur présence au sein même du domicile, elles apportent aux parents un accompagnement dont les objectifs sont de favoriser l'exercice du rôle parental mais également de veiller au bon développement des enfants.

Les Aides à Domicile interviennent pour soulager un parent empêché momentanément d'effectuer les actes du quotidien. Elles travaillent avec la famille dans le but de favoriser leur autonomie. Elles apportent plus particulièrement une aide matérielle quotidienne.

Elles veillent entre autres à garantir aux familles un bon usage de leur domicile en travaillant avec elles le savoir-faire du quotidien, les règles d'hygiène et la prévention des risques domestiques. Elles apportent également un soutien dans l'alimentation par la réalisation de repas, les conseils en matière de nutrition et d'achats alimentaires.

En soulageant ainsi les parents, elles leur permettent de se rendre plus disponibles pour leurs enfants à leur tour sécurisés dans un logement répondant à des normes d'hygiène et d'organisation basiques. Il y a eu deux AVS qui ont suivi deux familles en protection de l'enfance.

Dans le cadre de la périnatalité notre accompagnement se fait essentiellement en lien avec les professionnels de la PMI. Dès lors, les missions sont variées et adaptées à chaque situation familiale. Nous pouvons être sollicités pour éviter tout risques de naissance prématurée, notamment en cas de grossesse pathologique. Les interventions s'effectuent dans ce cas soit autour des tâches de la vie quotidienne, soit dans la prise en charge de la fratrie et se prolongent à la naissance du bébé.

S'ajoute alors un accompagnement autour des soins quotidiens du nourrisson, du respect des rythmes alimentaires et de sommeil, de l'éveil, de la relation de la mère à son enfant...

Ainsi, nous sommes amenés à prévenir les dépressions post-partum et les risques qui en découlent pour le nouveau-né. Nous apportons également une vigilance particulière aux troubles de développement de l'enfant. Une sensibilisation à l'utilisation des écrans est ainsi menée et même renforcée depuis la crise sanitaire.

Si besoin, nous incitons les parents à s'investir dans une démarche de soins nécessaires à leur bien-être ou à celui de leur(s) enfant(s). Les intervenantes peuvent accompagner physiquement les familles lors des premiers rendez-vous médicaux ou médico-sociaux dans un objectif d'autonomie durable.

La garde des enfants au domicile permet également aux parents de s'inscrire dans leur parcours de soin. A noter que nous sommes amenés à soutenir des familles confrontées à des pathologies lourdes nécessitant des soins spécifiques rendant parfois trop difficile pour les parents la prise en charge quotidienne de leur(s) enfant(s).

Nous accompagnons de plus en plus de familles concernées par le handicap ou présentant des pathologies psychiatriques. Ainsi, les intervenantes TISF peuvent apporter du répit aux parents confrontés aux troubles de leur enfant ou leur permettre de se consacrer au reste de la fratrie.

En cas de trouble psychiatrique du parent, l'accompagnement s'inscrit dans une vigilance accrue sur les besoins de l'enfant tout en s'appuyant sur les capacités du parent à pouvoir les comprendre et y répondre.

Il y a en Essonne des mesures de placement en augmentation.

Nous constatons que nous sommes sollicités tardivement dans des familles complexes pour notre intervention en TISF. Nous souhaitons intervenir en amont pour mieux reprendre avec les parents leur rôle, leurs fonctions parentales, donner des conseils d'éducation, d'hygiène alimentaire, voir les réponses des parents pour répondre aux besoins des enfants et reprendre avec des conseils éducatifs, proposer des rituels, des apprentissages et des rythmes pour les enfants.

Nous avons accompagné 155 familles en protection de l'enfance.

Il y a de plus en plus de mesures éducatives c'est en augmentation qui nous sollicitent pour des interventions TISF ; il y a plus de mesures d'AED en Essonne et une évolution des mesures d'AEMO.

La tendance est d'éviter le placement des enfants et surtout de trouver des étayages afin que le maintien des enfants soit au domicile. Avec plus de concertations de travailleurs sociaux, de commissions de prévention éducative, de synthèses demandées pour savoir quels professionnels doivent intervenir. Voir les priorités de chaque professionnel était complexe pour des dynamiques familiales compliquées.

Nous avons accompagné **27 familles** par des visites en présence d'un tiers TISF.

Actions et partenariats 2023

RÉPAP (Réfèrent Parcours Périnatalité)

Les financeurs et les meneurs du projet étaient la CPAM, l'ARS, le ministère des solidarités et de la santé et les 1000 premiers jours. Le projet commença le 26 avril 2022 et la fin de l'expérimentation était au 31 décembre 2023. Le RÉPAP veillait à la continuité sans rupture du parcours de périnatalité de la femme suivie et assurait la coordination de son parcours en cohérence et en complémentarité avec les autres professionnels impliqués. Malgré les difficultés pour déployer le projet sur le territoire (Grigny, Evry-Courcouronnes, Ris-Orangis, Lisses et Bondoufle). Cette expérimentation aura amorcé un décloisonnement des champs sociaux et médicaux et permis ainsi une meilleure connaissance du réseau et des partenaires existants. Ce soutien à la parentalité permettait aux 4 TISF engagées dans ce dispositif de transmettre des conseils de nursing, de donner des conseils aux mères sur leurs postures, de favoriser leur retour à la maison avec leur enfant, favoriser leur insertion sociale, donner des conseils d'orientations vers d'autres professionnels selon l'âge du bébé, trouver un moyen de garde, trouver un suivi avec un pédiatre...et à faire connaître les missions des TISF.

Projet avec les bénéficiaires du RSA

6 TISF ont été sollicitées pour accompagner **15 bénéficiaires du RSA**. Le CCAS de Corbeil et de Ris-Orangis ont pu nous orienter 2 bénéficiaires Il y a eu 13 bénéficiaires orientés par les MDS de Athis-Mons, MDS de Corbeil-Essonnes, MDS d'Evry, de Grigny, de Mennecy, de Ris-Orangis et de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Nous avons accompagné **8 familles** monoparentales avec leurs enfants. Il y a eu **14 bénéficiaires** Les objectifs ont été atteints. Nous étions tributaires des orientations par les référents RSA. Les TISF étaient confrontées à des situations de pauvreté et de précarité qui s'aggravent, des situations d'expulsions locatives et des ruptures d'hébergement qui ne permettent pas la poursuite de l'accompagnement.

Le nombre d'heures réalisées de janvier à décembre 2023 est de 669,45 heures, l'activité était en baisse. Nous regrettons que ce dispositif pourtant essentiel pour les bénéficiaires les plus en difficultés d'insertion soit peu utilisé par les travailleurs sociaux référents. Le dispositif des accompagnements des bénéficiaires du RSA est terminé depuis le 31 décembre 2023. Le département de l'Essonne s'est positionné sur des choix et a arrêté l'accompagnement financier pour les bénéficiaires du RSA. par les interventions TISF.

Accueil de stagiaires

Une stagiaire TISF en formation IRTS PARIS et 5 stagiaires de l'IRTS MELUN en formation TISF. Nous avons embauché par la suite 3 diplômés TISF à l'AFAD IDF que nous avons accompagné pendant leur cursus de stage.

Participation aux écrits des Assises de la pédiatrie et de la santé Nous avons mis en valeur dans ces écrits :

- la méconnaissance des actions de l'aide à domicile famille en dehors du champ médico-social,
- l'aide dans les moments de vulnérabilité des familles,
- le focus sur la périnatalité,
- « le faire AVEC », l'inscription des interventions dans une dynamique,
- les situations de plus en plus complexes avec les nécessaires GAP et supervisions,
- la meilleure reconnaissance de la profession TISF,
- la meilleure reconnaissance de la profession de l'Aide à Domicile...

Bilan des objectifs 2023

Développer, adapter et faire progresser l'activité

L'Activité est impactée par les crises socio-économiques. Les familles nous sollicitent moins. Nous avons rencontré les partenaires de PMI, de MDS, de centres sociaux, des centres de santé, les hôpitaux et cliniques, des partenaires soutenant les bénéficiaires du RSA... Nous avons mis en valeur le travail et l'engagement quotidien des intervenantes de l'association auprès des familles du département. Il est important de dissocier l'action de l'AFAD IDF 91 des services proposés par les structures du service marchand.

Le maintien de la qualité des prises en charge de familles en prestation CAF a un peu augmenté et nous devons impulser à nouveau un partenariat avec le médico-social pour évoluer plus.

Limiter les impayés

Nous avons constaté en 2022 que les familles avaient du retard dans le paiement des factures et avaient plus de mal à gérer leur budget.

Les moyens de financement pour soutenir les familles dans leur reste à charge est complexe ; les familles ont du mal à solliciter les demandes d'aides financières aux travailleurs sociaux de leur secteur pour prendre en charge leur reste à charge, éviter des dettes de factures impayées. Les travailleurs sociaux de CCAS ET MDS sont moins présents pour soutenir les familles dans ces démarches administratives.

Nous constatons au cours de l'année 2023 que les familles réduisent les temps d'interventions TISF ou AD et demandent l'arrêt car cela est trop onéreux pour elles ; Nous avons mis en place la possibilité d'étaler le paiement des factures et de prévoir les interventions tous les 15 jours.

Nous avons préparé une ébauche de présentation projet des relations partenariales, c'est pour demander un soutien financier à des associations, des fondations et entreprises pour prévoir un co-financement. Nous avons prévu de rencontrer les partenaires. Nous avons listé les fondations qui pourraient s'engager auprès des familles avec enfants, les sociétés bancaires, et des entreprises mécènes.

S'appuyer sur l'existant pour orienter, informer les familles, se faire connaître dans nos missions spécifiques à domicile, construire une stratégie sociale de prospection environnementale côté rural côté urbain, faire connaître les métiers de l'aide à domicile sur le territoire.

A cet effet nous avons rencontré le réseau SAP 91/77/94 pour développer notre partenariat. Plateforme des métiers de l'Autonomie Grand Paris Sud. Ce projet se poursuit.

La complexité des situations pour lesquelles nous intervenons est grandissante. En effet, les familles accumulent de plus en plus les difficultés sociales, économiques, médico-psychologiques, culturelles...

Celles qui répondent aux critères de la CAF, ont à leur charge une participation financière basée sur leur quotient. Le nombre de demandes qui ne peuvent aboutir pour des raisons financières alors qu'elles concernent des situations potentiellement à risques est en nette progression. Il nous semble important, dans un désir de prévention qu'une révision de la grille tarifaire, notamment pour les tranches moyennes soit menée. Une ouverture vers des aides financières pourrait être une autre piste.

Nous souhaiterions que notre activité soit davantage connue par le public, l'idée étant que nous puissions intervenir le plus en amont possible afin d'être dans une dynamique de prévention plutôt que de soins.

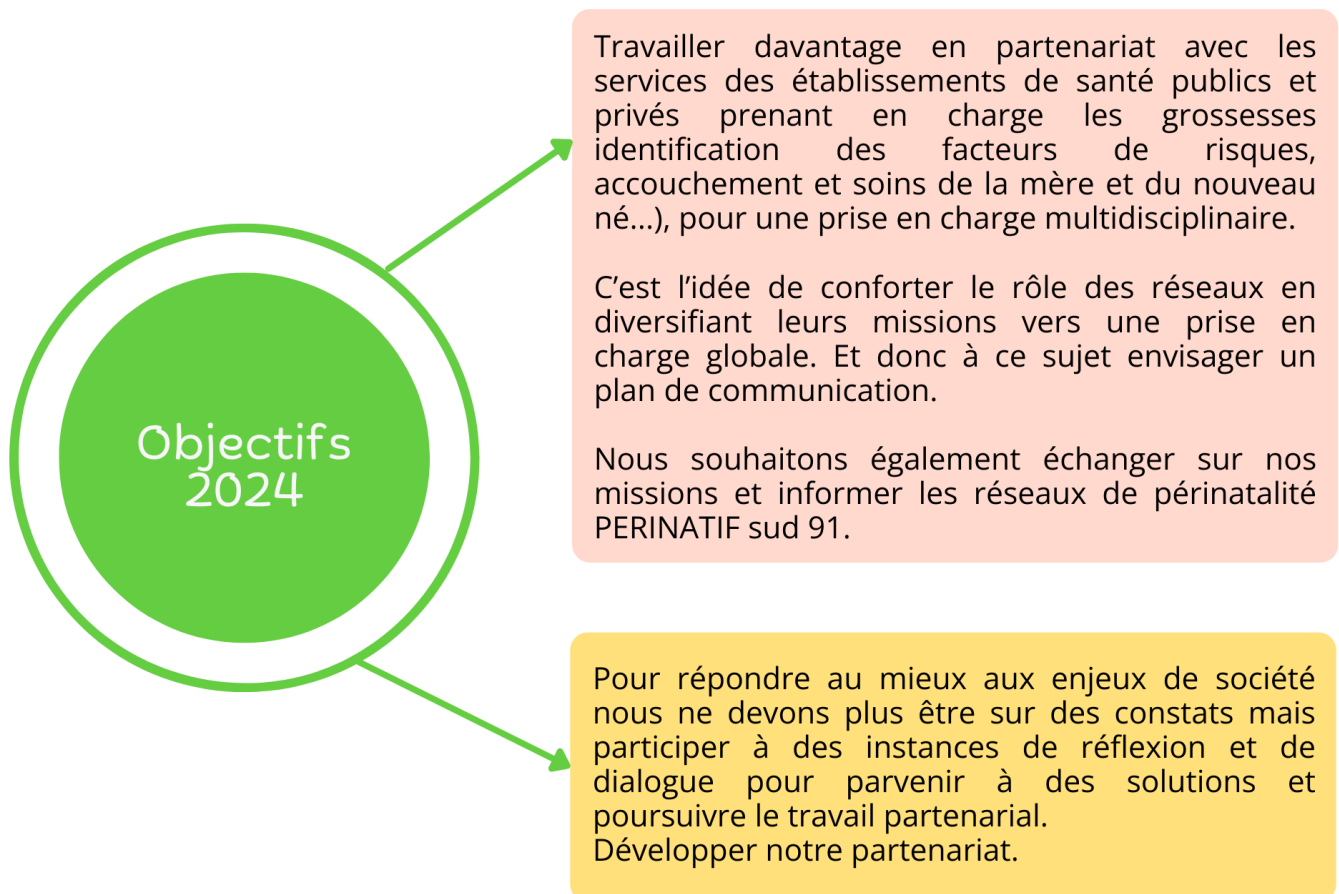
Il est important que l'existence de nos actions soient valorisées non seulement auprès de nos partenaires dans le champ du médico-social mais également au sein de la société. Nous dépendons des offres de financement des départements pour lesquelles il existe des disparités territoriales.

Or l'isolement des TISF qui interviennent au domicile nécessitent des temps de supervision et de coordination financés.

En Essonne nous sommes 37 intervenantes et quatre administratives. Les centres de formation ne remplissent plus à ce jour leur quota d'élèves. Nous avons donc recours à des passerelles pour un parcours d'intégration (auxiliaires de puériculture, Educateurs de Jeunes Enfants...). Nous dépendons également d'une activité fluctuante qui détermine nos capacités de recrutement. Une politique de communication visant à valoriser la formation et la profession de TISF est souhaitable.

Nous souhaiterions être davantage inclus dans les services proposés aux familles concernées par des parcours de soins, de la grossesse à la naissance, dans le cadre de la maladie ponctuelle ou de longue durée et du handicap. Ainsi, un lien entre les services hospitaliers et nos antennes permettrait un travail d'information et/ou d'accompagnement le plus en amont possible et s'inscrirait donc dans une démarche de prévention contribuant à la santé et au développement psychique des enfants. Il en est de même avec les professions libérales qui connaissent peu ce dispositif.

Objectifs 2024



Bilan qualité 2023

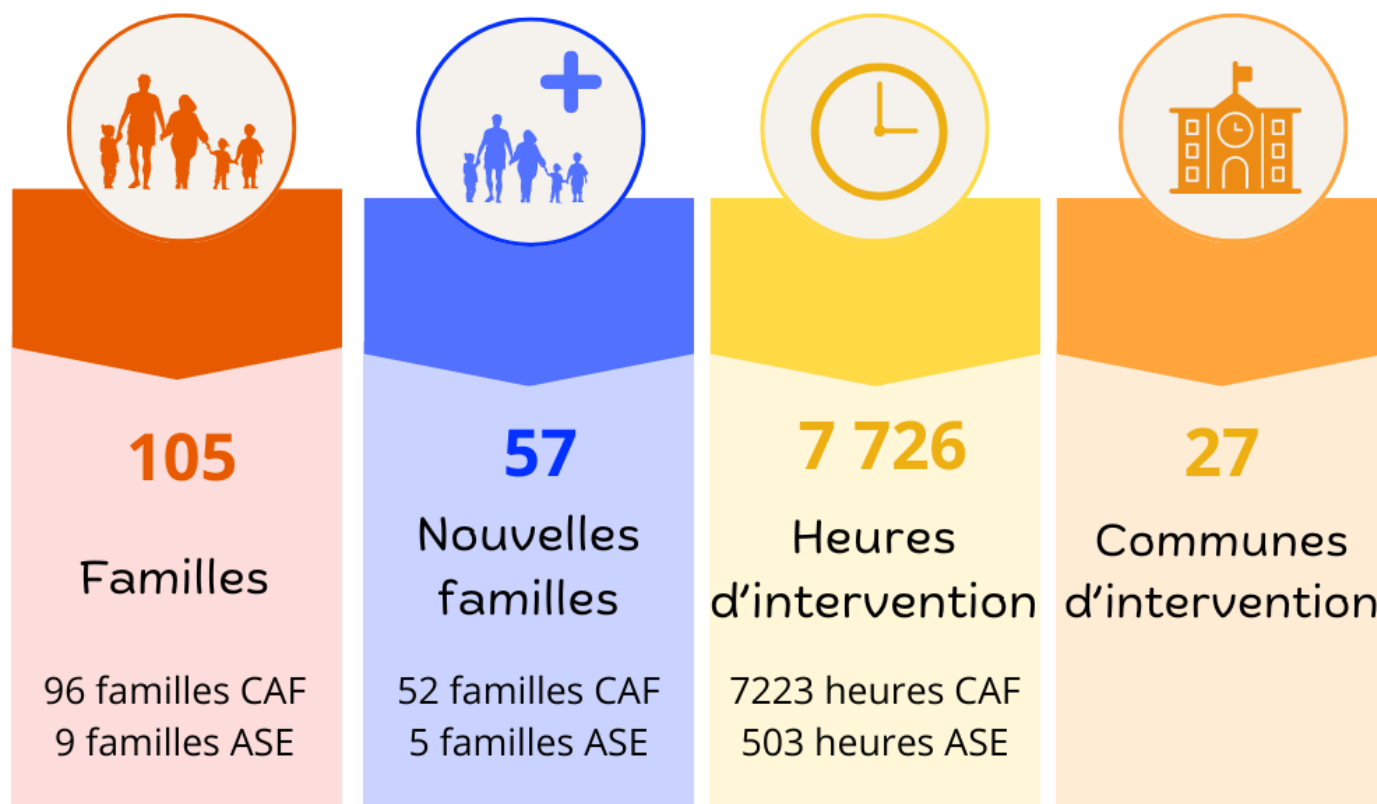
Critères	Objectifs	Actions
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux partenariats • Etre force d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer de nouveaux partenariats • Institution des temps de rencontres annuelles avec les chefs de service de la CAF des territoires de l'Essonne • Communiquer sur le dispositif RSA auprès des partenaires sociaux du service insertion CD91 • Pérenniser l'action avec le RéPAP
Gestion des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions de formation gratuites de la médecine du travail ASTE : addiction et prévention du risque routier • Sensibiliser les professionnels aux violences conjugales 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier une formation sur la prévention des addictions • Planifier une formation sur la prévention des risques routiers • Planifier une formation sur les gestes et postures AD et TISF • Faire intervenir l'association paroles de Femmes 91 • Faire intervenir la maison solidarité Femmes 91
Bienveillance et éthique	Promouvoir la bienveillance	Sensibiliser les salariés à la politique de bienveillance en réunion d'équipe
Formations	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des actions de formation gratuites de la médecine du travail ASTE : addiction et prévention du risque routier • Planifier des actions de formation des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier une formation sur la guidance parentale • Planifier une formation sur l'autorité permissive • Planifier une formation sur le handicap de l'enfant TISF et AD • Planifier une formation sur l'entretien familial TISF • Planifier une formation sur la visite en présence d'un tiers • Planifier une formation sur les violences conjugales TISF et AD
Recrutement et intégration de nouveaux salariés	Communiquer sur les métiers d'intervention à domicile	Communiquer sur les métiers d'intervention à domicile auprès des lycées
Projet d'intervention personnalisé	Identifier les besoins des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un financement pour le poste de chargé de diagnostic pour VAD TISF-AD • Prévoir un financement pour le poste de chargé de diagnostic pour VAD AD
Démarche qualité et gestion des risques	Suivre les réclamations	Faire un rappel sur la procédure d'enregistrement et de suivi des réclamations

Rapport d'activité 2023

Département des Hauts-de-Seine



Chiffres de l'année 2023



Une baisse globale de notre activité dans les Hauts-de-Seine en 2023, beaucoup plus prononcée pour les TISF que pour les AD/ADVF.

Nous constatons tout de même un nombre de familles accompagnées qui demeure assez conséquent et quasi inchangé par rapport à 2022.

Présentation

L'antenne de Paris de l'AFAD IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire, qui comprend : la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

Elle est composée d'un responsable d'antenne, adjoint d'une équipe administrative comptant trois responsables de secteur : deux en charge des TISF et une autre des AD/ADVF. Elles coordonnent et organisent l'action d'une équipe de professionnels de terrain, dont 23 TISF et 17 AD/ADVF.

De leur place, toutes et tous œuvrent pour l'objectif commun, d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

Actualité de l'antenne

Après s'être réorganisée en 2022, l'équipe administrative de l'antenne a été profondément renouvelée en 2023, avec l'arrivée de trois nouvelles Responsables de Secteur entre janvier et octobre, en remplacement de deux parties dans le cadre d'une évolution de carrière et d'une dans celui d'un départ en retraite.

L'organisation mise en place l'année précédente perdure et se décline toujours avec une Responsable de Secteur distincte, en référence de chacune des trois équipes de terrain, réparties comme suit :

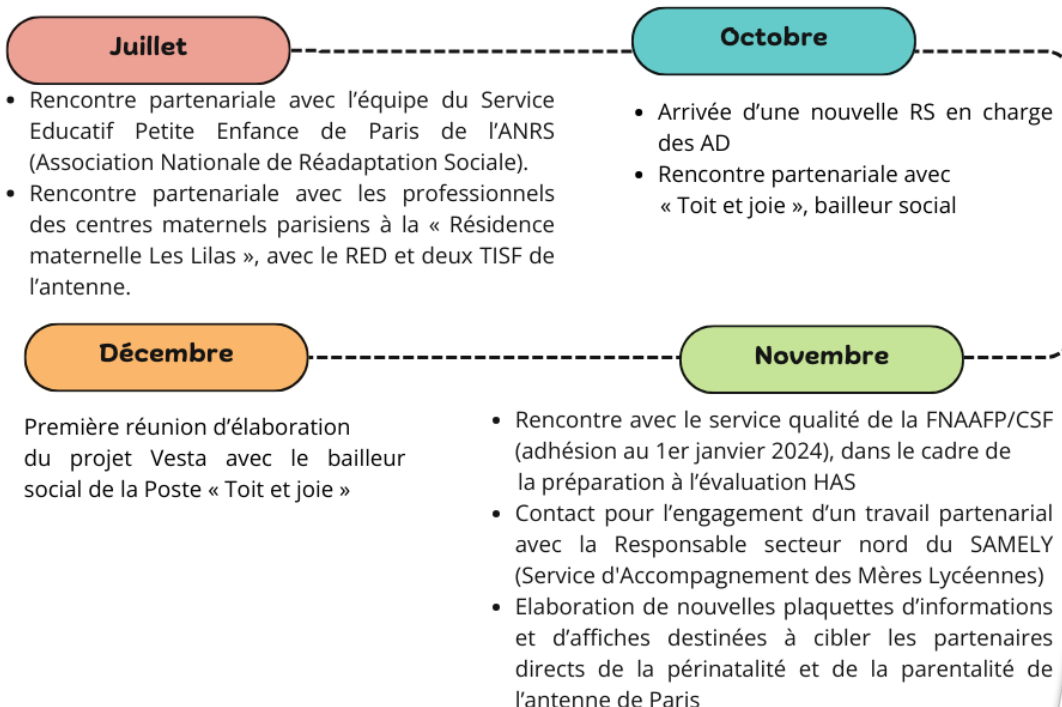
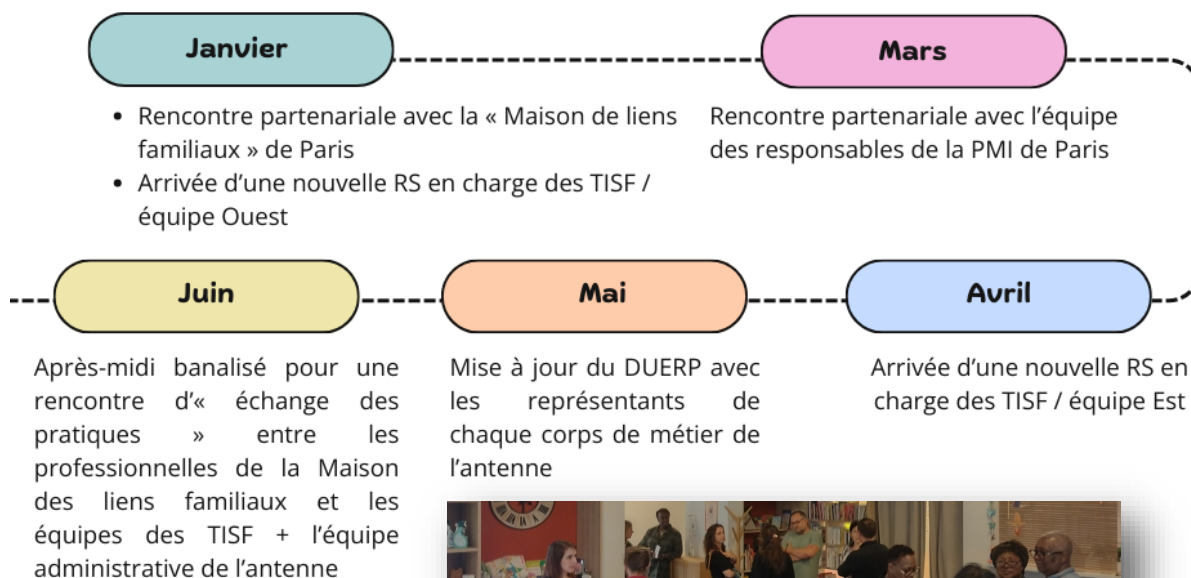
- ◇ TISF secteur Ouest (départements 75/ 92)
- ◇ TISF secteur Est (départements 75/93/94)
- ◇ AD/ADVF, avec en son sein également deux zones géographiques distinctes Est/Ouest

Elle demeure lisible et cohérente, avec des interlocutrices bien définies et identifiées. Ainsi, elle permet de la fluidité dans les échanges avec les familles, les partenaires et, des transmissions claires et simplifiées entre Responsables de Secteur et intervenants (TISF et AD/ADVF).

Cette organisation, alliée à une nouvelle dynamique facilitée par l'arrivée de nouvelles RS, a contribué en 2023 au maintien global de notre activité, qui s'était développée plutôt positivement pour notre antenne dans la période post COVID-19 ; ce dernier éprouvant pourtant durement notre secteur.

Nos missions d'accompagnement des familles ont donc pu pleinement se poursuivre, en visant à la fois : une optimisation de la gestion des suivis administratifs de notre antenne et la poursuite de notre volonté d'entreprendre et de développer de nouveaux projets et partenariats.

Rétrospective 2023



Notre antenne a organisé au cours de l'année 2023, diverses sorties et activités ludiques, éducatives et/ou sportives, à destination des familles que nous accompagnons.

Activités et sorties 2023

Dates	Sorties
18 janvier	Cinéma
20 février	Aquarium
23 février	Activité culinaire
25 février	Activité pâtisserie
1er mars	Cinéma
15 mars	Parc d'activités ludiques
22 mars	Activité culinaire
27 avril	Parc d'activités ludiques
22 mai	Peinture
27 mai	Parc floral
10 juin	Médiathèque
24 août	Activité culinaire
30 août	Planetarium et parc de la Vilette
28 octobre	Activité pâtisserie
2 novembre	Sortie collective escalade
13 décembre	Sortie collective cinéma

Zoom sur la sortie collective escalade du 2 novembre

Action collective organisée le jeudi 2 novembre 2023 après-midi, cette sortie, initiée par une TISF de l'équipe en 2^{ème} année de formation, a mobilisé 6 professionnels à destination de 5 familles, soient 8 enfants et 3 parents.

Les objectifs de l'action étaient les suivants :

- Regrouper des familles qui souffrent d'isolement
- Favoriser les liens parents / enfants à travers le partage d'une action sportive de loisirs
- Travailler le lien entre le professionnel et le bénéficiaire de manière plus informelle, dans un autre contexte
- Permettre aux enfants la découverte d'une activité sportive originale
- Travailler avec les familles le vivre en société et les normes de sécurité



Déroulé de l'action :

La sortie s'est très bien passée et tous les participants étaient ravis d'avoir pu en bénéficier.

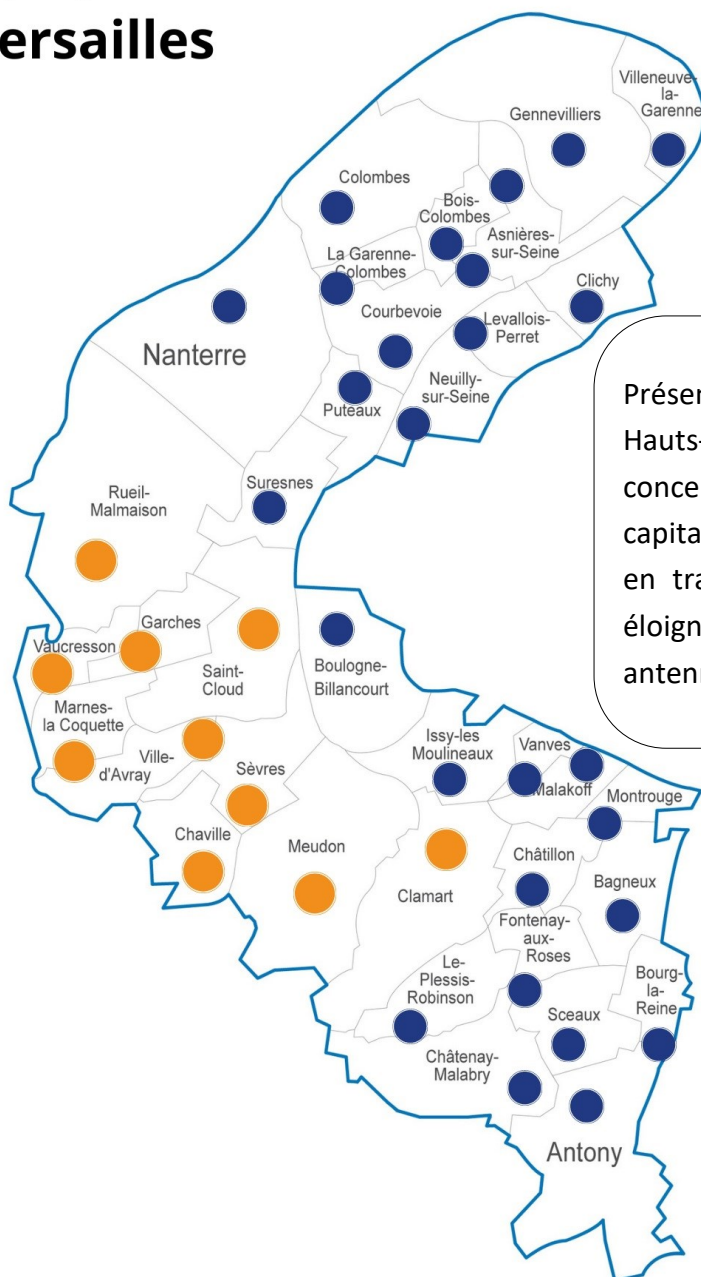
Rendez-vous était donné directement à la salle d'escalade de Montreuil (93). Un moniteur est venu expliquer le déroulé de l'activité, notamment les règles de sécurité importantes à retenir. Ensuite, tous les participants présents ont été réunis, afin que ces règles soient reprises avec eux et de s'assurer qu'elles avaient bien été comprises. Puis, tout le monde a rejoint un espace adapté à l'âge des enfants, composé de blocs d'escalade et de tapis. Ainsi, toutes et tous ont pu circuler et profiter des équipements assez librement.

Un petit goûter était prévu en fin d'après-midi, pour partager un moment convivial et faire une transition douce vers la fin de l'activité, avant le retour des familles à leur domicile.

Ce moment privilégié partagé, avec et entre les familles autour d'une activité ludique et sportive, a été à la fois facteur de dépassement de soi et aussi et surtout, de développement de lien social. Il aura également permis aux professionnels présents, de bénéficier d'observation de compétences, qui n'auraient pu l'être dans le contexte habituel de leurs interventions au domicile des familles.

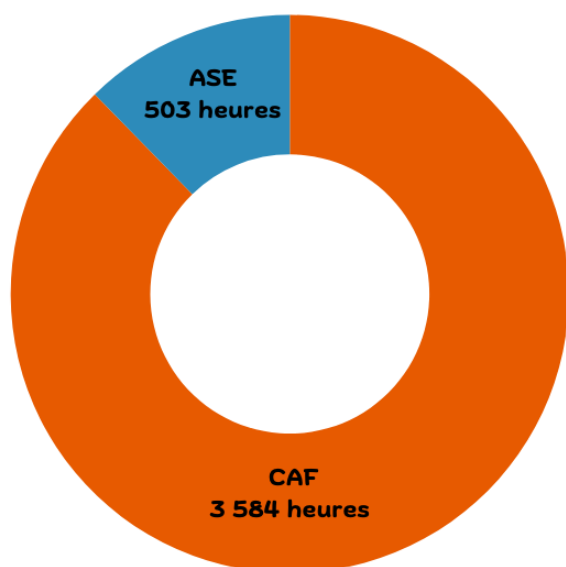
Zone d'activité

- Paris
- Versailles



Présente sur de nombreuses communes des Hauts-de-Seine, notre activité demeure concentrée sur la partie Est, proche de la capitale et accessible facilement depuis Paris en transports en commun. La partie la plus éloignée, sur le secteur Ouest, relève de notre antenne des Yvelines.

Répartition des financeurs



Notre financeur principal dans le 92 reste très majoritairement la CAF, la part ASE représentant une quotité beaucoup moins conséquente, avec 13 % de l'ensemble des heures réalisées pour les TISF; le tout, dans des proportions globalement similaires à 2022.

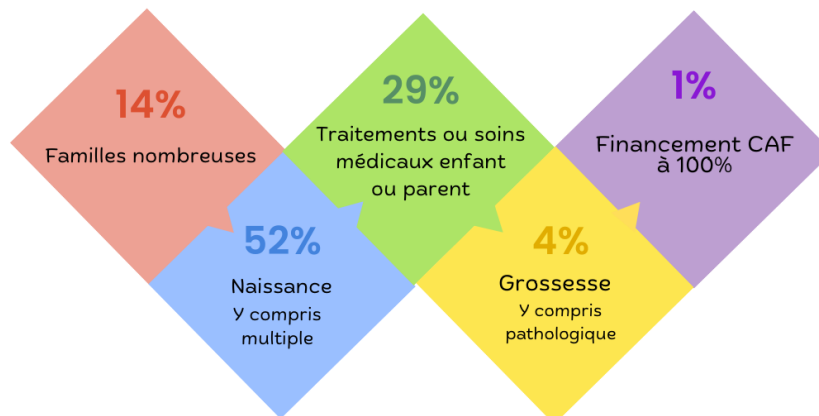
Même si elle est moins prononcée que l'an passé, la diversification de notre activité (CAF /ASE), perdue sur le territoire des Hauts-de-Seine, venant confirmer le travail engagé en ce sens.

Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	21	74	37	72	-43%	3%
AD/AVS	36	31	39	55	-8%	-44%
TOTAL	57	105	76	127	-25%	-18%

Malgré un fléchissement de l'activité en 2023, le nombre des familles TISF est en légère hausse, venant mettre en évidence un nombre constant de familles accompagnées, concomitant à des suivis moins longs dans la durée. Dans le même temps, la baisse modérée de l'activité AD /ADVF entraîne elle, une diminution du nombre de familles accompagnées entre les deux années.

Les motifs d'intervention CAF



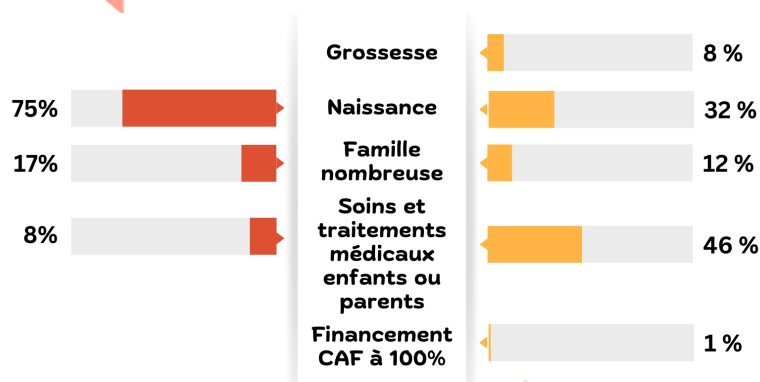
Les motifs d'intervention des TISF sont toujours principalement liés aux naissances, à hauteur de 75%. Ce qui demeure évidemment extrêmement important, puisque cela représente de loin, notre premier motif d'intervention sur l'ensemble du département, toutes activités confondues.

Pour autant, la diversification souhaitée de nos interventions déjà entamée se confirme, avec une répartition presque identique à celle de 2022, qui avait été déjà marquée par un plus grand partage des motifs d'intervention, au détriment de celui lié aux naissances, jusqu'alors encore plus largement prépondérant dans le département.

Répartition des heures par motifs d'intervention

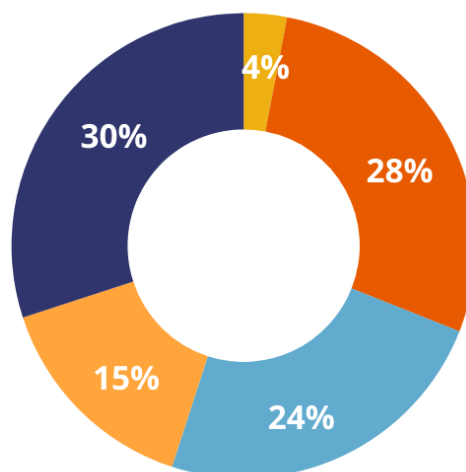
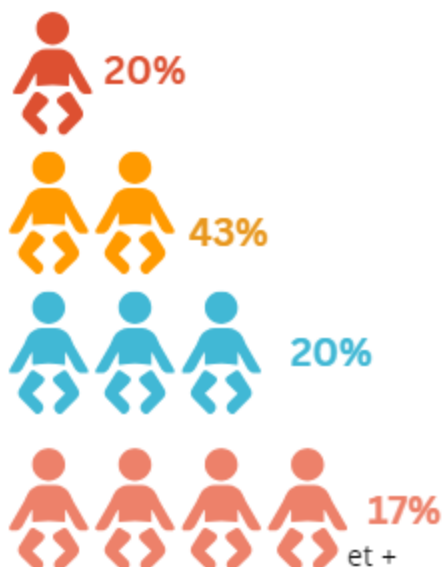
Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 75% des interventions des TISF



Dans le cadre du dispositif CAF, les soins et traitements médicaux représentent 46% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



Dans le cadre de la CAF, les familles accompagnées sont logiquement majoritairement composées de 2/3 enfants, en raison du nombre important d'interventions dans le cadre des naissances multiples.

Le quotient familial mensuel des bénéficiaires CAF reste relativement élevé dans le département des Hauts-de Seine (les familles accompagnées dans le cadre des naissances multiples relevant le plus souvent de catégories socio-professionnelles plutôt élevées), même si les revenus moyens sont également bien représentés.

Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	503,50	9
Activité 2022	819	17
Evolution 2022-2023	- 39%	- 47%

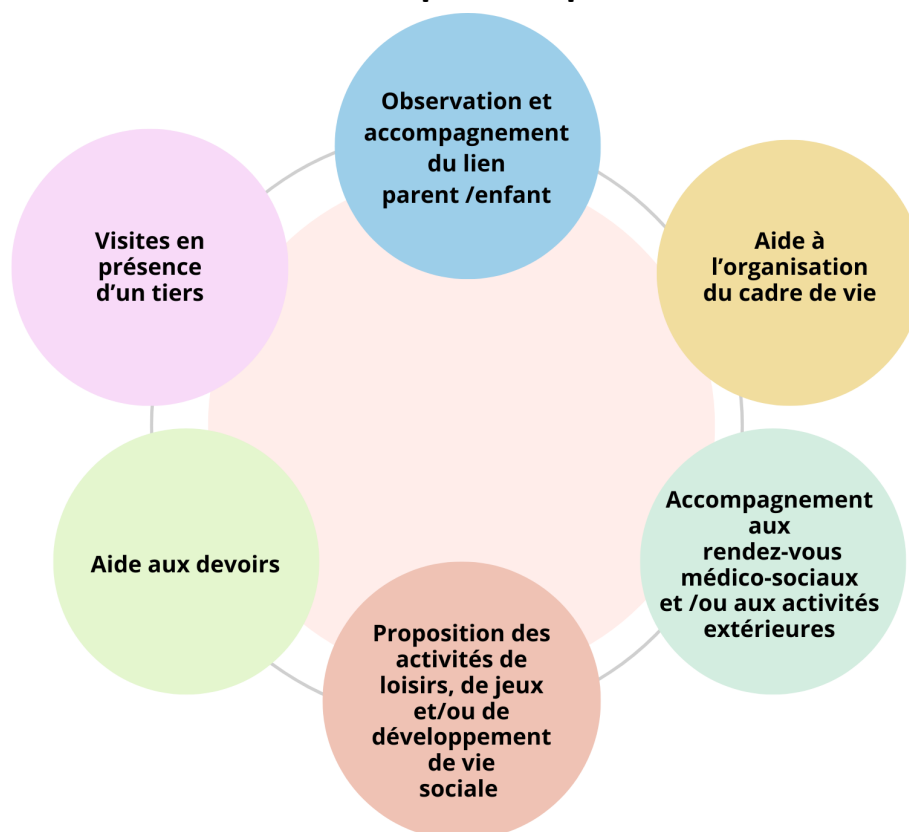
Après une forte progression en 2021, stabilisée en 2022, notre activité ASE est en baisse dans le département des Hauts-de-Seine en 2023. Comme pour la CAF, cela s'explique en grande partie par la présence de notre antenne sur 4 départements (l'activité s'étant basculée sur nos autres secteurs d'intervention).

Nous savons cependant que les besoins en la matière restent importants et nous allons poursuivre le travail engagé avec nos partenaires, pour tenter d'augmenter à nouveau nos prises en charge des familles accompagnées sur ce territoire dans le cadre de la protection de l'enfance.

La répartition des missions ASE et le déroulement de leurs prises en charge :

Dans le 92, nos prises en charge dans la cadre de l'ASE ont une durée moyenne de **80 à 100 heures**, à raison d'environ deux demi-journées d'intervention par semaine auprès des familles. Il arrive d'ailleurs que nous éprouvions parfois des difficultés pour le renouvellement de ces prises en charge, qui peuvent conduire à des interruptions de suivi, souvent préjudiciables aux familles.

Les motifs de nos interventions les plus fréquents sont les suivants :



Dès le début de l'accompagnement, nous mettons en place un projet individualisé en lien avec les partenaires. Celui-ci va permettre de déterminer les moyens et les objectifs du suivi dispensé par les TISF. Réalisé avec et pour la famille, il a également pour but primordial, de la placer au cœur et de la rendre actrice de son projet. C'est le binôme de TISF en charge de l'accompagnement, nommé par la responsable de secteur, qui est référent et donc garant de ce projet. Le choix volontaire d'un binôme, qui intervient en alternance auprès de la famille, est volontaire. Il permet en effet, de bénéficier d'un regard croisé et d'aider à conserver le recule et donc la bonne posture, inhérente à tout accompagnement d'ordre social.

La prise en charge se réalise ensuite alors en liens étroits et permanents avec les différents partenaires autour de la situation. En fin de prise en charge, un rapport d'évaluation est rédigé par les TISF.

Il est évidemment réalisé au regard du projet individuel établi au démarrage de l'accompagnement et préconise les suites à donner à l'accompagnement, en fonction de l'évolution observée. Il est à noter que pour tout ce travail de suivi et de réflexion (rédaction du Projet Individualisé, des notes intermédiaires éventuelles, du rapport d'évaluation, mais aussi les temps d'échanges et de concertations avec les partenaires), du temps que nous appelons « heures administratives » est dédié aux TISF, pour effectuer ce travail indispensable. Il représente environ 10 heures sur un suivi de 4 à 6 mois. Il est évidemment mentionné dans le devis préalable à la prise en charge et validé par le service demandeur.

Actions et partenariats 2023

La mise en place d'actions collectives est un moteur pour notre activité, permettant de la faire connaître et/ou de la mettre en valeur.

Nos équipes peuvent dans ces occasions présenter aux familles et/ou aux partenaires, l'étendue de leurs missions, les différentes possibilités d'accompagnement et/ou simplement dispenser des conseils pour tous les actes liés à la périnatalité et à la parentalité, dont elles sont spécialistes. Ces actions collectives et/ou ces rencontres peuvent par ailleurs être dans le même temps, l'occasion de développer de nouveaux partenariats :

Demi-journée banalisée dans le cadre d'une rencontre d'«échange des pratiques » entre les professionnels de la Maison des liens familiaux et les équipes des TISF, accompagnés de l'équipe administrative de l'antenne



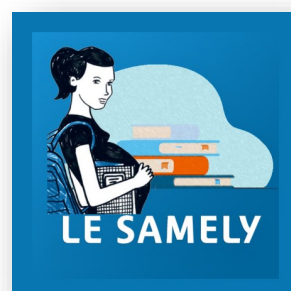
Rencontre avec l'équipe du Service Educatif Petite Enfance de Paris de l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale), ayant abouti à la mise en place d'un partenariat régulier de suivi de situations de familles dans le cadre de l'ASE sur le territoire Parisien

Rencontre partenariale avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas », avec le RED et deux TISF de l'antenne, ayant permis l'instauration de partenariats réguliers pour accompagner de jeunes parents en sortie de centre parental



Rencontre avec « Toit et joie », bailleur social, dans l'objectif de la mise en place d'un projet partenarial à venir en 2024

Contact pour l'engagement d'un travail partenarial avec l'équipe du SAMELY secteur nord (Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes), pour des projets communs à venir en 2024



Bilan des objectifs 2023

Poursuivre la pérennisation de notre travail de développement et de diversification dans les Hauts de Seine, engagé après la reprise post COVID de 2021, tant concernant notre activité CAF que celle liée à nos missions de protection de l'enfance

Même si notre activité dans les Hauts-de-Seine, tant en CAF qu'en ASE, marque un recul en 2023, elle demeure plus diversifiée que les années précédentes et nous restons présents auprès de l'ensemble des partenaires du département

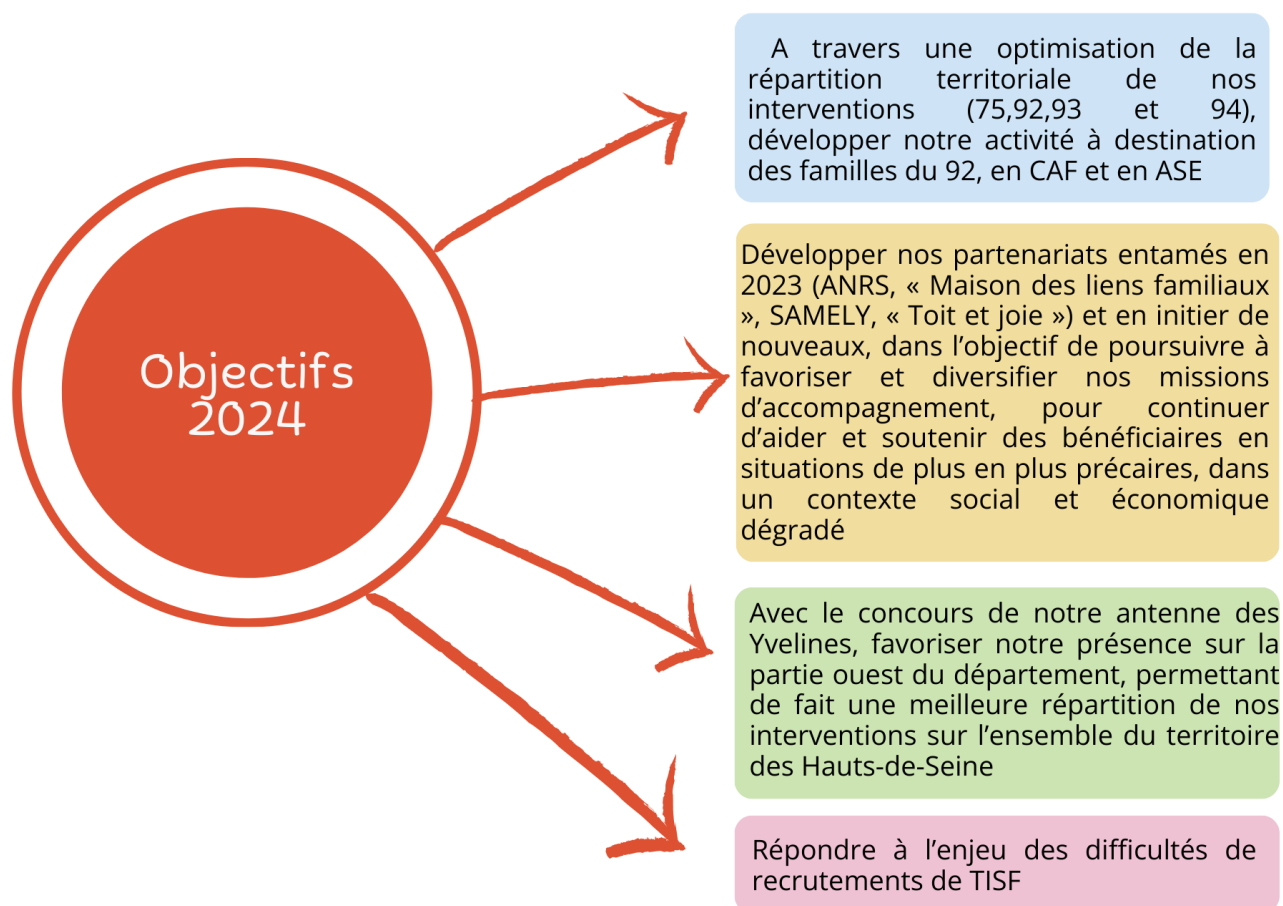
Continuer de mener à bien des projets ambitieux et innovants, en vue de développer nos partenariats et d'élargir nos missions d'accompagnement à destination des familles

A travers nos nouveaux liens partenariaux développés et entretenus en 2023 (Cf. partie précédente : « Actions/partenariats 2023 »), nous avons poursuivi cette année le travail d'élargissement de nos missions initié depuis quelques années, pour lesquelles le champ d'action devrait encore s'accroître en 2024

A nouveau, veiller à l'homogénéisation de la répartition de nos interventions dans les Hauts-de-Seine, en développant encore davantage notre présence sur l'Ouest du département, via l'antenne de l'AFAD IDF des Yvelines, plus à même en terme d'accessibilité de desservir cette partie du département

L'antenne de Paris reste encore très largement majoritaire pour accompagner les familles des Hauts-de-Seine. Présente sur de nombreuses communes du territoire, notre activité demeure encore trop concentrée sur la partie Est, accessible facilement en transports en commun depuis la capitale, cœur de répartition de notre zone géographique d'intervention

Objectifs 2024



Bilan qualité 2023

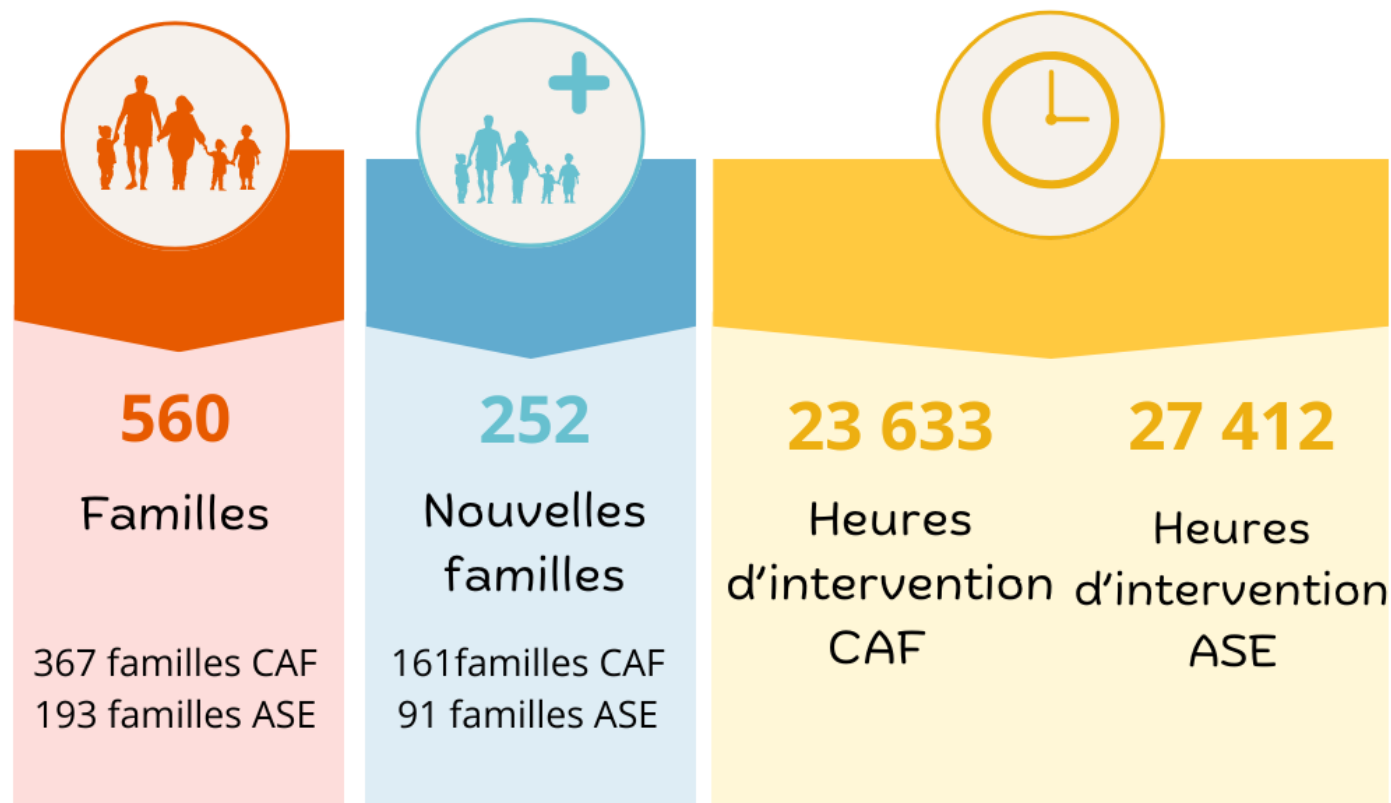
Critères	Objectifs	Actions
Recrutement et intégration des nouveaux salariés	Accompagner le salarié dans son poste	Formaliser systématiquement l'entretien fin de période d'essai
Partenariat	Développer le partenariat sur le territoire	Développer le partenariat sur le 92 et le 94
Satisfaction, plaintes et réclamations	Enregistrer et suivre les réclamations	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et former les administratifs à l'enregistrement des réclamations Systématiser l'enregistrement des réclamations Enregistrer systématiquement les contacts entrants/sortants
Gestion des événements indésirables	Enregistrer et traiter les événements indésirables	Sensibiliser et former les professionnels à l'enregistrement des événements indésirables
Bienveillance et éthique	<ul style="list-style-type: none"> Former à la bienveillance Sensibiliser les professionnels à la prévention de la maltraitance Sensibiliser les salariés aux droits et libertés des familles Sensibiliser régulièrement à la bienveillance 	<ul style="list-style-type: none"> Former 100% des intervenants et des administratifs Faire des rappels sur les droits des personnes accompagnées en réunion d'équipe Réfléchir sur des actions de formation spécifiques aux droits et libertés des familles Maintenir un point trimestriel bienveillance Planifier des interventions partenaires sur la
Formations	<ul style="list-style-type: none"> Former des professionnels à l'utilisation des outils numériques Optimiser la qualité de l'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> Former 100% des TISF à Word Former les TISF/AD/RS aux recommandation des bonnes pratiques professionnelles Former les TISF/AD/RS aux politiques sociales
Optimiser la qualité de l'accompagnement	Prévention des risques professionnels	Planifier une formation sur les gestes et postures TISF
Audit Accompagnement à la vie quotidienne	Accompagnement à la vie quotidienne	Systématiser les VAD dans les situations CAF
Prise en charge de la demande	Mettre à jour les données CAF sur ADONIS	Mettre à jour les heures facturées sur ADONIS
Accompagnement à la santé, au logement etc	Organiser une journée d'information à destination des professionnels	

Rapport d'activité 2023

Département
de Seine-Saint-Denis



Chiffres de l'année 2023



En 2023, l'activité TISF a augmenté de **30%** par rapport à 2022 et de **10%** par rapport à 2019.

Le travail de proximité avec les circonscriptions ainsi que l'implication des professionnels de terrain et administratifs ont permis de retrouver une constance dans notre activité globale.

Par ailleurs, l'activité AD/AVS connaît également une évolution positive, puisque celle-ci a augmenté de **3%** par rapport à 2022 et de **138%** par rapport à 2019.

Nous avons pu accompagner en 2023, **113 familles de plus** qu'en 2022.

Rétrospective 2023

1er trimestre

- 7ème journée d'études organisée par la Maison des parents de Saint-Denis
Être parent et travailler ! Un défi pour les parents mais aussi un défi pour les institutions
- Réunion et Webinaire de lancement du projet insertion - Socio-professionnel/Vie Quotidienne
- Comité de pilotage de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) de la Seine-Saint-Denis
- Réunion de travail CD 93

2ème trimestre

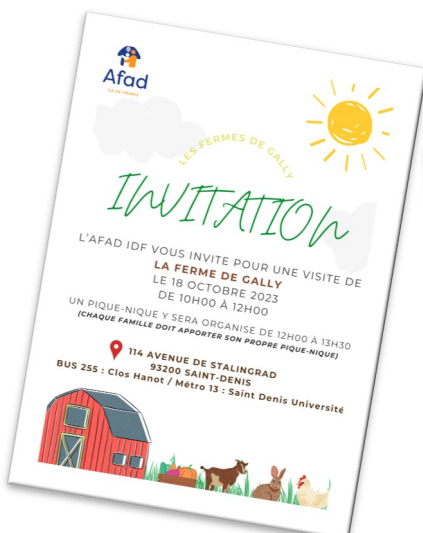
- Réunions de suivi projet RSA
- Lancement du logiciel d'audit interne
- Divers ateliers d'accompagnement managérial

4ème trimestre

- Action collective : Découverte de la ferme de Gally
- Fête de l'hiver

3ème trimestre

- Réunion budgétaire CD 93
- Journée des nouveaux arrivants de la protection de l'enfance
- Groupe de travail sur les relations partenariales

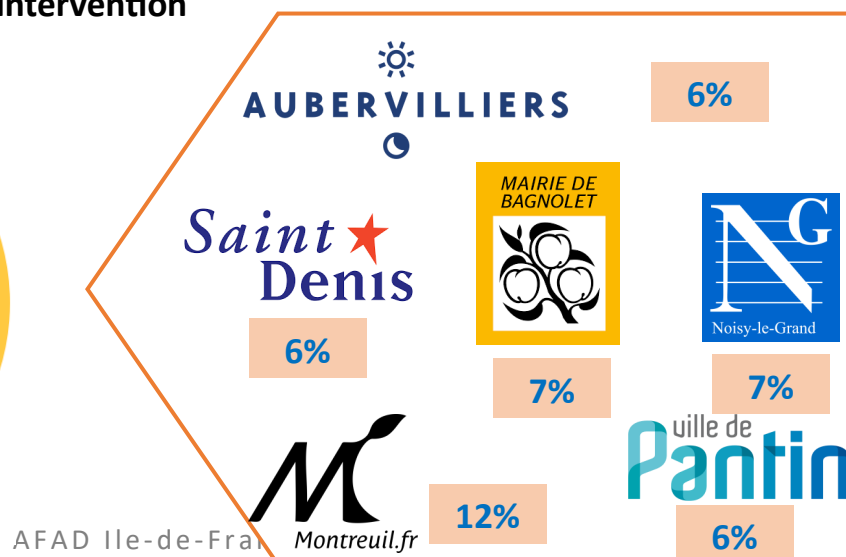
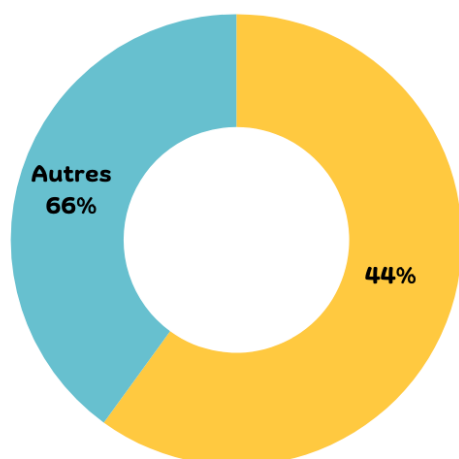


Rapport d'activité 93

Zone d'activité

	Bénéficiaires CAF	Bénéficiaires ASE	TOTAL		Bénéficiaires CAF	Bénéficiaires ASE	TOTAL
AUBERVILLIERS	24	6	30	LIVRY GARGAN	7	0	7
AULNAY SOUS BOIS	13	3	16	MONTREUIL	37	23	60
BAGNOLET	22	13	35	NEUILLY PLAISANCE	3	2	5
BOBIGNY	2	6	8	NEUILLY SUR MARNE	10	6	16
BONDY	14	7	21	NOISY LE GRAND	17	19	36
DRANCY	14	5	19	NOISY LE SEC	5	7	12
DUGNY	3	1	4	PANTIN	18	12	30
EPINAY SUR SEINE	6	0	6	PIERREFITTE	2	5	7
GAGNY	12	6	18	ROMAINVILLE	8	11	19
GOURNAY SUR MARNE	3	1	4	ROSNY SOUS BOIS	11	13	24
LA COURNEUVE	7	15	22	SAINT DENIS	22	8	30
LA PLAINE SAINT DENIS	7	0	7	SAINT OUEN	5	4	9
LE BLANC MESNIL	9	1	10	SEVRAN	2	0	2
LE BOURGET	3	0	3	STAINS	14	4	18
LE PRE SAINT GERVAIS	2	1	3	TREMBLAY EN FRANCE	5	0	5
LE RAINCY	1	0	1	VILLEMOMBLE	1	0	1
LES LILAS	7	0	7	VILLEPINTE	1	0	1
LES PAVILLONS SOUS BOIS	6	0	6				

Répartition des familles par ville d'intervention



L'activité

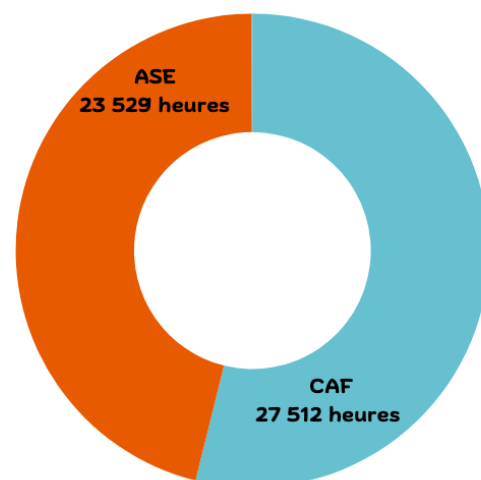
L'année 2023 a été marquée par une augmentation significative de notre activité TISF tant de le cadre du financement CAF que Conseil départemental.

	TISF CAF + ASE	TISF ASE	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	32 397	23 412	18 648,30	51 045,30
Heures réalisées 2022	27 067,25	20 529,75	19 155	46 222,25
Evolution des heures 2022-2023	20%	14%	-3%	10%

Répartition des financeurs

Toutes activités confondues, nous pouvons constater que notre activité CAF a augmenté de **7%**, par rapport à 2022.

Notre activité dans le cadre de l'ASE a augmenté de **14%** par rapport à 2022.



Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	140	439	150	245	-7%	79%
AD/AVS	112	121	128	271	-13%	-55%
TOTAL	252	560	278	516	-9%	9%

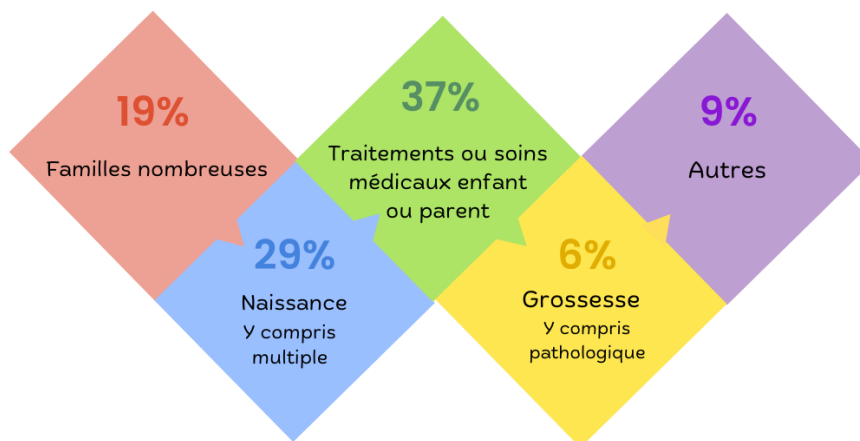
L'augmentation générale du nombre de familles accompagnées est en corrélation avec l'évolution significative de notre activité globale.

En effet, nous avons pu augmenter de **9%** le nombre de bénéficiaires accompagné sur le département de Seine-Saint-Denis.

Origine de la demande

Dans le cadre de nos interventions CAF, nous constatons que les interventions émanent principalement des proches et des services sociaux. Cette donnée reste similaire aux années précédentes.

Motifs d'intervention



Les TISF interviennent essentiellement dans le cadre de naissances multiples ou non en sortie de maternité. L'intervention s'articule autour de la notion de soin du nourrisson mais également du soutien de la maman.

Cette période de retour au domicile avec un bébé peut s'avérer être une étape de grand bouleversement et de fragilisation de la cellule familiale. La présence de la TISF 4 heures par intervention sur un rythme d'une à deux fois par semaine pendant 6 mois s'avère essentielle. En Effet, la TISF accompagne, soutient et rassure la famille à travers une aide dans les tâches de la vie quotidienne, une transmission des savoir-faire en puériculture qui contribue à l'autonomie ; une valorisation des compétences de la maman et du bébé. L'objectif étant que mère et nourrisson s'appréhendent avec sérénité et sans anxiété.

Ainsi, 41% de nos interventions TISF financées dans le cadre de la CAF relèvent du motif naissance.

Les TISF sont reconnues par l'ensemble des partenaires du champ médicosocial (PMI, Services sociaux, puéricultrice, sages femmes), comme un relai de prévention contre l'isolement des mères.

En effet, l'isolement des mères est souvent à l'origine de la dépression post natale de ces dernières.

Plus de 10 % des mères sont sujettes à une dépression du post partum.

En outre, la durée de séjour en maternité diminuant, la Haute Autorité de Santé indiquait qu'en France entre 15 % et 30 % des femmes pourraient rencontrer des difficultés suite à une mauvaise préparation du retour à domicile.

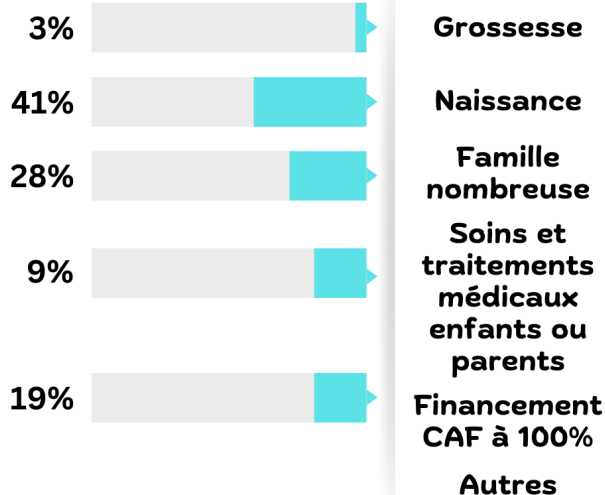
Ces chiffres démontrent la pertinence de la nécessité de l'accompagnement TISF dans le cadre des naissances.

Répartition des heures par motifs d'intervention

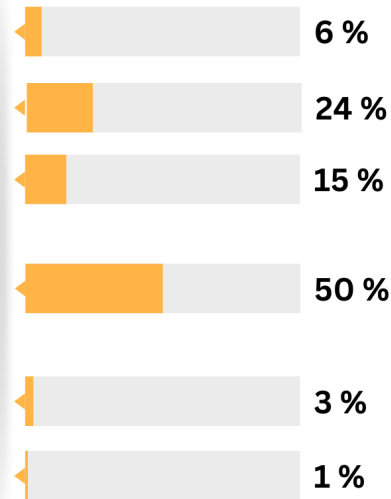
En 2022, les motifs d'intervention dans le cadre de l'accompagnement de familles par des aides à domicile 28% des interventions relevaient du critère longue maladie et la naissance également représentait 28% de l'activité.

Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 41% des interventions des TISF

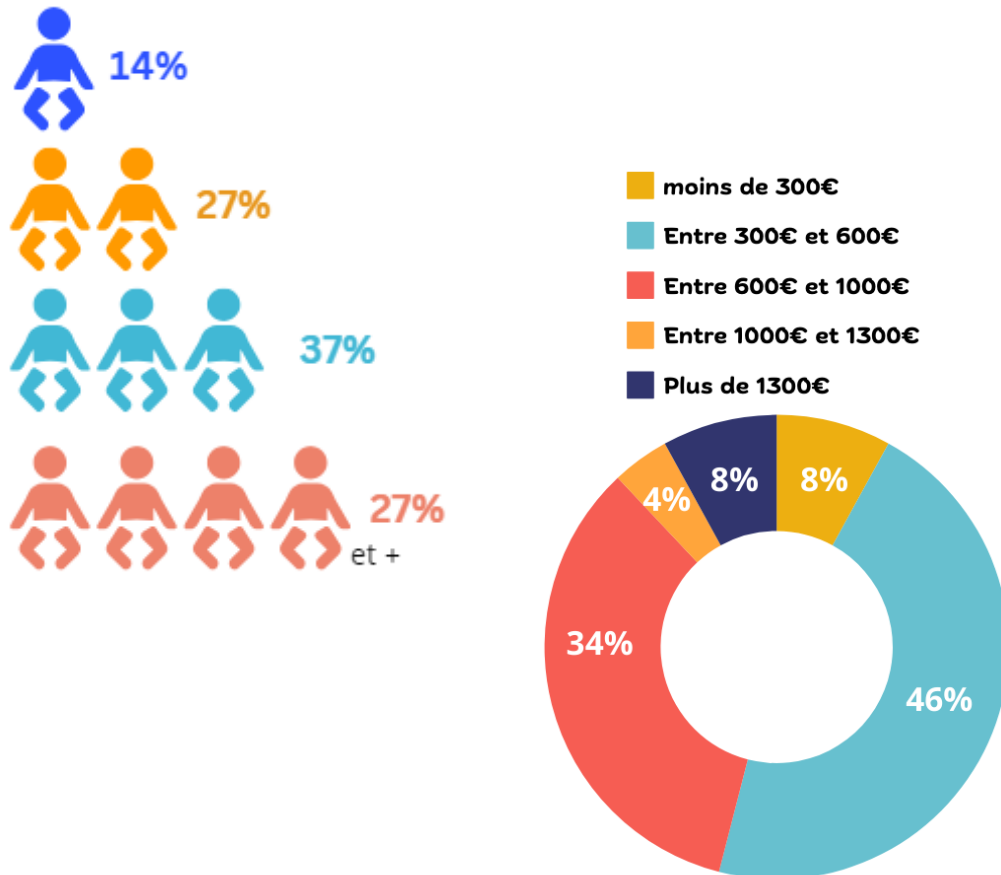


Activité AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, les soins et traitements médicaux d'un enfant ou parent représentent 50% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



Les données relatives au quotient familial et à la composition des familles accompagnées restent identiques aux années précédentes, soit **plus de 50%** des familles accompagnées ont 2 ou 3 enfants et le quotient familial le plus représentatif est de 300 à 600€, soit environ la moitié de nos accompagnements.

Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	23 411,75	188
Activité 2022	20 529,75	182
Evolution 2022-2023	15%	3%

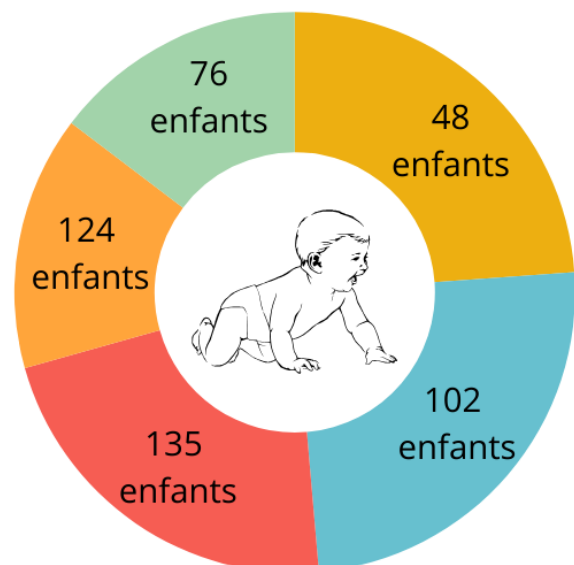
Nous constatons une augmentation significative de notre activité 2023 par rapport à 2022, soit **15%**.

Les bénéficiaires

Sur les 188 familles accompagnées :

- **92** n'avaient pas d'activité professionnelle
- **81** avaient une activité professionnelle (d'au moins un des membres du couple s'il y a 2 « parents » au domicile)
- **16** étaient en situation inconnue

- Familles d'un enfant
- Familles de 2 enfants
- Familles de 3 enfants
- Familles de 4 enfants
- Familles de plus de 4 enfants



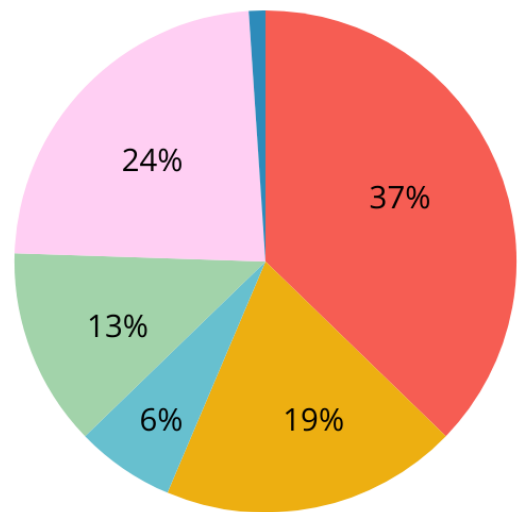
Origine de la demande

94 mesures éducatives

La première demande émane principalement des services sociaux. Nous constatons qu'en 2023 les associations AEMO ont été les seconds prescripteurs.

Or en 2022 et les années précédentes les deux principaux prescripteurs étaient les PMI et les services sociaux.

- Circonscription de service social
- Circonscription PMI
- Circonscription ASE
- Service social ou médical spécialisé
- Association d'AEMO
- Education nationale



Evaluations

Modalités de décision

Nombre d'évaluations exercées dans l'année (commencées ou non dans l'année et terminées ou non dans l'année) :

110 évaluations réalisées

RC avec RPP	93
RC sans RPP	3
Inconnue	14
TOTAL	110

*RC : responsable de circonscription

*RPP : réunion pluriprofessionnelle (synthèse)

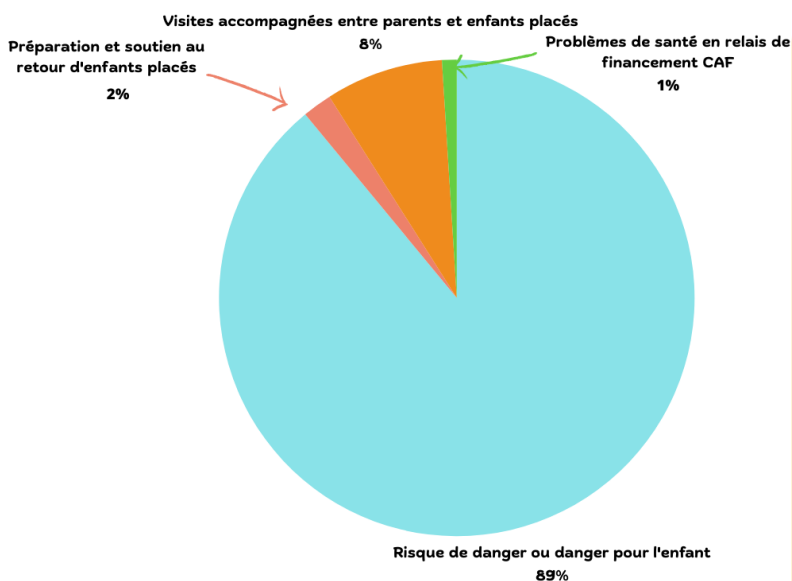
22 évaluations ont été interrompues avant la date prévue, soit **4** à l'initiative de la famille, **7** à l'initiative de l'association et **11** à l'initiative de l'ASE.

Interventions

163 interventions réalisées en 2023

- ⇒ **155** après évaluations réalisées par l'association dans le cadre de la protection de l'enfance
- ⇒ **6** après évaluations réalisées par un autre service dans le cadre de la protection de l'enfance
- ⇒ **2** en relais (en substitution de financement) de la CAF

Motif principal des interventions éducatives (y compris pour les renouvellements)



Mesures associées des interventions éducatives et de leurs renouvellements

Les mesures associées à l'intervention TISF sont principalement des mesures AEMO.

En effet, nous pouvons constater qu'il y a une réelle complémentarité entre l'intervention TISF et celle du travailleur social en charge de l'accompagnement des enfants et parents sur certains sujets. Le rôle du TISF est d'accompagner la cellule familiale dans son entièreté, cela permet par conséquent d'avoir un regard croisé sur la situation et analyse affinée sur les axes et objectifs de l'accompagnement.

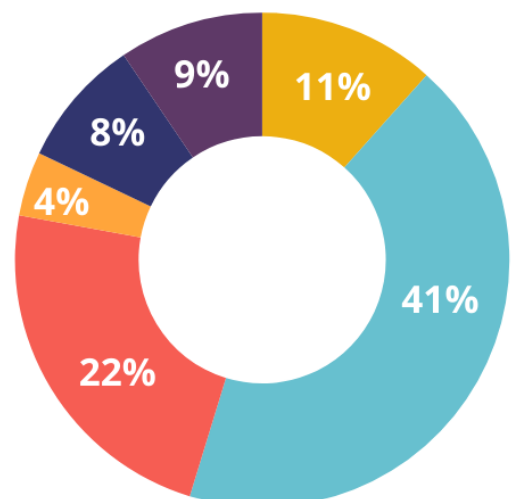
30 interventions éducatives ont été interrompues avant la date prévue, soit **2** à l'initiative de la famille, **9** à l'initiative de l'association et **19** à l'initiative de l'ASE.

70 suites des fins de mesures terminées dans l'année

- ⇒ 42 accompagnements locaux, sans mesure (AS, PMI, CMP...)
- ⇒ 3 TISF ou AVS hors protection de l'enfance
- ⇒ 5 mesures d'AEMO
- ⇒ 3 mesures de placement

Durée de l'accompagnement en continuité des familles sorties (hors évaluations de 4 mois)

En moyenne les interventions TISF durent de 6 mois à 1 an



Actions et partenariats 2023

L'association AFAD IDF 93 a été retenue sur l'appel à projet Insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, sous l'angle « Accompagnement à la vie quotidienne ». La finalité de notre accompagnement est bien d'engager les démarches nécessaires à la mobilisation de ces personnes dans l'ouverture de leurs droits et à la restauration du lien social, afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Cette action s'adresse à un public éloigné de l'emploi et permet de développer une autonomie de vie sociale et quotidienne, afin de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle.

Les TISF par leur action au domicile et les accompagnements de proximité, favorisent la réalisation de démarches concrètes : reprendre un rythme de vie conciliable à la vie professionnelle, effectuer les démarches administratives d'ouverture de droits, de gestion budgétaire, prendre soin de sa santé, valorisation de l'habitat, rompre l'isolement...

Les TISF interviennent dans la pédagogie du « faire avec » dans les différentes phases nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par les prescripteurs.

♦ **Caractéristiques du public accompagné :**

Deux salariées TISF de l'AFAD IDF ont été sollicitées pour accompagner 2 bénéficiaires pour cette année 2023, soit une femme et un homme.

- ◇ Les 2 bénéficiaires résident à Pierrefitte
- ◇ Tranche d'âge 40-49 ans

L'AFAD IDF est en mesure de mettre en œuvre le projet « d'accompagnement à la vie quotidienne des bénéficiaires des allocataires du RSA » sur l'ensemble du territoire de Seine-Saint-Denis. Celui-ci étant déjà couvert dans le cadre d'autres financements (ASE/CAF).

◆ **Les orientations :**

Les orientations émanent de la circonscription de Pierrefitte/Stains.

Nous avons accompagné 1 famille monoparentale avec leurs enfants et un couple avec enfants.

Dans l'ensemble, les conditions d'accueil dans le logement ont permis aux professionnelles d'intervenir à domicile.

Pour un même bénéficiaire, il peut y avoir plusieurs objectifs. L'accompagnement porte principalement sur un soutien aux tâches de la vie quotidienne et permettre aux bénéficiaires de s'accorder un temps de répit, afin de réaliser des démarches administratives.

Pour atteindre les objectifs, la TISF répartit son travail de la manière suivante :

- ◇ **Le rythme** : la TISF intervient en moyenne 3.5 heures par intervention chaque semaine. Le rythme s'adapte aux objectifs, à l'accompagnement aux démarches et aux rendez-vous.
- ◇ **La fréquence** : la TISF intervient une fois par semaine et en général le même jour dans la semaine pour donner des repères aux bénéficiaires.
- ◇ **La durée moyenne de prise en charge d'un bénéficiaire** : de 3 à 6 mois.
- ◇ **Liens avec le référent social** : Malgré de nombreuses sollicitations par mail et par téléphone, aucun lien n'a pu s'établir avec le référent social, engendrant des difficultés pour le déploiement d'un accompagnement efficient.

◆ Les effets observés sur les bénéficiaires accompagnés

Sur les 2 bénéficiaires accompagnés par les intervenantes TISF, les objectifs ont été partiellement atteints, car les problématiques des bénéficiaires ne permettaient pas de décliner les objectifs définis initialement.

En effet, pour la première bénéficiaire, un travail sur une insertion professionnelle semblait difficilement atteignable, ayant un enfant à domicile porteur de handicap et non scolarisé et un second enfant en bas âge à domicile également.

Les TISF l'ont orientée vers le médecin psychiatre de CMP, afin qu'il lui délivre un certificat médical qui mentionne les difficultés qu'elle rencontre et la nécessité de sa présence à domicile.

Une orientation vers une assistante sociale du CCAS de Pierrefitte a également été faite, afin que cette dernière oriente Madame vers des associations qui pourrait l'aider dans la prise en charge de son fils pour pouvoir la soulager.

Nous l'avons également mise en contact avec des associations pour enfants autistes, une demande a été formalisée, la bénéficiaire est en attente qu'une place se libère, dans l'une d'entre elles.

Une orientation vers un IME « le silence des justes » est également en cours.

Suite au dépôt du certificat médical délivré par le psychiatre, la bénéficiaire a été informée du maintien du RSA.

Le second bénéficiaire souhaite reprendre une activité professionnelle, précisément conducteur d'engins. La problématique rencontrée par ce dernier relève de l'accès aux droits des étrangers. En effet, les TISF ont accompagné le bénéficiaire sur des démarches administratives en lien avec l'OFII, la CAF, la mairie et le pôle emploi.

Cependant le dossier administratif de la famille, notamment l'accès à un titre de séjour pour ses enfants. La famille a été orientée vers un juriste, afin de l'accompagner sur ses démarches administratives relatives à l'obtention des titres de séjour pour l'ensemble de la cellule familiale.

Notre accompagnement reste ponctuel, mais peut nécessiter d'être renouvelé, afin de terminer les actions entreprises avec les personnes.

Un partenariat avec le référent aurait permis d'évaluer régulièrement la situation et probablement de renouveler notre accompagnement pour les deux bénéficiaires.

◆ Les pistes d'amélioration et de réflexion

Nous restons persuadés que cette année passée n'est pas significative et que nous avons tous été en difficultés pour orienter, susciter l'adhésion des bénéficiaires les plus démunis et les plus désorientés.

Nous sollicitons une reconduite de la convention signée en 2023. Dans la perspective de répondre pleinement au cahier des charges relatif à cette action.

Nous préconisons donc :

- ⇒ Un renforcement de notre communication à destination des prescripteurs : Plaquettes de communication.
- ⇒ Une sensibilisation et des temps d'échange avec les prescripteurs potentiels, afin d'explicitier notre action.
- ⇒ La mise en œuvre d'échanges réguliers avec le référent qui oriente, notamment lorsque la prise en charge commence. L'objectif étant d'informer le référent de toute évolution sur la

Par ailleurs, un point avec le référent est nécessaire en fin de contrat d'accompagnement, afin d'évaluer les objectifs et soumettre à décision le renouvellement ou non de la prise en charge.

Nous regrettons que ce dispositif pourtant essentiel pour les bénéficiaires les plus en difficulté n'ai pas été utilisé par les travailleurs sociaux référents des circonscriptions.

Nous sommes persuadés que notre action auprès des bénéficiaires du RSA permettra de faire évoluer favorablement les situations, cependant nous restons tributaires des orientations réalisées par les référents RSA.

Sorties et actions collectives

De nombreuses actions, individuelles et collectives, ont été menées tout au long de l'année. Elles ont concerné **29 familles** au total.

Les TISF ont menées différentes actions autour d'activités manuelles et ateliers pâtisserie. Des sorties culturelles, sportives et ludiques ont également été réalisées telles que le Parc de la Villette, le planétarium, l'aquarium, la médiathèque, le cinéma, le Parc floral le Zoo, le musée, ou des bases de loisirs...

Zoom photo sur ces actions

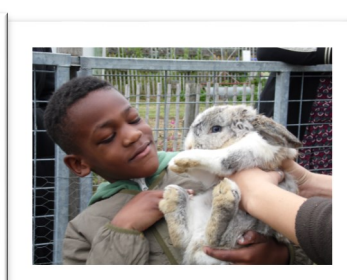
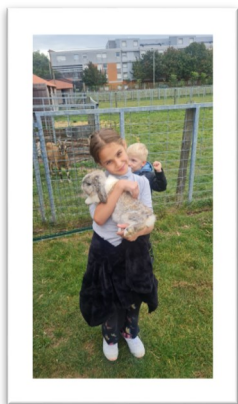
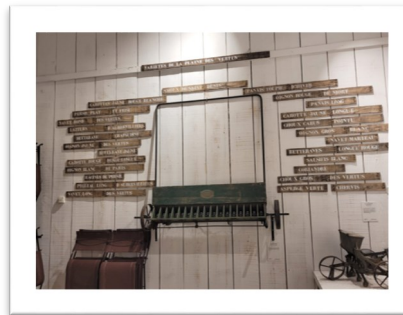
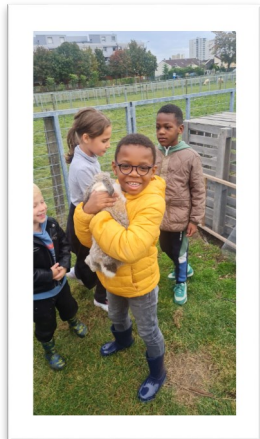


Rapport d'activité 93

2 actions collectives ont été réalisées en 2023

En octobre 2023, **6 familles** ont participé à une sortie à la **ferme de Gally**. Cette sortie a permis aux enfants de découvrir les animaux de la ferme, mais aussi de participer à un atelier de fabrication du pain.

Les différentes étapes de la confection du pain ont pu être expliquées en amont aux enfants, avant que ces derniers se lancent sur la fabrication de leur pain qu'ils ont pu ramener chez eux.

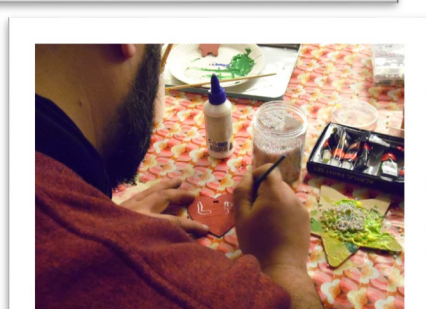
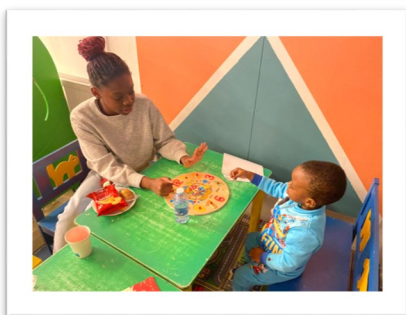


Rapport d'activité 93



En décembre 2023, l'antenne de la Courneuve a organisé sa fête de l'hiver pour la seconde année consécutive. Celle-ci a rassemblé **10 familles dont 20 enfants**.

Ce temps festif partagé entre familles et professionnels est l'évènement de l'année qui permet de clôturer l'année avec une touche d'espoir saupoudrée par la bienveillance des participants.



Sortie collective escalade à Montreuil organisée par l'antenne de Paris

Action collective organisée le jeudi 2 novembre 2023 après-midi, cette sortie, initiée par une TISF de l'équipe en 2^{ème} année de formation, a mobilisé 6 professionnels à destination de 5 familles, soient 8 enfants et 3 parents.

Les objectifs de l'action étaient les suivants :

- Regrouper des familles qui souffrent d'isolement
- Favoriser les liens parents / enfants à travers le partage d'une action sportive de loisirs
- Travailler le lien entre le professionnel et le bénéficiaire de manière plus informelle, dans un autre contexte
- Permettre aux enfants la découverte d'une activité sportive originale
- Travailler avec les familles le vivre en société et les normes de sécurité



Déroulé de l'action :

La sortie s'est très bien passée et tous les participants étaient ravis d'avoir pu en bénéficier.

Le rendez-vous était donné directement à la salle d'escalade de Montreuil (93). Un moniteur est venu expliquer le déroulé de l'activité, notamment les règles de sécurité importantes à retenir. Ensuite, tous les participants présents ont été réunis, afin que ces règles soient reprises avec eux et de s'assurer qu'elles avaient bien été comprises. Puis, tout le monde a rejoint un espace adapté à l'âge des enfants, composé de blocs d'escalade et de tapis. Ainsi, toutes et tous ont pu circuler et profiter des équipements assez librement.

Un petit goûter était prévu en fin d'après-midi, pour partager un moment convivial et faire une transition douce vers la fin de l'activité, avant le retour des familles à leur domicile.

Ce moment privilégié partagé, avec et entre les familles autour d'une activité ludique et sportive, a été à la fois facteur de dépassement de soi et aussi et surtout, de développement de lien social. Il aura également permis aux professionnels présents, de bénéficier d'observation de compétences, qui n'auraient pu l'être dans le contexte habituel de leurs interventions au domicile des familles.

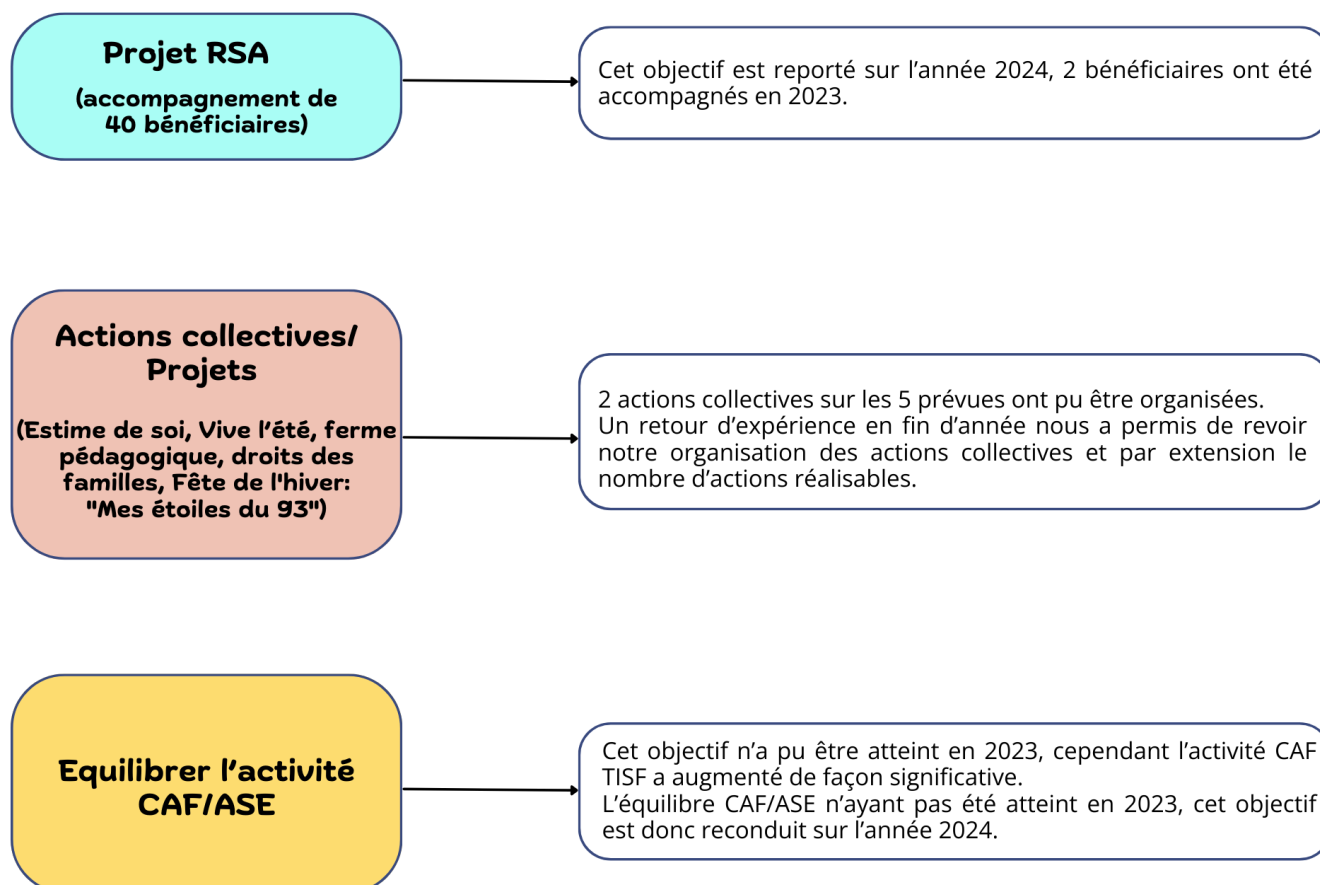
Actions de formation

Les Professionnels TISF et AD /AVS ont suivi une action de formation en 2023.

Quelles actions de formation ?

- ◇ Les troubles du comportement de l'enfant
- ◇ Les écrits professionnels
- ◇ Cycle FF TISF
- ◇ Intervenir auprès des familles dont un enfant est en situation handicap
- ◇ Gestes et postures
- ◇ Bienveillance
- ◇ Fonction tutorale
- ◇ Accompagnement des familles avec des enfants porteurs de troubles envahissant du développement (TED)
- ◇ Confiance en soi

Bilan des objectifs 2023



Poursuivre le partenariat engagé avec le Conseil Départemental

L'AFAD IDF poursuit le partenariat engagé avec le Conseil départemental, notamment à travers différents temps de rencontre proposés par le département s'articulant à travers des temps de travail et de réflexions.

Redynamisation des relations partenariales avec le réseau (circonscription, PMI, centres maternels)

Cet objectif a été atteint partiellement, nous avons notamment pu développer un partenariat efficient avec différents partenaires à Pantin (travailleurs sociaux, PMI, Circonscriptions). En effet, nous pouvons constater une augmentation significative de notre activité sur cette zone géographique qui était très peu couverte les années précédentes.

Objectifs 2024



Projet RSA

(Accompagnement de 40 bénéficiaires du RSA et ou personnes en situations de vulnérabilité)

Redynamisation de la communication à travers la rencontre des services sociaux et la participation à différents forums pour faire connaître notre offre d'accompagnement.
L'objectif étant d'accompagner 30 à 40 bénéficiaires.

Rapport d'activité 93

Poursuivre le partenariat engagé avec le Conseil Départemental

Poursuite du travail initié en 2023.

Equilibrer l'activité CAF/ASE

Cet objectif n'a pu être atteint en 2023, cependant l'activité CAF TISF a augmenté de façon significative. L'équilibre CAF/ASE n'ayant pas été atteint en 2023, cet objectif est donc reconduit sur l'année 2024.

Actions collectives

En 2024, les TISF travailleront sur 4 actions collectives la première étant une chasse aux œufs durant les vacances de printemps. La seconde action a pour objectif de mobiliser parents et enfants autour de la notion de tri sélectif. La troisième action s'axe sur l'alimentation, à travers la découverte des fruits et légumes de saisons. Un repas préparé avec les enfants et TISF sera partagé à l'issue de cet atelier. Enfin, depuis 2022, l'antenne de la Courneuve organise la fête de l'hiver, temps de partage festif entre familles accompagnées et professionnels. En décembre 2024 et pour la 3ème année consécutive cet évènement aura lieu.

Avril

Juin

Juillet

Décembre



Projets d'équipe AD/AVS

Projet 1 Vidéo métier

Une vidéo sur le métier d'AD/AVS sera réalisée en partenariat avec l'équipe d'aide à domicile et 2 familles volontaires. Cette vidéo a pour objectif de valoriser l'action et le travail réalisé par les professionnels AD/AVS au domicile des familles.



Projet 2 Vis ma vie

Ce concept de « Vis ma vie » appliqué dans de nombreuses structures du secteur privé. Le « Vis ma vie » permet à des salariés de passer un certain temps à un autre ou plusieurs postes. Le but étant de faire découvrir un métier que l'on ne connaît pas et de favoriser la cohésion des équipes. Dans cette perspective l'équipe administrative ainsi que la Responsable d'Entité Départementale interviendront à domicile en binôme avec les aides à domicile volontaires sur le 1er semestre 2024. Au second semestre 4 à 5 Aides à domicile volontaires travailleront ½ journée sur l'antenne. Dans le cadre de cette immersion, des missions d'accueil téléphonique et gestion de planning seront proposées. La notion de volontariat est importante ainsi que l'implication et la participation du responsable d'antenne.



Bilan qualité 2023

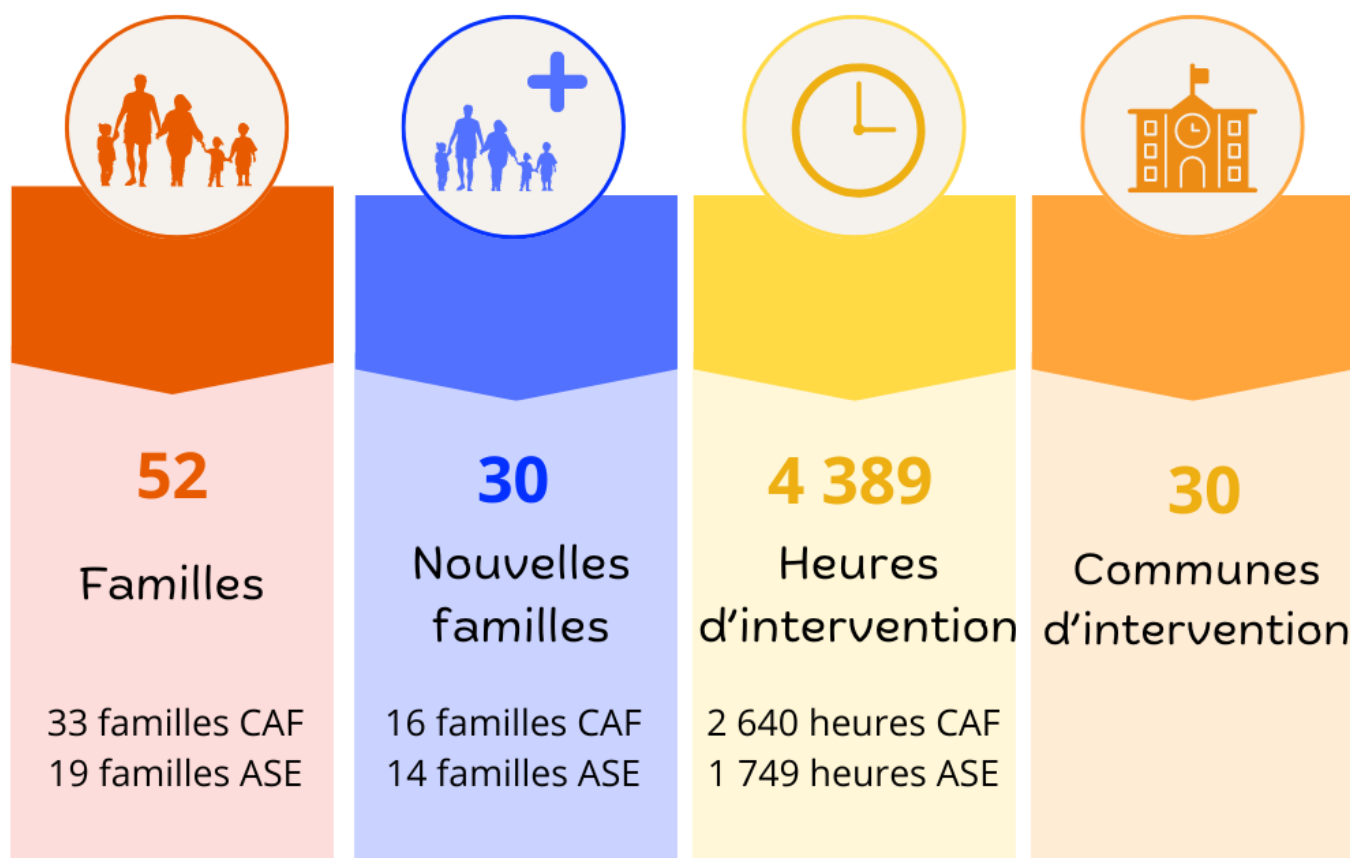
Critères	Objectifs	Actions
Droits de la personne accompagnée	Accompagner la famille à l'accès à ses droits	<ul style="list-style-type: none"> Faire un rappel semestriel sur la bientraitance en réunion d'équipe Optimisation des dossiers des usages (documents règlementaires et obligatoires conformément à la loi de 2022.2 Formaliser un annuaire social (mutualisation de ressources et contacts
Recrutement et intégration des nouveaux salariés	Optimiser l'intégration des nouveaux professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants
Partenariat	Optimiser la présence de l'AFAD IDF dans les réseaux partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Participation au schéma départemental de la protection de l'enfance Renforcer la présence du Responsable d'antennes et ou du responsable de secteur le cas échéant aux RPP, synthèses, VAD Systematiser la présence ADM sur les situation complexes et pour les TISF nouvellement embauchés Développer de nouveaux partenariat (ex :centre maternel) Formaliser l'organisation du déploiement du dispositif RSA
Bientraitance éthique	Promouvoir la bientraitance	<ul style="list-style-type: none"> Faire un rappel semestriel sur la bientraitance en réunion d'équipe Organiser une demi-journée en collectif AD/TISF/ADM sur la bientraitance Former 100% des professionnels à la bientraitance
Satisfaction, plaintes et réclamations	Suivre et gérer les événements indésirables	Sensibilisation de l'équipe administrative à la procédure d'enregistrement et de traitement des réclamations

Rapport d'activité 2023

Département
de Val-de-Marne



Chiffres de l'année 2023



Après deux années de forte hausse dans le département, notre activité marque un léger repli en 2023. Néanmoins, tant en TISF qu'en AD/ADVF, notre présence auprès des familles Val-de-Marnaises se stabilise désormais.

Présentation

L'antenne de Paris de l'AFAD IDF aide de nombreuses familles sur un vaste territoire, qui comprend : la ville de Paris et une grande partie de la petite couronne, située dans les départements des Hauts-de-Seine (92), de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94).

Elle est composée d'un responsable d'antenne, adjoint d'une équipe administrative comptant trois responsables de secteur : deux en charge des TISF et une autre des AD/ADVF. Elles coordonnent et organisent l'action d'une équipe de professionnels de terrain, dont 23 TISF et 17 AD/ADVF.

De leur place, toutes et tous œuvrent pour l'objectif commun, d'aider et de soulager les familles que nous accompagnons au quotidien.

Actualité de l'antenne

Après s'être réorganisée en 2022, l'équipe administrative de l'antenne a été profondément renouvelée en 2023, avec l'arrivée de trois nouvelles Responsables de Secteur entre janvier et octobre, en remplacement de deux parties dans le cadre d'une évolution de carrière et d'une dans celui d'un départ en retraite.

L'organisation mise en place l'année précédente perdure et se décline toujours avec une Responsable de Secteur distincte, en référence de chacune des trois équipes de terrain, réparties comme suit :

- ◇ TISF secteur Ouest (départements 75/ 92)
- ◇ TISF secteur Est (départements 75/93/94)
- ◇ AD/ADVF, avec en son sein également deux zones géographiques distinctes Est/Ouest

Elle demeure lisible et cohérente, avec des interlocutrices bien définies et identifiées. Ainsi, elle permet de la fluidité dans les échanges avec les familles, les partenaires et, des transmissions claires et simplifiées entre Responsables de Secteur et intervenants (TISF et AD/ADVF).

Cette organisation, alliée à une nouvelle dynamique facilitée par l'arrivée de nouvelles RS, a contribué en 2023 au maintien global de notre activité, qui s'était développée plutôt positivement pour notre antenne dans la période post COVID-19 ; ce dernier éprouvant pourtant durement notre secteur.

Nos missions d'accompagnement des familles ont donc pu pleinement se poursuivre, en visant à la fois : une optimisation de la gestion des suivis administratifs de notre antenne et la poursuite de notre volonté d'entreprendre et de développer de nouveaux projets et partenariats.

Rétrospective 2023

Janvier

- Rencontre partenariale avec la « Maison de liens familiaux » de Paris
- Arrivée d'une nouvelle RS en charge des TISF / équipe Ouest

Mars

Rencontre partenariale avec l'équipe des responsables de la PMI de Paris

Juin

Après-midi banalisé pour une rencontre d'« échange des pratiques » entre les professionnelles de la Maison des liens familiaux et les équipes des TISF + l'équipe administrative de l'antenne

Mai

Mise à jour du DUERP avec les représentants de chaque corps de métier de l'antenne

Avril

Arrivée d'une nouvelle RS en charge des TISF / équipe Est



Juillet

- Rencontre partenariale avec l'équipe du Service Educatif Petite Enfance de Paris de l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale).
- Rencontre partenariale avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas », avec le RED et deux TISF de l'antenne, suite à notre projet engagé avec le SEAPPE de la Ville de Paris en 2022

Octobre

- Arrivée d'une nouvelle RS en charge des AD
- Rencontre partenariale avec « Toit et joie », bailleur social

Décembre

- Première réunion d'élaboration du projet Vesta avec le bailleur social de la Poste « Toit et joie »
- Parcours de formation de 4h à destination des TISF : Petite Enfance « Les essentiels de la relation avec l'enfant », grâce à un financement spécial des services PMI de la Ville de Paris

Novembre

- Rencontre avec le service qualité de la FNAAFP/CSF (adhésion au 1er janvier 2024), dans le cadre de la préparation à l'évaluation HAS
- Contact pour l'engagement d'un travail partenarial avec la Responsable secteur nord du SAMELY (Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes)
- Elaboration de nouvelles plaquettes d'informations et d'affiches destinées à cibler les partenaires directs de la périnatalité et de la parentalité de notre antenne grâce à financement exceptionnel des services PMI de la Ville de Paris



Présentation

Notre antenne a organisé au cours de l'année 2023, diverses sorties et activités ludiques, éducatives et/ou sportives, à destination des familles que nous accompagnons.

Activités et sorties 2023

Dates	Sorties
18 janvier	Cinéma
20 février	Aquarium
23 février	Activité culinaire
25 février	Activité pâtisserie
1er mars	Cinéma
15 mars	Parc d'activités ludiques
22 mars	Activité culinaire
27 avril	Parc d'activités ludiques
22 mai	Peinture
27 mai	Parc floral
10 juin	Médiathèque
24 août	Activité culinaire
30 août	Planetarium et parc de la Vilette
28 octobre	Activité pâtisserie
2 novembre	Sortie collective escalade
13 décembre	Sortie collective cinéma

Zoom sur la sortie collective escalade du 2 novembre

Action collective organisée le jeudi 2 novembre 2023 après-midi, cette sortie, initiée par une TISF de l'équipe en 2^{ème} année de formation, a mobilisé 6 professionnels à destination de 5 familles, soient 8 enfants et 3 parents.

Les objectifs de l'action étaient les suivants :

- Regrouper des familles qui souffrent d'isolement
- Favoriser les liens parents / enfants à travers le partage d'une action sportive de loisirs
- Travailler le lien entre le professionnel et le bénéficiaire de manière plus informelle, dans un autre contexte
- Permettre aux enfants la découverte d'une activité sportive originale
- Travailler avec les familles le vivre en société et les normes de sécurité

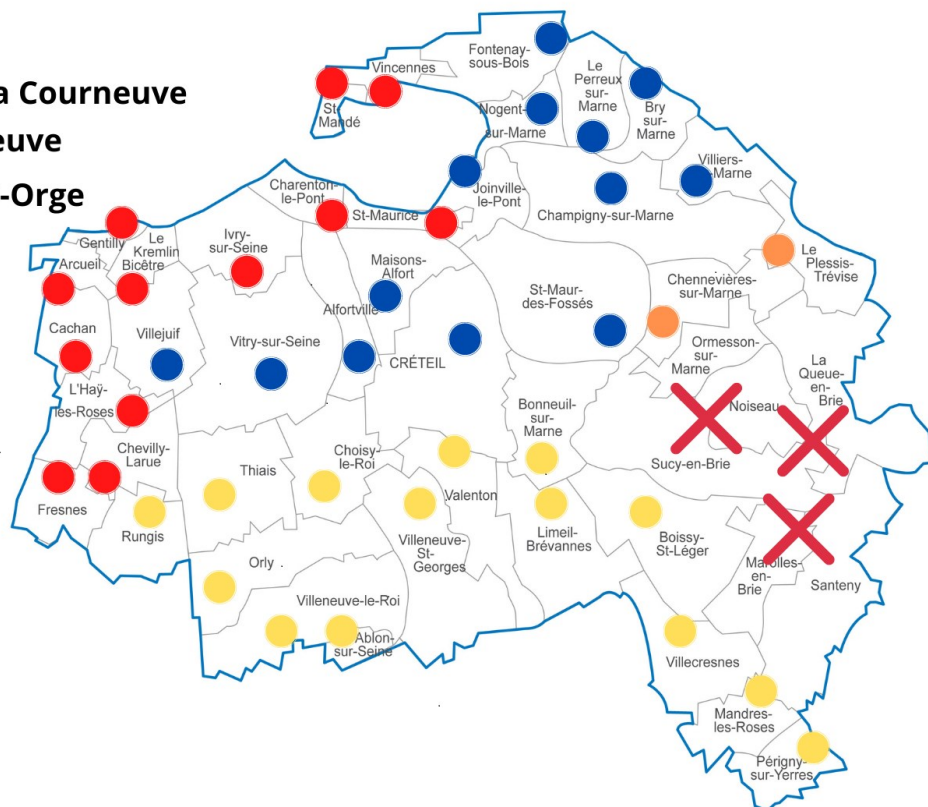


Déroulé de l'action :

La sortie s'est très bien passée et tous les participants étaient ravis d'avoir pu en bénéficier. Rendez-vous était donné directement à la salle d'escalade de Montreuil (93). Un moniteur est venu expliquer le déroulé de l'activité, notamment les règles de sécurité importantes à retenir. Ensuite, tous les participants présents ont été réunis, afin que ces règles soient reprises avec eux et de s'assurer qu'elles avaient bien été comprises. Puis, tout le monde a rejoint un espace adapté à l'âge des enfants, composé de blocs d'escalade et de tapis. Ainsi, toutes et tous ont pu circuler et profiter des équipements assez librement. Un petit goûter était prévu en fin d'après-midi, pour partager un moment convivial et faire une transition douce vers la fin de l'activité, avant le retour des familles à leur domicile. Ce moment privilégié partagé, avec et entre les familles autour d'une activité ludique et sportive, a été à la fois facteur de dépassement de soi et aussi et surtout, de développement de lien social. Il aura également permis aux professionnels présents, de bénéficier d'observation de compétences, qui n'auraient pu l'être dans le contexte habituel de leurs interventions au domicile des familles.

Zone d'activité

- Paris
- Paris ou la Courneuve
- La Courneuve
- Juvisy-sur-Orge



Depuis deux ans maintenant, notre secteur d'intervention couvre maintenant la quasi-totalité du Val-de-Marne.

Trois antennes de l'AFAD-IDF se partagent les interventions sur le territoire du département, mais la présence de notre antenne de Paris demeure encore largement prépondérante.

Origine de la demande

Dans le 94, 2023 a encore vu se renforcer notre partenariat avec les services sociaux du département.

En effet, avec 52 %, ces derniers ont représenté plus de la moitié des demandes cette année, contre seulement 15 % en 2021, puis 30 % en 2022. Cela vient ainsi souligner, notre indetification et notre reconnaissance croissante auprès de différents « Espaces Des Solidarités » du territoire.

Par ailleurs, il est à souligner que le « bouche à oreilles » et donc l'échange entre les proches et les familles elles-mêmes, nous apporte un nombre de demandes toujours conséquent (32%). C'est là un indicateur très positif, concernant la perception de nos missions par les bénéficiaires.

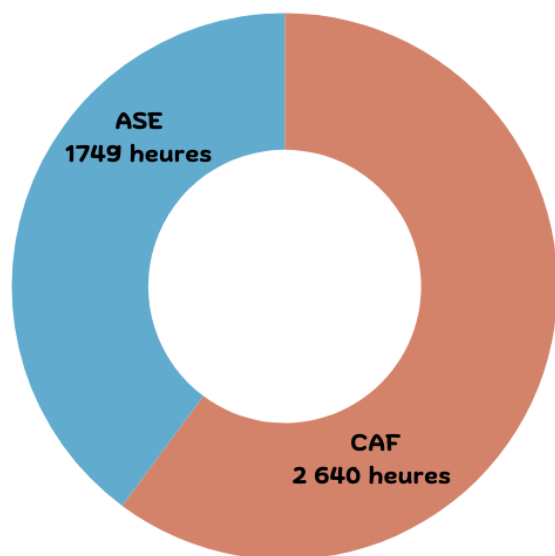
L'activité

	TISF CAF	TISF ASE	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	1 180,50	1 749,25	1 459,75	4 389,50
Heures réalisées 2022	1 883,25	1 764,50	1 722,25	5 370,00
Heures réalisées 2021	1 026,25	6,75	1 296,50	2 329,50
Heures réalisées 2020	1 072,25	112,50	1 026,00	2 210,75
Evolution 2022-2023	-37%	-1%	-15%	-18%
Evolution 2020-2023	10%	1455%	42%	99%

Après une progression continue enregistrée ces dernières années, dont une très forte hausse en 2022, notre activité marque un léger repli en 2023, tant en TISF qu'en AD.

Seules nos missions TISF ASE sont à l'équilibre et demeurent pratiquement inchangées. Ainsi, notre travail de développement auprès de nos partenaires des services sociaux se pérennise désormais sur le département. Donc malgré une petite baisse sur les accompagnements CAF, notre présence auprès des familles Val-de-Marnaises est maintenant durablement bien plus conséquente qu'auparavant.

Répartition des financeurs



A l'instar de notre activité TISF, notre premier financeur dans le 94 en 2023 est l'ASE, à hauteur de **60%**, contre **40%** par la partie CAF.

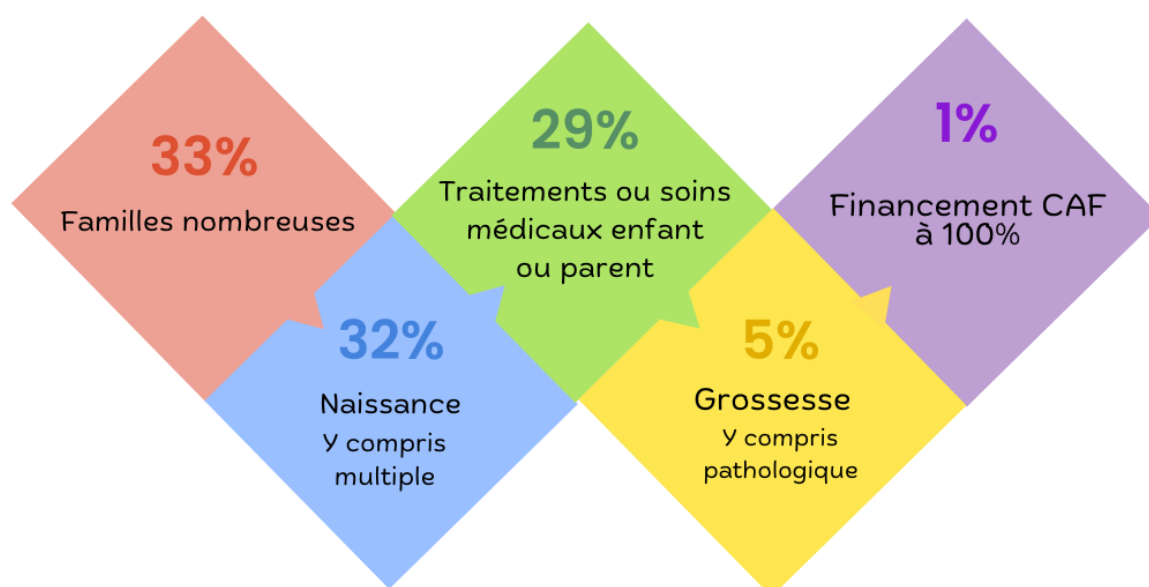
Les AD/ADVF sont-elles financées intégralement par la CAF, puisqu'elles interviennent quasi exclusivement dans ce cadre, pour aider les familles dans les tâches domestiques du quotidien.

Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	13	42	13	26	0%	62%
AD/AVS	17	10	14	25	21%	-60%
TOTAL	30	52	27	51	11%	2%

Le nombre global des familles accompagnées en 2023 reste en moyenne très stable. Il est à noter tout de même, une forte augmentation des familles TISF et concomitamment, une baisse du nombre des familles AD. Ce qui, mis en relation avec les résultats de notre activité, traduit un accompagnement moins long dans la durée en TISF et plus en AD.

Les motifs d'intervention CAF



Les motifs d'intervention des TISF sont majoritairement liés aux naissances, à hauteur de **49%**.

Pour les AD/ADVF, les interventions sont-elles un peu plus partagées, majoritairement ciblées sur la maladie de longue durée d'un enfant ou d'un parent.

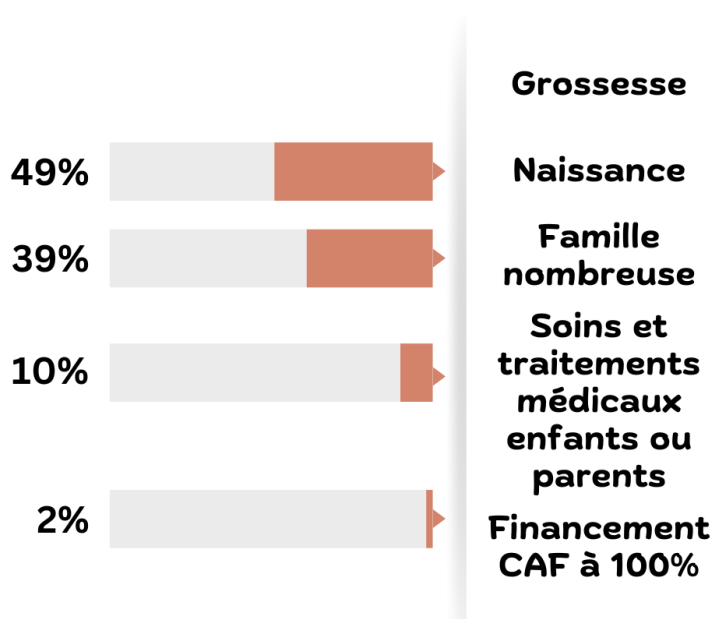
Mais au total, dans le Val-de-Marne, nos deux secteurs d'activités confondus s'exercent à **33%** autour de l'accompagnement de « famille nombreuse » et à **32%** pour le « motif naissance ». Ce qui reste conséquent et vient illustrer notre expertise pour l'accompagnement de toutes les familles.

A terme, nous souhaitons diversifier encore davantage nos interventions dans le département, en renforçant nos partenariats en lien avec les nouveaux motifs d'intervention comme : séparation, inclusion sociale...

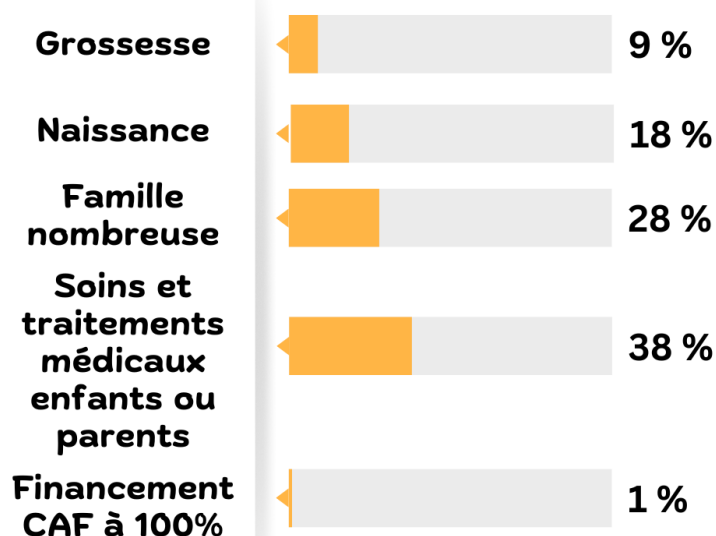
Répartition des heures par motifs d'intervention

Activité TISF

Dans le cadre du dispositif CAF, la naissance représente 39% des interventions des TISF

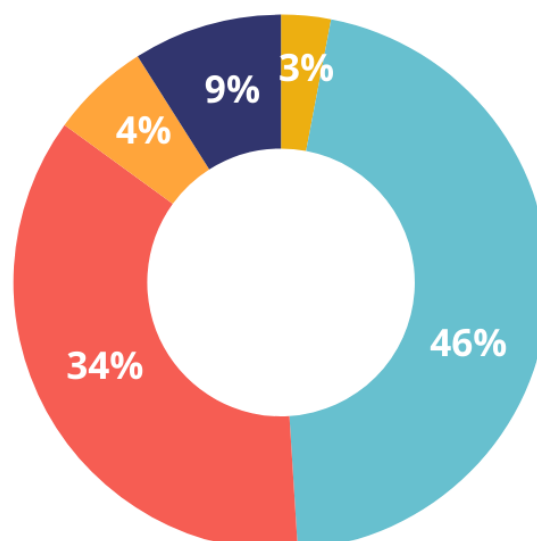
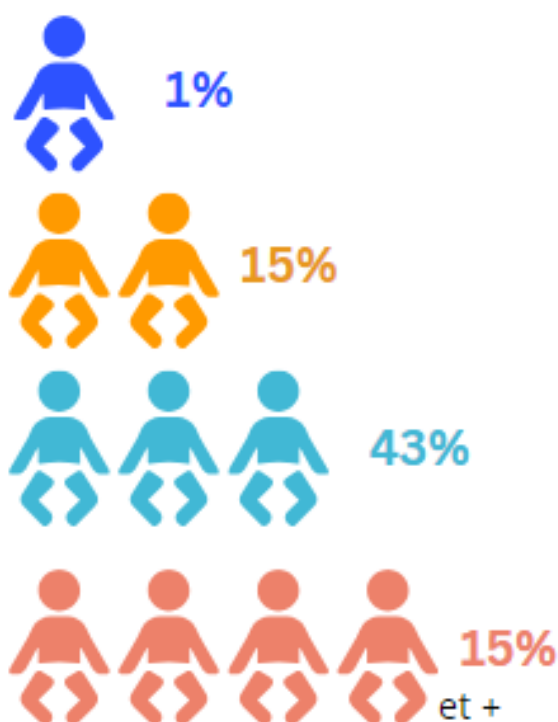


Activité AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, les traitements et soins médicaux représente 38% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



Comme sur la plupart de nos territoires, la plus grande partie de nos interventions dans le Val-de-Marne se fait auprès de familles composées de 1 à 4 enfant(s), majoritairement 3 puis 2, et exceptionnellement au-delà.

A travers cette répartition des quotients des familles que nous accompagnons dans le Val-de-Marne, nous pouvons constater que nous touchons toutes les catégories socio-professionnelles dans leur diversité, présentes sur territoire.

Près de la moitié tout de même, se situe dans des catégories à revenus plutôt modestes, marquées parfois par la précarité.

Activité Protection de l'Enfance

	Heures TISF ASE	Nombre de familles
Activité 2023	1 749,25	19
Activité 2022	1 764,50	11
Evolution 2022-2023	-0,9%	73%

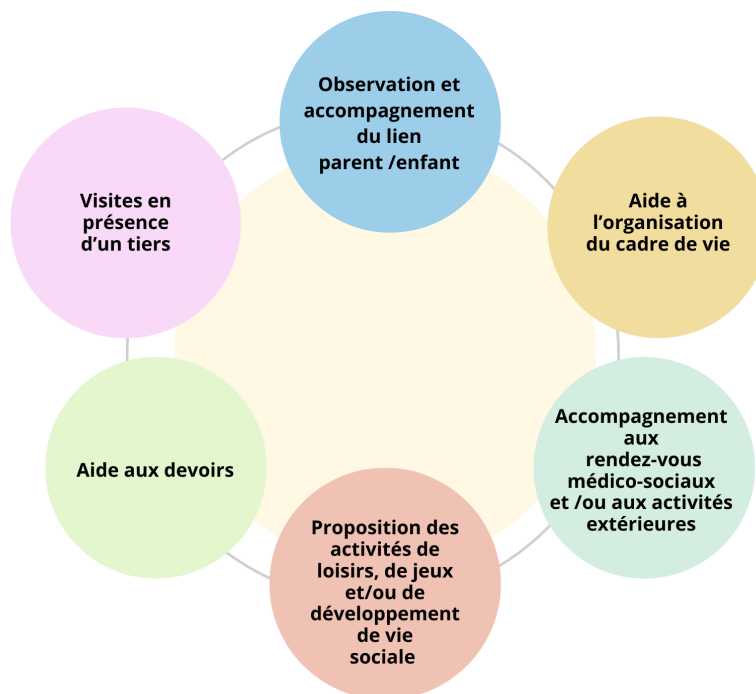
Avec un volume de plus de **1 749 heures** réalisées en 2023 et **19 familles accompagnées** (composées intégralement de 1 à 4 enfants et très majoritairement d'un), notre activité dans le cadre de la protection de l'enfance se maintient dans le Val-de-Marne, après un important développement entamé en 2020. Ainsi, notre travail d'information et de développement partenarial, auprès des acteurs locaux de la protection de l'enfance, permet la pérennité de notre implantation dans le département.

Mais nous savons que les besoins en la matière restent importants sur le territoire et nous poursuivons avec nos partenaires le travail engagé, pour augmenter encore progressivement nos prises en charge des familles en accompagnement ASE et permettre le plein accomplissement de nos missions de protection de l'enfance.

La répartition des missions ASE et le déroulement de leurs prises en charge :

Dans le 94, nos prises en charge dans le cadre de l'ASE ont une durée moyenne de **120 heures**, à raison d'environ deux demi-journées d'intervention par semaine auprès des familles. Nos rapports avec les travailleurs sociaux des EDS sont plutôt fluides et nous n'éprouvons pas de grandes difficultés pour les éventuels renouvellements de prise en charge. Ce qui permet une continuité du suivi TISF sans rupture, qui pourrait être préjudiciable aux familles que nous accompagnons.

Les motifs de nos interventions les plus fréquents sont les suivants :



Dès le début de l'accompagnement, nous mettons en place un projet individualisé en lien avec les partenaires. Celui-ci va permettre de déterminer les moyens et les objectifs du suivi dispensé par les TISF. Réalisé avec et pour la famille, il a également pour but primordial, de la placer au cœur et de la rendre actrice de son projet. C'est le binôme de TISF en charge de l'accompagnement, nommé par la responsable de secteur, qui est référent et donc garant de ce projet. Le choix d'un binôme, qui intervient en alternance auprès de la famille, est volontaire. Il permet en effet, de bénéficier d'un regard croisé et d'aider à conserver le recule et donc la bonne posture, inhérente à tout accompagnement d'ordre social.

La prise en charge se réalise ensuite alors en liens étroits et permanents avec les différents partenaires autour de la situation. En fin de prise en charge, un rapport d'évaluation est rédigé par les TISF. Il est évidemment réalisé au regard du projet individuel établi au démarrage de l'accompagnement et préconise les suites à donner à l'accompagnement, en fonction de l'évolution observée. Il est à noter que pour tout ce travail de suivi et de réflexion (rédaction du Projet Individualisé, des notes intermédiaires éventuelles, du rapport d'évaluation, mais aussi les temps d'échanges et de concertations avec les partenaires), du temps que nous appelons « heures administratives » est dédié aux TISF, pour effectuer ce travail indispensable. Il représente environ 10 heures sur un suivi de 4 à 6 mois. Il est évidemment mentionné dans le devis préalable à la prise en charge et validé par le service demandeur.

Actions et partenariats 2023

La mise en place d'actions collectives est un moteur pour notre activité, permettant de la faire connaître et/ou de la mettre en valeur.

Nos équipes peuvent dans ces occasions présenter aux familles et/ou aux partenaires, l'étendue de leurs missions, les différentes possibilités d'accompagnement et/ou simplement dispenser des conseils pour tous les actes liés à la périnatalité et à la parentalité, dont elles sont spécialistes. Ces actions collectives et/ou ces rencontres peuvent par ailleurs être dans le même temps, l'occasion de développer de nouveaux partenariats :

Demi-journée banalisée dans le cadre d'une rencontre d'« échange des pratiques » entre les professionnels de la Maison des liens familiaux et les équipes des TISF, accompagnés de l'équipe administrative de l'antenne



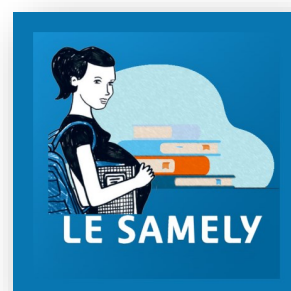
Rencontre avec l'équipe du Service Educatif Petite Enfance de Paris de l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale), ayant abouti à la mise en place d'un partenariat régulier de suivi de situations de familles dans le cadre de l'ASE sur le territoire Parisien

Rencontre partenariale avec les professionnels des centres maternels parisiens à la « Résidence maternelle Les Lilas », avec le RED et deux TISF de l'antenne, ayant permis l'instauration de partenariats réguliers pour accompagner de jeunes parents en sortie de centre parental



Rencontre avec « Toit et joie », bailleur social, dans l'objectif de la mise en place d'un projet partenarial à venir en 2024

Contact pour l'engagement d'un travail partenarial avec l'équipe du SAMELY secteur nord (Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes), pour des projets communs à venir en 2024



Bilan des objectifs 2023

Poursuivre la pérennisation de notre travail de développement et de diversification dans le Val-de-Marne, engagé avec succès depuis 2020, tant concernant notre activité CAF, que celle liée à nos missions de protection de l'enfance

Après une forte augmentation de notre activité en 2022 dans le Val-de-Marne, notre travail de développement et de diversification, malgré une légère baisse enregistrée en 2023, a permis de stabiliser notre présence sur le territoire. Ainsi, nos partenariats engagés avec les services sociaux du département paraissent maintenant durablement établis

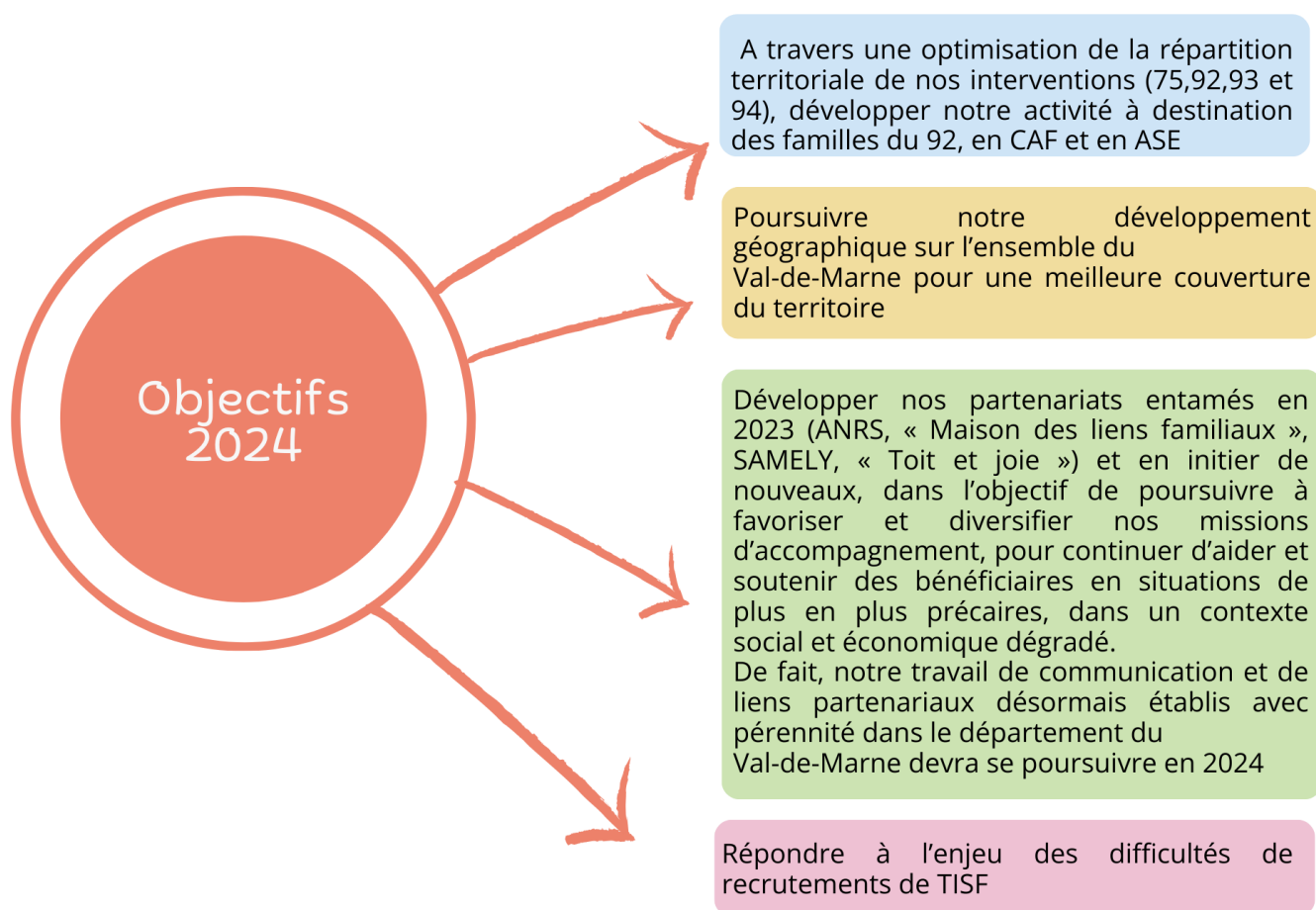
Accentuer encore davantage le travail d'élargissement déjà avancé, pour bénéficier d'une répartition plus homogène sur l'ensemble du département

Même si nos zones d'intervention privilégiées dans le 94 demeurent celles les plus accessibles en transports en commun, nous intervenons désormais sur la quasi-totalité du département. En effet, quelques intervenantes de l'antenne résidant dans le département, sont désormais motorisées et peuvent ainsi se rendre auprès de familles Val-de-Marnaise plus isolées géographiquement

Continuer de mener à bien des projets ambitieux et innovants, en vue de développer nos partenariats et d'élargir nos missions d'accompagnement à destination des familles Val-de-Marnaises

A travers nos nouveaux liens partenariaux développés et entretenus en 2023 (Cf. partie précédente : « Actions/partenariats 2023 »), nous avons poursuivi cette année le travail d'élargissement de nos missions initié depuis quelques années, pour lesquelles le champ d'action devrait encore s'accroître en 2024

Objectifs 2024

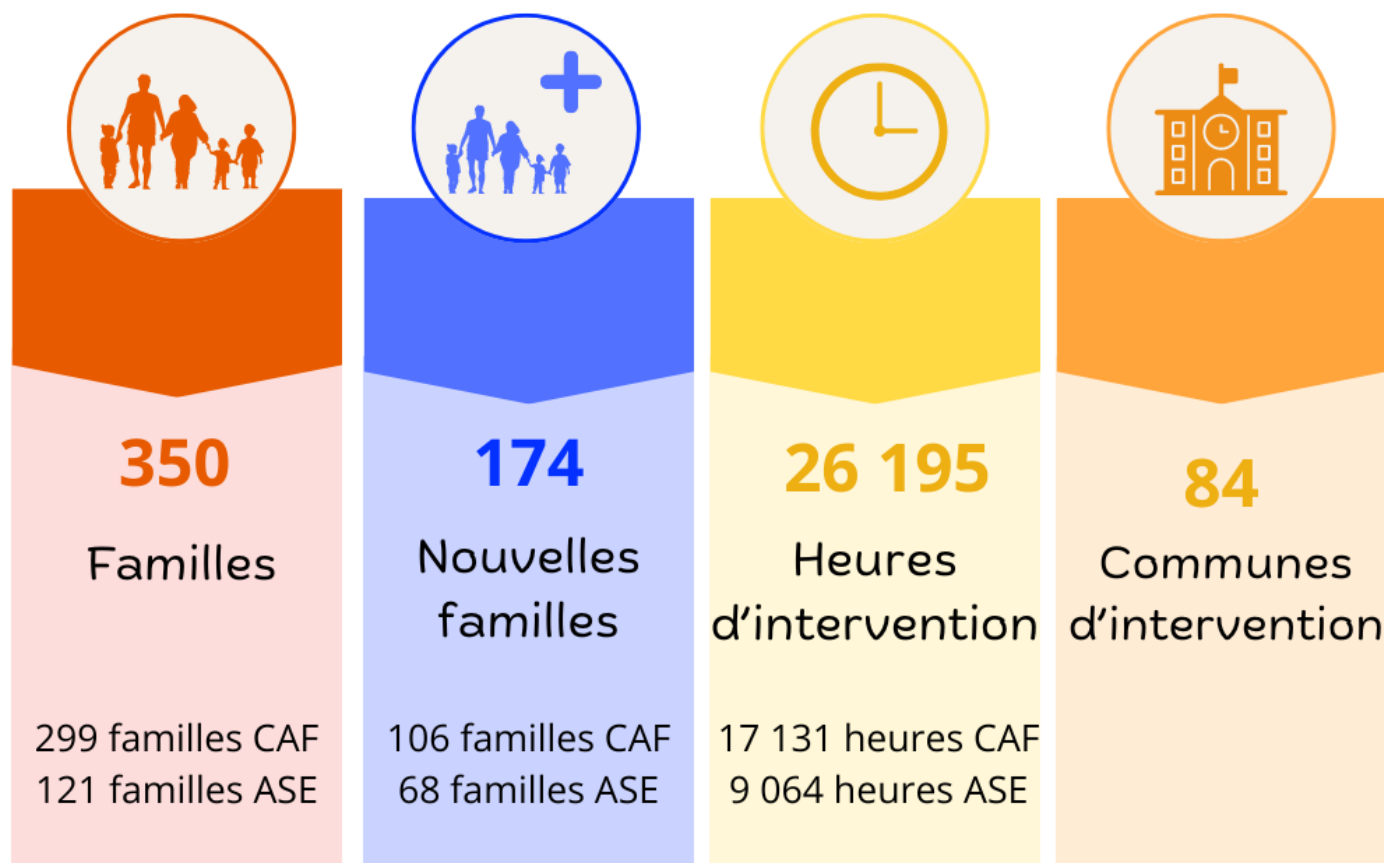


Rapport d'activité 2023

Département
du Val d'Oise



Chiffres de l'année 2023



L'antenne du Val d'Oise est située au cœur de la communauté d'agglomération Plaine vallée sur la commune de Domont.

Le périmètre d'intervention de cette entité est l'ensemble du territoire du Val d'Oise.

Comme en 2020, 2021 et 2022, la ville de Sarcelles reste la commune où l'AFAD IDF intervient le plus au cours de l'année 2023.

Cette année a été le choix de la stabilité tant au niveau des équipes de terrain qu'administratives.

Nous avons pu augmenter nos heures d'interventions sans forcément augmenter le nombre de familles.

C'est donc là aussi un choix stratégique de stabilité dans les interventions auprès des familles.

Le recrutement de salariées sur les secteurs d'ARGENTEUIL et du VEXIN, nous permet d'étendre nos interventions sur toutes les villes du Département du Val d'Oise.

Rétrospective 2023

Février

Rencontre avec le responsable d'équipe PMI et responsable d'équipe SSD de DOMONT EZANVILLE avec la présence d'une TISF et du RED

Avril

Accueil en réunion d'équipe TISF à DOMONT du directeur du centre parental de LAVAGA

Juin

Rencontre ASE GONESSE TISF et RED

Mai

L'équipe AEMO Sauvegarde d'OSNY, nous a chaleureusement accueilli au sein de ses locaux à OSNY. Autour d'un petit déjeuner et dans un climat convivial nous avons pu échanger sur nos missions respectives. Nous avons également présenter nos différents cadres d'interventions (CAF et ASE). L'AEMO avait jusqu'à présent l'habitude de nous solliciter uniquement dans un cadre ASE. Suite à cette belle rencontre, nous avons pu également être sollicité dans un cadre CAF.

L'équipe d'AEMO de la SAUVEGARDE D'OSNY ayant comme particularité de pouvoir intervenir sur tout le département du Val d'Oise.

Etaient présents lors de cette rencontre : 2 TISF, 1 Responsable de Secteur et le RED



Juillet

- Rencontre CHRS COALIA à PONTOISE avec RED, une RS et TISF. L'équipe du CHRS nous a chaleureusement accueilli et nous avons ainsi pu visiter leurs locaux et mieux comprendre leurs dispositifs
- Rencontre directeur CHRS Arnouville en présence du RED.

Septembre

Rencontre avec l'équipe Service Social Départementale de Cergy et l'équipe de Protection Maternelle Infantile amphithéâtre au Conseil Départemental du Val d'Oise à CERGY PONTOISE en présence d'une TISF

Décembre

- Rencontre équipe du CAMPS GONESSE
- Rencontre avec l'équipe SSD et PMI BEAUMONT SUR OISE

Novembre

- Rencontre équipe du CAMPS et SESSAD St Ouen l'Aumône en présence d'une TISF
- Rencontre prescripteurs du dispositif TGV en présence de la Directrice Adjointe, du DAF et du RED. Nous avons été reçus au Conseil départemental du Val d'Oise
- Projet coiffure/bien être
- Déménagement des bureaux de l'antenne

Octobre

Rencontre équipe SSD et PMI DOMONT EZANVILLE en présence de 2 TISF

Nous avons essayé d'organiser une rencontre entre équipes tous les 2 mois avec la présence de 2 TISF, une responsable de secteur et le RED.

L'objectif principal étant de faire connaître auprès des partenaires le travail d'une TISF, mais de permettre aussi aux TISF de l'AFAD IDF de mieux saisir les missions de nos partenaires et de bien comprendre les enjeux de partenariat.

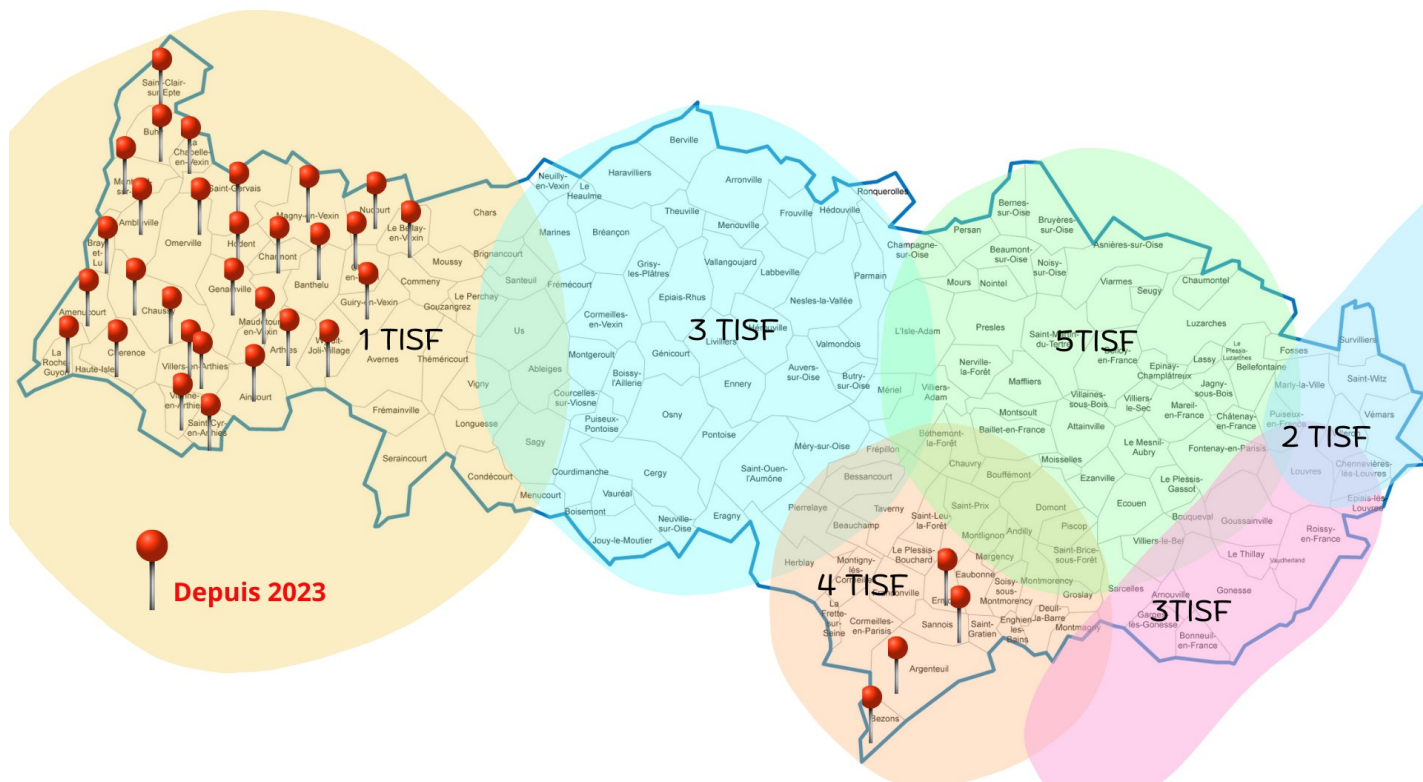
Nous avons pu ainsi tout au long de l'année échanger avec de nombreux partenaires sur nos pratiques respectives dans un climat chaleureux et convivial.

Ces rencontres entre équipes ont été instructives et stimulantes. Elles nous ont aussi permis de passer d'agréables moments de partage et de réflexion sur le positionnement professionnel et l'éthique.

Nous avons pu aussi exposer et présenter le cadre d'intervention d'une TISF. La présence lors de ces rencontres d'un ou deux salariés de terrain (TISF) et d'une responsable de secteur, ont permis d'exposer un point de vue global tant dans la mise en place administrative de l'intervention que dans son contenu.



Zone d'activité



Depuis 2021, Sarcelles est la ville où nous recensons le plus de familles (40 sur l'année 2023).

Notre action s'est également développée à GOUSSAINVILLE (27 familles), dans le cadre du dispositif TGV, car c'est une ville où se concentre un grand nombre d'hôtels sociaux.

Nous avons également étendu notre secteur d'intervention, puisque nous pouvons désormais intervenir dans le sud du département comme à ARGENTEUIL (8 nouvelles familles) et dans le Vexin à l'Ouest du département, comme le précise la carte ci-dessus.

Il a toujours été très difficile d'organiser des interventions dans le territoire du Vexin qui est une zone rurale isolée du reste du département.

Avec le soutien du département, nous avons évalué les besoins et recruté une salariée (carte ci-dessus).

Quant à ARGENTEUIL nous avons recruté en novembre une TISF qui intervient principalement sur les villes du sud ouest du Val d'Oise, ARGENTEUIL, BEZONS et ENGHIEU.

Ainsi notre politique de recrutement porte ses fruits et nous permet désormais d'intervenir dans n'importe quelle ville du département sans aucune exception.

Cette stratégie de développement était l'un de nos principaux objectifs pour l'année 2023, qui faisait partie de nos engagements formalisés dans le rapport d'activité de 2022.

L'origine de la demande

Comme en 2022 :

Les interventions ont en majorité comme origine les services sociaux avec **37%**.

L'antenne de Domont est bien repérée par les partenaires sociaux qui n'hésitent pas à nous solliciter. C'est un département dont les habitants rencontrent des difficultés sociales, familiales et éducatives, il y a donc des besoins que les partenaires sociaux repèrent et évaluent.

Le département du Val d'Oise est également très actif dans le domaine de la protection de l'enfance, ces dernières années plusieurs services d'AEMO renforcés et de placement éducatifs à domicile ont vu le jour. Ces dispositifs se couplent souvent avec l'intervention d'une TISF.

La CAF reste un partenaire important avec **17%**.

Différences en 2023 :

Les proches (familles, amis) est une origine de la demande en forte augmentation **21%** en 2022 et **33%** en 2023.

Cette origine de la demande passe devant notre partenaire de la CAF (**17%**) et s'approche des services sociaux (**37%**).

La stabilité des équipes de terrain (TISF/AD) mais aussi la stabilité de l'équipe administrative permettent de proposer des interventions de qualité en assurant une continuité dans le temps. Cette qualité est sans doute la raison pour laquelle les bénéficiaires nous recommandent auprès de leur proches (familles, amis).

L'activité

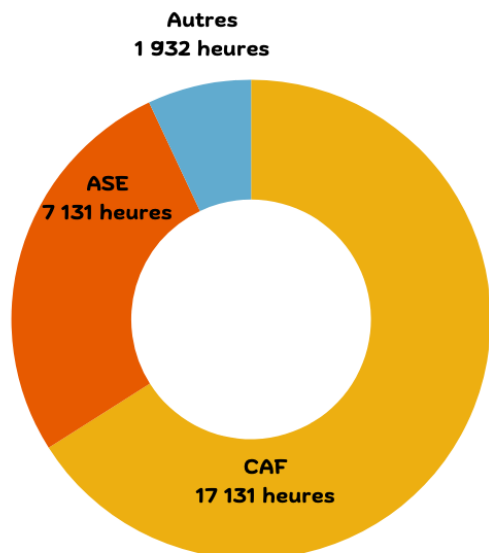
	TISF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	16 251,25	9 943,50	26 194,75
Heures réalisées 2022	16 125,50	9 459	25 585
Evolution des heures 2022-2023	1%	5%	2%

Le nombre d'heures réalisées est légèrement en augmentation par rapport à l'année 2022.

Il s'agit d'une dynamique qui se consolide et se stabilise. En effet en 2021 nous avons réalisé **22 833 heures** et en 2023 nous avons réalisé 26 194 heures soit une augmentation de **3 361,5 heures, représentant 33,62%**.

Le développement de notre zone géographique d'intervention (ARGENTEUIL et le VEXIN) en lien avec notre politique de recrutement, mais aussi la stabilité des équipes de terrain et administratives permettent à la fois de proposer des interventions de qualités et de développer nos actions. Ce travail explique cette augmentation d'activité et cette dynamique positive.

Répartition des financeurs



Pour l'activité TISF la répartition est totalement équilibrée entre l'ASE et la CAF **44%** pour les deux. Les **12%** autres correspondent au dispositif TGV qui est en augmentation par rapport à l'année 2022. En effet ce dispositif avait financé **1 215,75** heures soit **8 %** du financement global de 2022.

En 2023 nous avons réalisé **1 932,25** heures en autres, soit **12%** du financement de l'année 2023 et une augmentation de **7%** entre 2022 et 2023.

Nous répondons ainsi à la demande du département qui souhaite développer le dispositif TGV.

Les bénéficiaires

	2023		2022		Evolution 2022-2023	
	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles	Nouvelles familles	Familles
TISF	95	224	138	250	-31%	-10%
AD/AVS	79	126	83	172	-5%	-27%
TOTAL	174	350	221	422	-21%	-17%

Nous avons privilégié la stabilité auprès des familles chez qui nous intervenons.

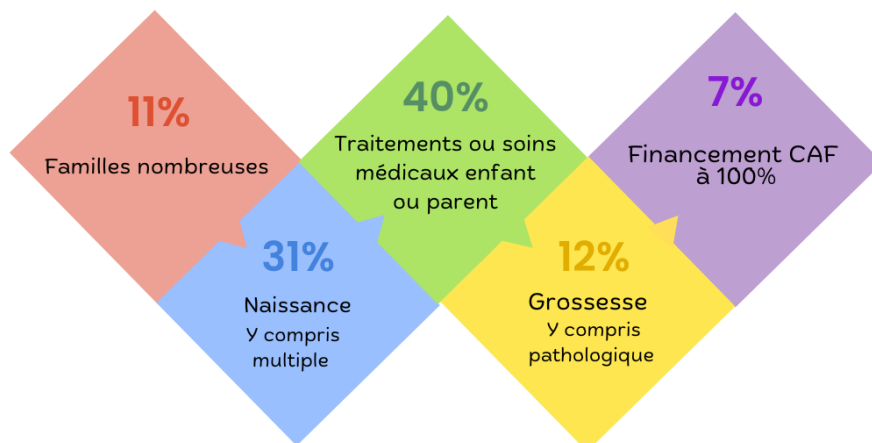
Avant de nous engager auprès de nouvelles familles, nous avons fait le choix de tout mettre en œuvre pour répondre d'abord et en priorité aux besoins des familles que nous suivions.

La qualité du service rendu a permis de nous développer et d'augmenter notre activité au niveau des heures réalisées mais aussi en termes d'étendue géographique.

Cette stratégie de travail favorise également les conditions de travail des intervenantes qui apprécient pouvoir mener un projet d'accompagnement jusqu'à son terme.

Le fait que cette année, l'antenne de DOMONT a connu très peu de départ est un facteur de stabilité qui permet de poursuivre les interventions auprès des familles et de réaliser l'ensemble des heures qui nous ont été accordées.

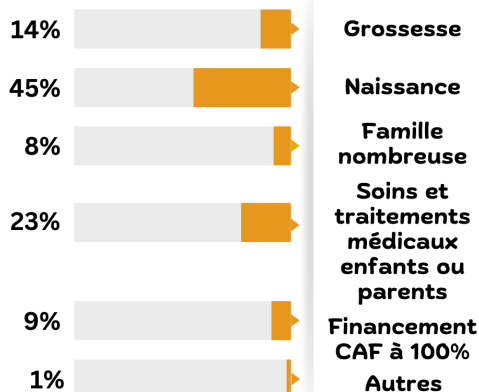
Les motifs d'intervention CAF et la répartition des heures



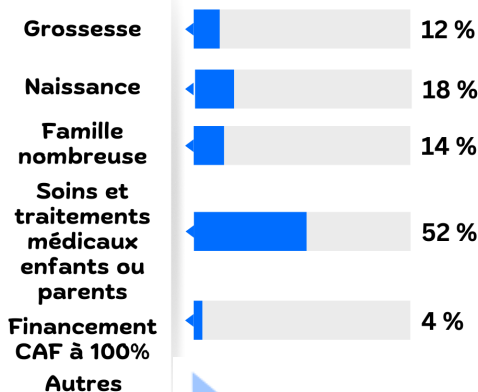
Nous avons comme objectif de développer les interventions TISF dans le cadre des nouveaux faits générateurs (handicap d'un enfant, déménagements et aménagement, les âges clés de la vie scolaire).

Pour l'activité **TISF**, le premier motif d'intervention est la naissance avec **45%**. En 2021 (41%) et 2022 (64%) la naissance était aussi le motif le plus important, il reste donc en équilibre. L'écart est très important avec les autres motifs, familles nombreuses qui est le deuxième motif s'élève à 8%. A noter que maladie longue durée qui était à 10% en 2022 est passé en 2023 à **19%**.

Activité TISF

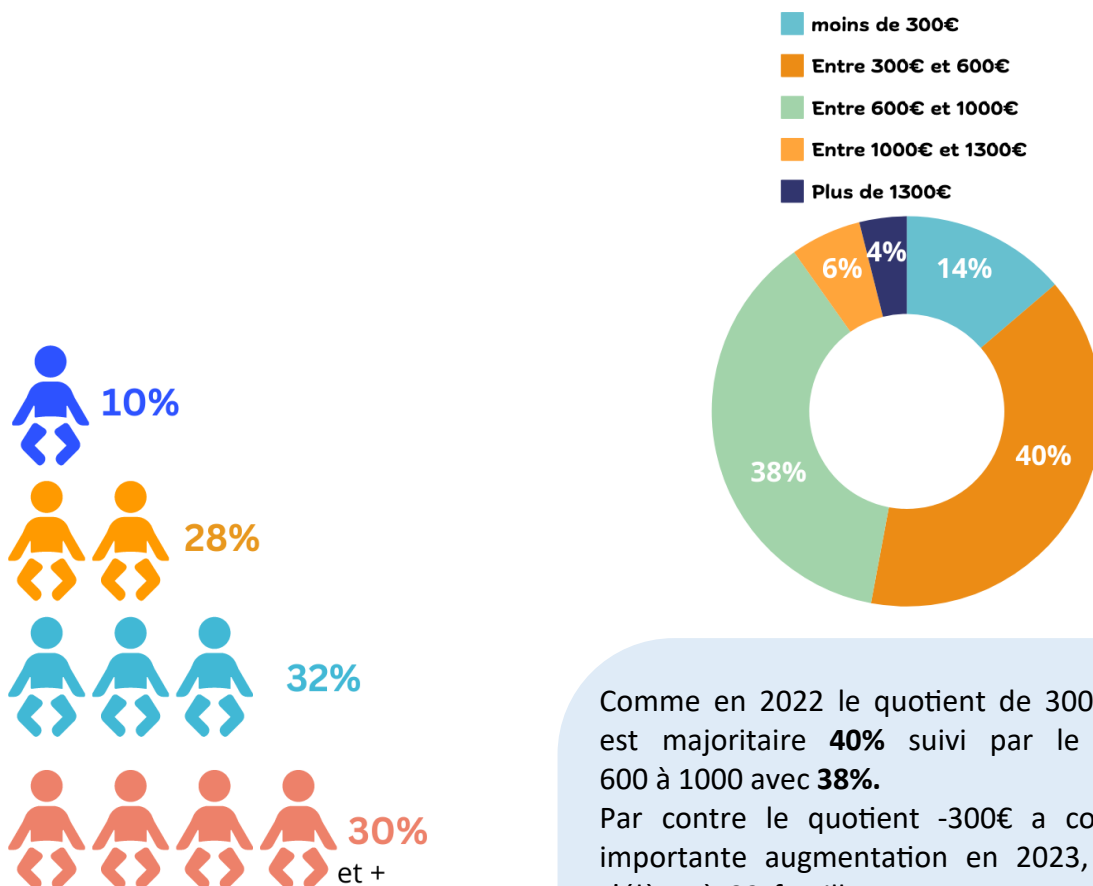


Activité AD/AVS



Dans le cadre du dispositif CAF, les traitements et soins médicaux représentent 52% des interventions des AD/AVS

Composition des familles et quotient familial



Les familles dont la composition familiale est de 3 enfants sont majoritaires. Nous avons pu intervenir auprès de **74 familles** ayant 3 enfants soit **32 %**, suivies par les familles de 2 enfants **64** soit **28%** et les familles de 4 enfants **45** soit **20%**.

Comme en 2022 le quotient de 300€ à 600€ est majoritaire **40%** suivi par le quotient 600 à 1000 avec **38%**.

Par contre le quotient < 300€ a connu une importante augmentation en 2023, puisqu'il s'élève à 32 familles pour un pourcentage de **14%** Alors qu'en 2022 il était à 10 familles soit 5%. Cette augmentation est sans doute liée à une forme de paupérisation du public, ce qui se constate aussi par les difficultés croissantes des familles à régler leur reste à charge.

Nous le constatons également lorsque la mise en place d'une intervention ne peut aboutir auprès d'une famille qui a un réel besoin à cause du reste à charge. La famille nous exprime alors sa peur de ne pas pouvoir être en mesure de régler son reste à charge.

Ainsi plusieurs contrats n'ont pas été mis en place pour des familles qui avaient pourtant été orientées par des partenaires (PMI, SSD assistent sociale CAF), mais dont les moyens financiers ne permettaient pas d'accéder à leur droit.

Activité Protection de l'Enfance

	TISF	AD/AVS	TOTAL
Heures réalisées 2023	16 251,25	9 943,50	26 194,75
Heures réalisées 2022	16 125,50	9 459	25 585
Evolution des heures 2022-2023	1%	5%	2%

L'ASE assure des missions de protection, de soutien et de prévention.

Au niveau de l'antenne du Val d'Oise, les interventions sollicitées dans le cadre ASE couvrent notamment les grands domaines suivants :

- 60 heures d'observation permettant d'effectuer une évaluation familiale et d'apporter un étayage.
- Un accompagnement des enfants confiés à l'ASE lors de visites chez leurs parents ou après un retour en famille suite à un placement. Ces interventions ont plus spécifiquement lieu le samedi en journée ou le mercredi. La fréquence de ces interventions dépend des droits accordés par le juge.
- Les autres cadres d'intervention permettent notamment d'accompagner les familles dans la guidance parentale dans les interventions du quotidien, de travailler la relation parent/enfant ou encore aider les parents à poser des limites aux enfants ou de les aider dans la réalisations de démarches administratives. Ces prises en charge sont d'une durée de 100 à 200 heures sur une période de 6 à 8 mois renouvelable.

Modalité de mise en place d'une mesure ASE

Un partenaire le plus souvent rattaché à un dispositif de la protection de l'enfance (ASE, AEMO, SSD) nous sollicite pour l'intervention d'une TISF. Après avoir recueilli un certain nombre d'informations administratives nous établissons un devis. Nous demandons un écrit qui présente la situation avec l'anamnèse de la famille, ses difficultés et l'aide attendue en termes d'objectifs quant à l'intervention TISF.

Lorsque le temps nous le permet, la situation est présentée en réunion d'équipe TISF. Suite à un échange avec l'équipe TISF, une professionnelle est positionnée pour l'intervention.

Conjointement avec le professionnel qui est à l'origine de la demande, une visite à domicile est organisée où se retrouvent au sein de la famille TISF, RED et professionnel référent.

Tout au long de l'intervention qui a une durée moyenne de 8 mois soit **100 heures**, les TISF restent en lien avec les partenaires. Nous sommes (RED et TISF) conviés aux réunions annuelles de synthèse de l'ASE et des service d'AEMO.

Un mois avant l'échéance un rapport est rédigé par la TISF qui est transmis au professionnel qui à l'origine de la demande. En fonction des préconisations, soit la mesure s'arrête, soit elle est renouvelée. Dans ce cas un nouveau devis est établi pour valider la poursuite de l'accompagnement.

En ASE, les familles accompagnées ont de 1 à 6 enfants et plus mais, les familles les plus accompagnées ont en moyenne 1 enfant (**49%** des familles) ou 2 enfants (**23%**).

A partir de 5 enfants la moyenne est de **2%**, 6 enfants et plus **6%**.

Actions et partenariat 2023

Le dispositif TGV (Très grande vulnérabilité) avec la PMI (Protection maternelle infantile) (développement du dispositif en 2023).

Pour rappel :

Fin 2020, l'antenne du Val d'Oise a mis en place une action sur un dispositif spécifique d'accompagnement des femmes enceintes en situation de grande précarité dans leur parcours de grossesse en lien avec le docteur chef du service PMI du département.

En effet, on compte sur le Val d'Oise 4,6 décès sur 1000 naissances contre 3,8 en Ile-de-France entre 2014 et 2016 (derniers chiffres de l'INSEE).

C'est dans le Val d'Oise que la mortalité infantile est la plus élevée d'Ile de France.

Périmètre de cette action :

- Accompagnement à la périnatalité (rendez-vous médicaux, repérage dans l'environnement, alimentation)
- Préparation à l'arrivée du bébé

Le dispositif TGV évolue en 2023 :

Une réunion en novembre avec les responsables du dispositif TGV au Conseil départemental a eu lieu. La Directrice Adjointe, le Directeur Administratif et Financier et le Responsable d'Entité Départementale étaient présents.

Ainsi suite à cette réunion et en accord avec le conseil départemental les suivis peuvent se poursuivre après la naissance, lorsqu'un réel besoin est évalué. Cette poursuite des interventions peut se réaliser dans le cadre ASE ou TGV. Lorsque la situation le permet, notamment sur un plan administratif l'intervention peut également se poursuivre dans un cadre CAF.

Afin de mieux travailler ensemble, des outils d'évaluation sont mis en place par les responsables du Conseil Départemental du VAL D'Oise du dispositif TGV.

Nous avons augmenté les heures d'interventions :

⇒ **1 215,75** heures en 2022

⇒ **1 932, 25** heures en 2023

Ayant constaté que les femmes relevant du dispositif TGV sont souvent isolées socialement mais aussi géographiquement, le Conseil Départemental nous a accordé un financement pour les frais kilométriques. En effet les hôtels sociaux sont souvent situés dans des zones excentrés des centres villes et surtout des hôpitaux. Hélas ces femmes peuvent à tout moment déménager d'hôtel et s'éloigner encore davantage de l'hôpital qui les suit dans le cadre de leur grossesse. Cette difficulté nécessite une grande souplesse de travail de la part des salariés de terrain (TISF) mais aussi de l'équipe administrative qui doivent ensemble s'adapter rapidement à ces changements imprévus.

Ce dispositif est également un cadre dans lequel nous devons être très réactifs et les interventions doivent être mises en place rapidement (une semaine maximum après réception de la prise en charge).

Projets avec les familles

- **Juillet-Août : Sorties aux étangs de Cergy**

Ces temps de rencontres ont permis aux TISF de mener un projet collectif. Aux familles de passer un moment agréable autour de jeux de ballons pour les enfants et d'un partage d'un pique-nique.

Une dynamique collective apporte un autre regard sur les familles que nous suivons. Pour les familles les plus précaires, ce projet a été une occasion de sortir et de faire des rencontres.



- **Novembre : Projet coiffure et bien-être**

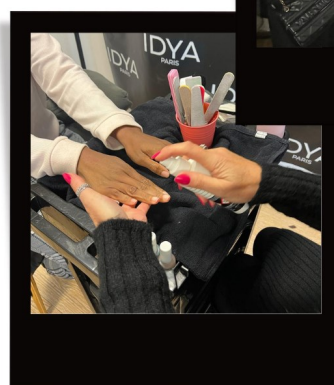
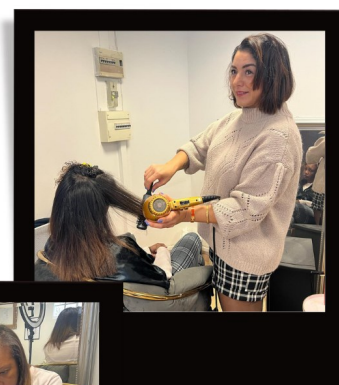


Le 9 novembre, une coiffeuse et une prothésiste ongulaire ont ouvert gracieusement leur salon pendant une journée pour les femmes qui souhaitaient se faire coiffer.

C'est dans une démarche solidaire envers les femmes les plus précaires, qui consacrent leur vie à s'occuper des autres, leurs enfants, leur foyer familial que le salon de coiffure a voulu agir.

Bien au-delà d'une simple coiffure et d'une manucure, ce projet a permis à ces femmes de s'accorder du temps, de se sentir exister pour soi et autrement qu'à travers le regard d'un autre, son enfant, son conjoint...

Nous avons vécu des moments émouvants où certaines femmes ont pu exprimer leurs difficultés au quotidien et témoigner leur ressenti sur ce que leur a procuré cet instant de bien être.



- **Déménagement des bureaux de l'antenne**



Le besoin de déménager se faisait ressentir pour des raisons de dégradation du quartier, de manque de place notamment pour les réunions.

Nous avons axé nos recherches à Domont, il nous fallait un local proche de la gare avec des places de parking.

Le local devait posséder 4 espaces :

- ⇒ Une pièce pour le bureau RED
- ⇒ Une pièce pour les bureaux RS
- ⇒ Une salle de réunion
- ⇒ Un espace cuisine

Nous avons pu trouver un local en juillet 2024 qui remplissait ces caractéristiques.

L'aide et le soutien du siège, de la maintenance informatique et de la participation de l'ensemble des collaborateurs nous ont permis d'organiser ce déménagement sans ralentir l'activité et sans interruption du travail administratif de l'antenne.

Ce déménagement nous permet de travailler dans de meilleures conditions.

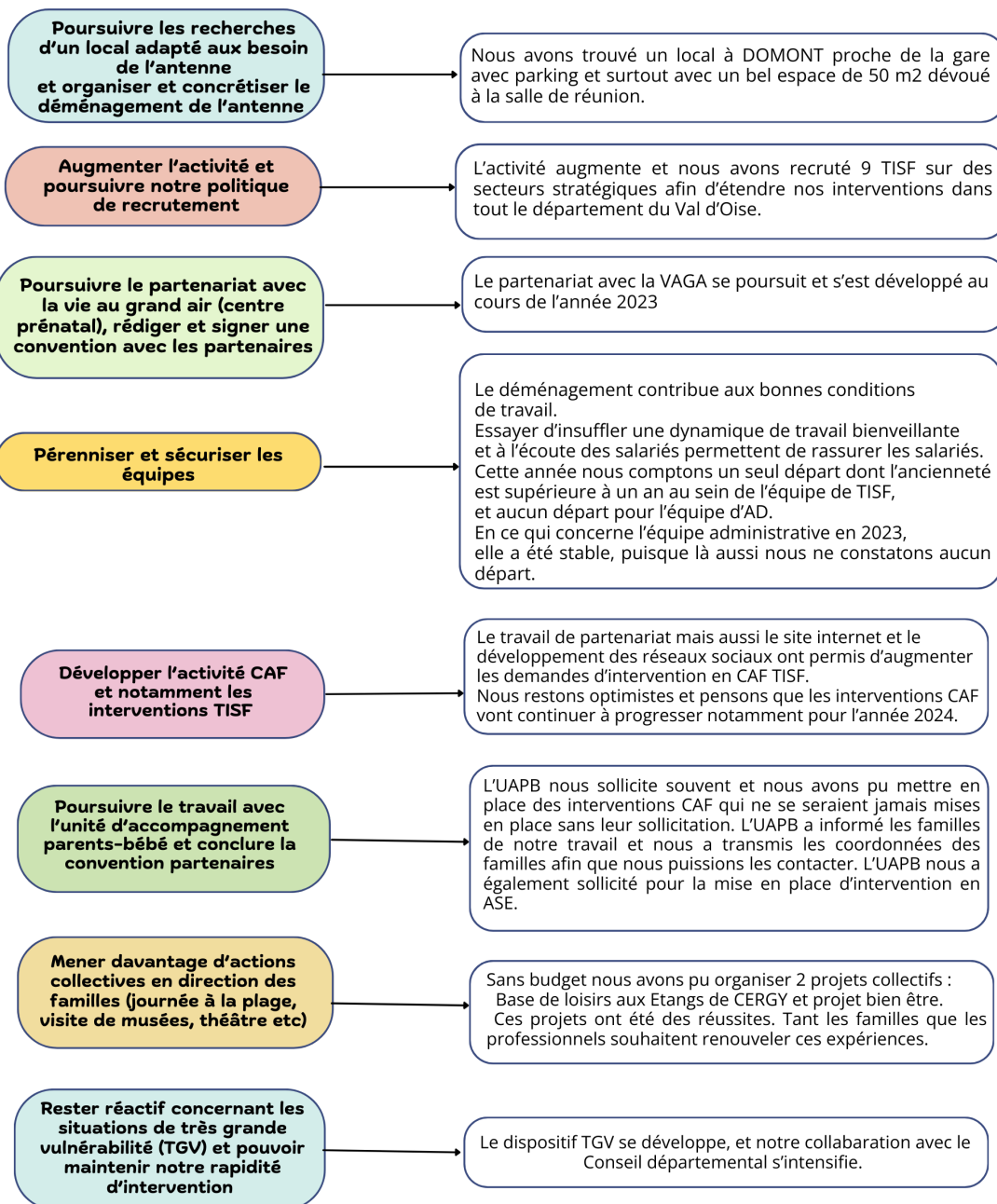
L'antenne de Domont déménage !

A compter du 14 novembre nos locaux seront situés au :

 5 rue Descartes
95330 Domont



Bilan des objectifs 2023



Dans l'ensemble au cours de l'année 2023, nous avons pu remplir nos objectifs, des projets ont été menés en direction des :

- Des familles comme des sorties collectives
- Des salariés comme le projet déménagement
- Des partenaires comme les rencontres équipes

Ce travail a sans doute favorisé de meilleures conditions de travail pour les salariés, et une meilleure connaissance de nos missions auprès de nos partenaires.

La stabilité de l'équipe et les sollicitations de nos partenaires nous permettent de maintenir et d'augmenter progressivement notre activité.

Objectifs 2024

Etendre les rencontres équipes avec de nouveaux partenaires et constituer un plus large réseau

Maintenir des rencontres équipes avec les partenaires

Participer à des journées portes ouvertes

Maintenir et développer notre partenariat privilégié avec l'UAPB, LA VAGA, et les CAMSP de SAINT-OUEN- L'AUMONE et de GONESSE

Poursuivre l'aménagement des nouveaux locaux (cadres, bibliothèque, photos)

Augmenter l'activité CAF

Objectifs
2024

Négocier des budgets auprès de nos financeurs ASE et/ou CAF pour la réalisation de projets collectifs (fêtes de fin d'année, journée à la plage)

Poursuivre notre politique de recrutement en renforçant les zones du Vexin et d'Argenteuil

Mener davantage d'actions collectives en direction des familles (journée à la plage, visite de musées, théâtre etc)

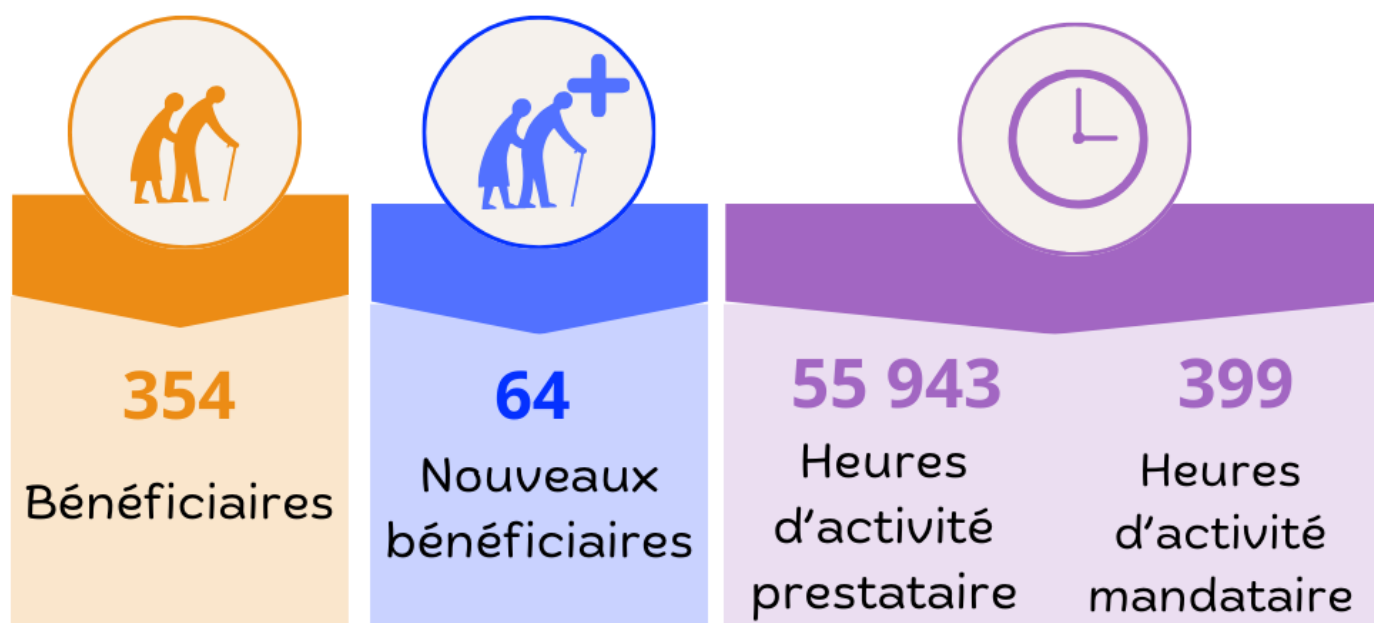
Proposer une seconde édition du « projet bien être / coiffure »

Rapport d'activité 2023

Service PAPH



Chiffres de l'année 2023



Le nombre de bénéficiaires accompagnés par notre service est un peu moins élevé qu'en 2022 (**364** en 2023 contre **389** en 2022).

On constate également une baisse du nombre de nouveaux bénéficiaires (**-29%**).

L'activité prestataire n'a, quant à elle, que très légèrement variée, avec une baisse de 1,36%, passant de **56 715 heures** en 2022 à **55 943 heures** en 2023 (soit 772 heures de moins sur l'année)

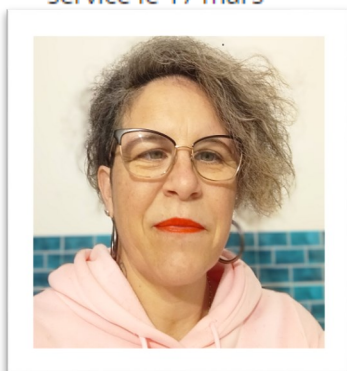
Concernant l'activité mandataire, nous enregistrons une **hausse de 12%** en 2023.

Cette augmentation est liée à l'évolution de la situation d'un des employeurs, nécessitant une présence renforcée au domicile.

Rétrospective 2023

Mars

- Arrivée d'Elisabeth SABATINI, responsable de secteur, en charge du territoire d'Athis-Mons (en remplacement de Christine NADAUD)
- Organisation de la 1^{er} journée nationale des aides à domicile : temps festif autour d'un goûter pour toutes les aides à domicile du service le 17 mars



Depuis Juin

- Formation AGEVAL (outil qualité)
- Formation « Préparation à l'évaluation HAS » avec le SSIAD



Novembre

Début des ateliers avec Marie-Françoise DELACROSE. Sur l'antenne, participation à deux ateliers :

- Recrutement et fidélisation du personnel
- Relations partenaires

Décembre

Réception de la nouvelle voiture de service, dans le cadre du projet « mobilité » porté par le SAAD pivot du TAD Nord-Ouest, avec un financement du Département.

L'activité

	Service prestataire	Service mandataire	TOTAL
Heures réalisées 2023	55 943	399	56 342
Heures réalisées 2022	56 715,75	356	57 071,75
Evolution des heures 2022-2023	-7%	12%	-1%

Il y a peu d'évolution de l'activité entre 2022 et 2023, même si l'activité mandataire a très légèrement augmenté. Cette activité se faisant sur de petits volumes, cette augmentation reste donc tout à fait relative.

En 2023, nous avons eu 24 nouvelles demandes d'intervention au titre de l'APA (soit 37,5% des nouveaux dossiers), comme en 2022. Le dispositif du forfait GIR 4 mis en place par le Département en juin 2022, n'a donc pas conduit à une augmentation des demandes d'intervention.

Sur les 24 dossiers, nous en avons 6 où nous avons effectué moins de 30 heures d'intervention au total.

L'arrivée de deux nouvelles évaluatrices APA sur le territoire en fin d'année 2023 va certainement permettre de relancer l'activité.

Les bénéficiaires

	Athis-Mons		Juvisy sur Orge		Paray Vieille Poste		TOTAL	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Bénéficiaires	187	180	110	101	92	83	389	364
Nouveaux bénéficiaires	55	40	19	14	16	11	90	65

Nous constatons une diminution du nombre de bénéficiaires, que ce soit en nombre total ou les nouveaux bénéficiaires, et ce sur tous les secteurs.

Sur les **364** bénéficiaires accompagnés par le service en 2023, **100 sont des hommes et 264 des femmes**, la même répartition que les années précédentes.

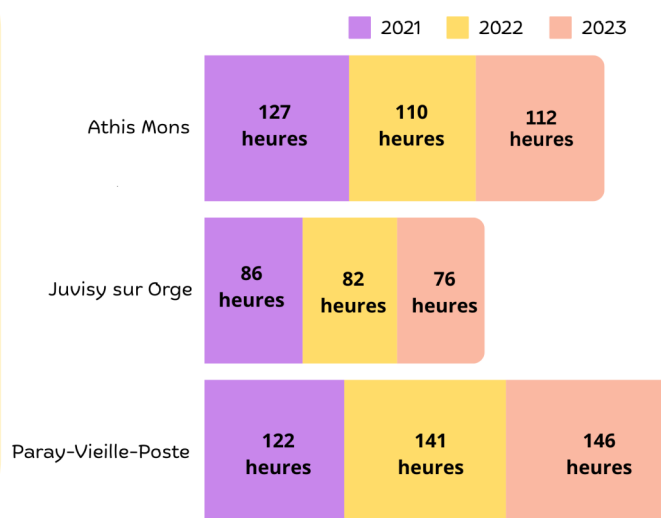
La moyenne d'âge des usagers du service est toujours de **83 ans**.

Sur les 364 personnes aidées, **3% ont moins de 60 ans, 38% ont entre 80 et 90 ans, et 25% ont plus de 90 ans**.

Il n'y a pas d'évolution notable dans le profil des bénéficiaires suivis par le service.

17% des personnes aidées par le service le sont depuis plus de **10 ans**, **21%** depuis plus de **5 ans** et **12%** depuis plus de **3 ans**.

Nombre d'heures annuelles par bénéficiaire



Nous constatons une augmentation du nombre d'heures d'intervention par bénéficiaire entre 2022 et 2023, à l'exception de Juvisy-sur-Orge, où ce nombre diminue de **plus de 7%**.

Cela peut s'expliquer par la part que représente les prises en charge au titre de l'APA sur ces différentes communes. En effet, c'est sur Juvisy que le pourcentage d'heures APA est le plus faible au regard de l'activité totale, et sur Paray où il est le plus élevé, représentant **80% de l'activité totale**.

Les plans d'aide sont en effet plus conséquent pour les personnes les plus dépendantes relevant des GIR 1 à 4, donc de l'APA. Pour les bénéficiaires les plus autonomes (GIR 5-6), relevant par exemple de la CNAV, le nombre d'heures prises en charge est limité à 80 heures par an.

Les interventions

Nous constatons une augmentation en 2023 du nombre de personnes bénéficiaires de l'APA au sein du service, et ce sur tous les secteurs.

Athis-Mons : 49,6% de bénéficiaires de l'APA (GIR 1 à 4) en 2019, 46,3% en 2021 ,45,99% en 2022 et **50,28%** en 2023

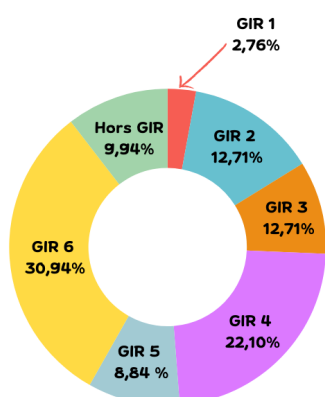
Juvisy Sur Orge : 42,76% de bénéficiaires APA en 2019, 40% en 2021, 30,91% en 2022 et 40% en 2023

Paray-Vieille-Poste : 61% de bénéficiaires APA en 2019, 58,2% en 2021, 59,79% en 2022 et **67,47%** en 2023

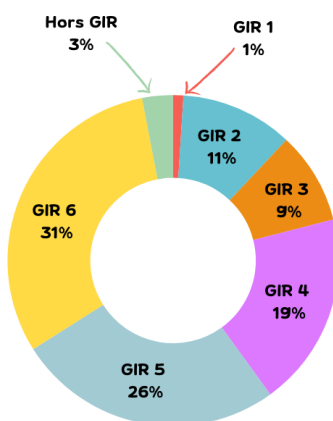
En 2022, nous n'avions que 2,32% des bénéficiaires en GIR 1, et en 2023, ce chiffre s'élève à 6,17%. Nous avons donc, de nouveau, des personnes très dépendantes aidées par le service.

	Athis-Mons		Juvisy-sur-Orge		Paray-Vieille-Poste	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
GIR 1	0,5%	2,76%	1,82%	1%	0%	2,41%
GIR 2	12,31%	12,71%	6,36%	11%	8,70%	10,84%
GIR 3	8,56%	12,71%	9,09%	9%	15,22%	19,28%
GIR 4	24,62%	22,10%	13,64%	19%	35,87%	34,94%
GIR 5	10,16%	8,84%	28,18%	26%	6,52%	3,61%
GIR 6	29,95%	30,94%	39,09%	31%	30,43%	26,51%
Hors GIR	13,90%	9,94%	1,82%	3%	3,26%	2,41%

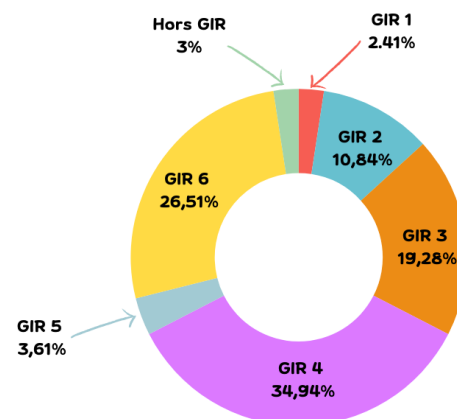
Athis-Mons



Juvisy-sur-Orge



Paray-Vieille-Poste



Le financement des interventions

Financiers	Athis-Mons	Juvisy-sur-orge	Paray-vieille-Poste	TOTAL
APA	17 208,5	10 963,75	12 128,50	40 300,75
CNAV/OSCAR	2 108,5	1 724,50	996	4 829
CNRACL	317,25	4	/	321,25
Autres caisses de retraite	/	58,25	/	58,25
CPAM	83,50	46,50	/	130
PCH	1 562,50	300,5	/	1
Aide sociale PH	251,25	149	/	400,25
Aide sociale PA	264	96,50	/	360,5
Mutuelles	140,25	22,75	/	163
Taux Plein	3 080	2 564,25	1 406,75	7 051
Autres	6	9,75	496	511,75
Sortir plus	22,50	27,50	/	50
TOTAL	25 044,25	15 967,25	15 027,25	56 038,75

Malgré l'absence d'évaluateur sur une partie de l'année, l'APA reste l'activité la plus importante du service avec **71,9%** de l'activité totale. L'APA représentait **65,5%** de notre activité en 2022.

L'activité au titre de l'APA représente 69% de l'activité sur Athis-Mons, **68%** de l'activité sur Juvisy sur Orge, et **81%** de l'activité sur Paray-Vieille-Poste : beaucoup plus qu'en 2022 sur l'ensemble de ces communes.

Les interventions à taux plein sont la deuxième activité la plus importante du service (**12,6%**), devant même les interventions au titre de la CNAV (8,6%).

Activité mandataire

	2021	2022	2023
Heures réalisées	5 126	356	399
Nombre bénéficiaires	7	2	2
Nombre de nouveaux bénéficiaires	0	0	2

Pour rappel, dans le cadre d'une aide à domicile mandataire, c'est le particulier qui est l'employeur.

Le service mandataire engage donc la responsabilité de l'utilisateur en tant qu'employeur et présente plus de risques juridiques dans le cadre de la prestation.

Le mode mandataire présente un coût horaire légèrement inférieur à celui du mode prestataire. C'est le seul réel avantage du mode mandataire, qui s'accompagne en revanche de nombreuses obligations administratives et légales.

Le service mandataire peut néanmoins s'avérer intéressant pour les prestations très longue durée comme la garde de nuit.

Mais on lui préfère souvent le mode prestataire qui offre plus de liberté et expose le particulier à moins de risques. Ce qui explique le peu de bénéficiaires faisant appel à notre service dans ce cadre.

Actions et partenariats 2023

Zoom sur les actions dans le cadre du SAAD pivot

En 2020, dans le cadre de la démarche de restructuration des SAAD sur le territoire essonnien, le Conseil Départemental a lancé un appel à candidatures des services d'aide à domicile souhaitant devenir SAAD pivots. L'AFAD a ainsi été retenue pour le TAD (Territoire d'Action Départementale) Nord, couvrant les communes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon.

7 SAAD pivots sont ainsi engagés dans une démarche de coordination sur les territoires depuis janvier 2021.

Une lettre de mission est remise chaque année, afin d'orienter les missions sur lesquelles chaque SAAD pivot devra travailler.

Rappel de nos différentes missions en tant que SAAD pivot :

2021	2022
Recensement des besoins de l'offre d'aide à domicile	Poursuite du recensement des besoins des personnes accompagnées
Recensement des besoins des personnes accompagnées	Développement du maillage partenarial local, en complément du travail déjà engagé par les services départementaux
Recensement du partenariat présent	Dans le cadre du projet CNSA « revalorisation des métiers », participation aux différentes actions de la plateforme des métiers de l'autonomie (forums d'information, job dating...)
Participation aux groupes de travail sur différentes thématiques (prévention des risques, emplois...)	Mise en place d'une politique d'achat groupé d'évaluation auprès de différents prestataires habilités par la Haute Autorité de Santé (HAS)
Projet de conventionnement d'étudiants sortant d'études, avec des écoles ou des centres de formation	Expérimentation d'une Cvthèque respectant la protection des données personnelles

Pour l'année **2023**, nos missions en tant que SAAD pivot comprenait :

La mise en place du projet d'achat groupé d'évaluations

Dans le cadre du nouveau référentiel des évaluations, il nous est proposé d'évaluer la pertinence d'un achat groupé d'évaluation, afin de permettre une réduction des coûts effectifs.

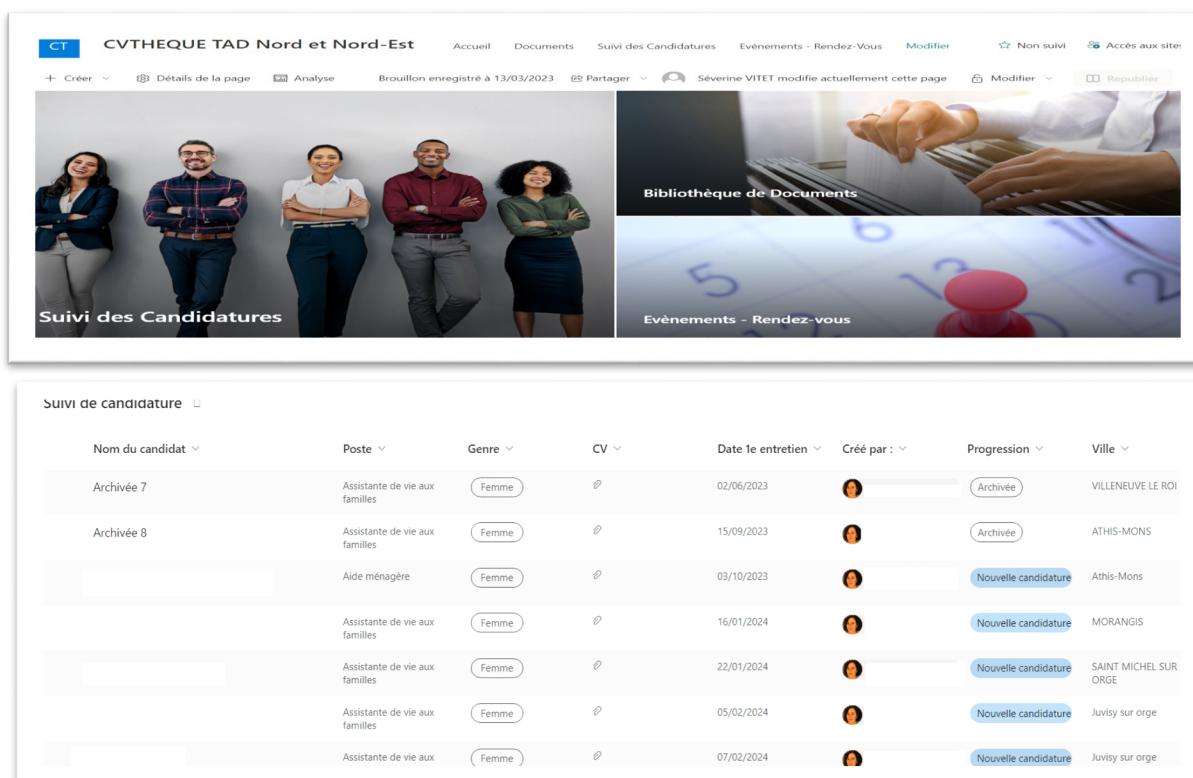
Un premier recensement avait été réalisé, sans retour de la part des services d'aides à domicile. Le calendrier des évaluations avait en effet été modifié, reportant les échéances.

Nous avons donc laissé cette mission en suspens sur 2023.

Rapport d'activité PAPH

L'expérimentation de la Cvthèque

L'idée de ce projet est d'encourager la mise en place interne aux SAAD d'une Cvthèque en ligne permettant l'échange et les informations relatives aux besoins de recrutement sur chaque territoire.



The screenshot shows the website interface for 'CVTHEQUE TAD Nord et Nord-Est'. The header includes navigation links like 'Accueil', 'Documents', 'Suivi des Candidatures', and 'Evénements - Rendez-Vous'. Below the header, there are two main sections: 'Suivi des Candidatures' featuring a group of diverse people, and 'Bibliothèque de Documents' featuring hands typing on a keyboard. Below these sections is a table titled 'Suivi de candidature' with columns for candidate name, position, gender, CV, interview date, creator, and progress status.

Nom du candidat	Poste	Genre	CV	Date 1e entretien	Créé par	Progression	Ville
Archivée 7	Assistante de vie aux familles	Femme	🔗	02/06/2023	👤	Archivée	VILLENEUVE LE ROI
Archivée 8	Assistante de vie aux familles	Femme	🔗	15/09/2023	👤	Archivée	ATHIS-MONS
	Aide ménagère	Femme	🔗	03/10/2023	👤	Nouvelle candidature	Athis-Mons
	Assistante de vie aux familles	Femme	🔗	16/01/2024	👤	Nouvelle candidature	MORANGIS
	Assistante de vie aux familles	Femme	🔗	22/01/2024	👤	Nouvelle candidature	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Assistante de vie aux familles	Femme	🔗	05/02/2024	👤	Nouvelle candidature	Juvisy sur orge
	Assistante de vie aux familles	Femme	🔗	07/02/2024	👤	Nouvelle candidature	Juvisy sur orge

Projet Conseil de Vie Sociale (CVS)

Il nous est proposé d'organiser, sur notre territoire, un conseil de vie sociale à titre expérimental. Nous envisager ce projet avec une organisation via des outils numériques pour permettre aux personnes âgées ou handicapées d'être associées au projet sans avoir nécessairement besoin de se déplacer.

L'enjeu est de pouvoir expérimenter toute forme de concertation permettant d'associer la parole et la décision de la personne aidée.

La communication et la représentation des SAAD pivots

Dans le cadre de la représentation au titre du maillage territorial, il nous a été proposé d'assurer la communication interne des SAAD pivots.

Nous avons ainsi créer un logo SAAD pivot, permettant de les identifier et de les faire connaître.



Nous avons également mis en place une **gazette**, permettant aux SAAD et SAAD pivots de mieux connaître l'actualité du secteur. La diffusion de cette gazette est trimestrielle, et chaque SAAD du territoire peut nous solliciter pour y faire paraître des actualités concernant sa structure ou son territoire. Elle est envoyée à tous les acteurs du domicile sur le territoire essonnien.



Dans le cadre de notre activité de SAAD pivot, nous organisons également un certain nombre de réunions et participons à différents projets.

Les réunions inter-SAAD

Ces réunions trimestrielles sont organisées à l'initiative du SAAD pivot et l'ensemble des SAAD du territoire Nord sont invités. C'est l'occasion de pouvoir échanger de l'avancée des différents projets sur le territoire, de recueillir les demandes des différents SAAD, d'inviter certains partenaires en fonction de la thématique abordée...

Les formations mutualisées

Nous avons mis en place différentes formations, auxquelles ont participé les différents SAAD du territoire : formation sur les risques professionnels (PDMA), sensibilisation à la santé mentale chez la personne âgée (PDMA).

Ces formations sont gratuites pour les SAAD du territoire. Le SAAD pivot se charge de l'organisation avec le prestataire.

En 2023, **46 rendez-vous** ont ainsi été planifiés. **32 salariés de 3 structures** différentes ont été reçus, certains plusieurs fois dans le cadre du suivi de leur dossier. Cette permanence sociale se poursuit sur le premier semestre 2024.

La permanence sociale

Dans le cadre de la subvention versée à l'UNA par le Département pour le soutien des SAAD pivot dans la mise en place de projets sur les territoires, nous avons pu bénéficier sur l'année 2023 d'une permanence sociale.

Une assistante sociale vient une fois par mois dans les locaux de l'AFAD pour rencontrer les salariés qui le souhaitent. Un planning est établi et 4 créneaux sont disponibles à chaque fois. Chaque SAAD du territoire peut y inscrire ses salariés.

Quelques mots des salariés :

« pas besoin de prendre des jours au travail donc c'est parfait »

« c'est super, on peut se parler librement sur tout »

« super, ma demande de logement a été prise en main de façon professionnelle »

Bilan des objectifs 2023

Les services autonomie à domicile (SAD)

Pris en application de l'article 44 de la LFSS 2022, le décret du 13 juillet 2023 et son annexe (cahier des charges) précisent les missions et les conditions techniques minimales d'organisation des services autonomie à domicile.

Un plan d'accompagnement des gestionnaires et des autorités locales à la mise en œuvre de la réforme devait être mis en place sous le pilotage de la DGCS et avec le concours de la CNSA et de l'ANAP.

Les travaux sont toujours en cours actuellement, ce qui ne nous a pas permis d'avancer sur ce point en 2023.

Développement de l'offre à destination des personnes accompagnées

Suite à la mise en place du transport accompagné dans le cadre de l'aide à la mobilité en 2022, nous avons pu développer notre offre sur le territoire et nous avons ainsi effectué 259 accompagnements sur l'année.

Dans le cadre du SPASAD, nous souhaitons pouvoir développer notre activité lits-douches, que nous avons mis en place pendant quelques temps. Malheureusement, le manque de personnel et les difficultés de recrutement ne nous ont pas permis de mener à bien ce projet sur l'année 2023.

Faciliter la réponse aux demandes d'aides des personnes du territoire

En septembre 2023, deux évaluatrices sont arrivées au Département pour couvrir notre territoire, découvert depuis de nombreuses années.

Nous avons ainsi pu travailler de manière coordonnée avec elles afin de répondre au mieux aux demandes d'aide des personnes du territoire.

Elles ne sont pour le moment sur notre secteur que de manière temporaire. Nous espérons que leur présence va se pérenniser, afin de permettre à chaque personne faisant le choix de rester à son domicile de bénéficier de l'aide nécessaire pour cela.

Objectifs 2024



Mise en conformité avec le cahier des charges des Services Autonomie à Domicile

Nous avons fait une demande d'autorisation conjointe CD/ARS pour exercer en tant que SAD mixte.

Une grille d'évaluation est actuellement en cours d'élaboration au sein de l'ARS et devrait nous être transmise courant 2024. Nous devons la remplir avant une rencontre tripartite pour faire le point sur la mise en conformité avec le cahier des charges. Suite à cette réunion, si nous sommes en conformité avec le cahier des charges, nous obtiendrons un arrêté d'autorisation en tant que SAD mixte.

Nous serons accompagné dans cette mise en conformité par l'UNA qui a prévu la mise en place de groupe de travail et de formation sur cette thématique.

Développement de l'activité sur Wissous

Depuis le 1er janvier 2024, nous intervenons sur la commune de Wissous, afin d'être en adéquation avec le territoire couvert par le SSIAD.

L'extension de notre couverture géographique a été rendue possible grâce à l'acquisition d'un véhicule de service dédié, dans le cadre du projet mobilité porté par le SAAD pivot Nord-Ouest, avec un financement du Département.

Bilan qualité 2023

Objectifs	Actions
Définir le plan de continuité de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour la procédure de continuité de l'activité • Finaliser le plan bleu
Définir les modalités de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les fiches de postes sur le SPASAD • Développer un logiciel de planification commune pour le SAAD et le SIAD
Formaliser le partenariat	Signer la convention avec les EHPAD dans le cadre du SPASAD
Identifier les besoins des personnes accompagnées	<ul style="list-style-type: none"> • Systématiser les visites de suivi : 1 par an • Mettre à jour les PIP
Instituer un CVS dans le cadre du SPASAD à domicile	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur la mise en place d'un CVS en lien avec le CD91 • Organiser la mise en place du CVS/connexion à distance
Mettre en application la politique GPEC sur le PAPH	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les fiches de poste sur le SPASAD • Suivre la mise en application de la politique GPEC sur le PAPH
Mettre en application le nouveau processus d'accueil et d'intégration du nouveau salarié	Evaluer la mise en application du processus d'accueil et d'intégration du salarié
Mettre en place des actions favorisant le bien être des personnes âgées depuis leur domicile	
Prévenir de la perte d'autonomie de la personne âgée	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la mise en application du processus d'accueil et d'intégration du salarié • Planifier des formations spécifiques
Prévenir du risque d'isolement de la personne âgée	Sensibiliser les professionnels sur la conduite à tenir auprès des personnes âgées isolées
Prévenir du risque infectieux	<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser la gestion du risque infectieux • Mettre à jour les protocoles : respect des règles d'hygiène • Mettre à jour les protocoles • Sensibiliser les professionnels aux respect des protocoles • Evaluer le respect des protocoles
Prévenir du risque médicamenteux	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la politique du SPASAD en matière de gestion du risque médicamenteux • Formaliser les règles de sécurisation du circuit du médicament • Evaluer régulièrement le circuit du médicament • Former l'IDEC à la gestion du risque médicamenteux
Prévenir la maltraitance	Planifier des rappels semestriels en réunion d'équipe sur la procédure de signalement
Prévenir des risques professionnels	Mensualiser le GAP
Promouvoir la bientraitance	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer en réunion d'équipe sur les évènements de maltraitance • Planifier des rappels semestriels en réunion d'équipe • Former 100% des professionnels à la bientraitance en lien avec le SPASAD
Sensibiliser les professionnels aux RBPP	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier des rappels trimestriels sur les RBPP en réunion d'équipe